3 1761 09936551 2

*

LA FOLIE

DE

J.-J. ROUSSEAU

NEUCHATEL - IMPRIMERIE ATTINGER FRÈRES

R8645
·Ychat

LA FOLIE

DE

J.-J. Rousseau

PAR

LE Dr CHATELAIN

Ancien Médecin en Chef de la Maison de santé de Préfargier.

98246
14/9/9

NEUCHATEL
ATTINGER FRÈRES, ÉDITEURS
1890

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Avant-propos 1

Chapitre I. Santé physique. 11

Antécédents de famille. Naissance. Hypocondrie et maladies imaginaires. Goûts.

Chapitre II. Enfance, jeunesse 27

Education déplorable. Développement intellectuel précoce. Rousseau polisson et aventurier.

Chapitre III. Caractère 35

Opinion des contemporains. Jean-Jacques peint par lui-même. Bizarreries. Inconséquences. Naïvetés. Imagination. Excès de sensibilité. Humeur. Courage et faiblesse de la volonté. Orgueil et humilité. Rousseau pacifique. Confiance. Honnêteté.

Chapitre IV. Les idées de persécutions . . . 81

Les persécutions dont il est la victime. Lettre à M. de Saint-Germain. Le *crescendo* des conceptions délirantes.

Pages.

CHAPITRE V. Traits caractéristiques du délire. 105

Expressions typiques. Mots nouveaux. Rousseau se croit une exception dans le monde. Le quatrain mystérieux. La prédiction du Tasse. Recherches dans le passé. Jean-Jacques empoisonneur et assassin. Troubles sensoriels.

CHAPITRE VI. Les causes. 137

Persécutions et mauvais procédés. Son orgueil. Ses infirmités. Ses origines. Sa constitution physique et morale. Les dégénérés. Rousseau est un incomplet de naissance.

CHAPITRE VII. Les actes 167

Les actes du délire systématisé. Celui de Rousseau reste passif. Les *Dialogues* et les *Billets circulaires*. La pauvre Marion. Ses enfants. Aliénés et criminels.

CHAPITRE VIII. Les écrits. 193

Le délire n'ôte rien au génie. Les délires partiels. L'*Émile* et *la Nouvelle Héloïse*. *Lettre à Mgr. de Beaumont*. *Lettres écrites de la montagne*. Les *Confessions*. Les *Rêveries du promeneur solitaire*.

CHAPITRE IX. La mort 211

Les derniers moments de Jean-Jacques. Mort naturelle, suicide ou assassinat? Son opinion sur le suicide. Le terrain vague de Bercy.

Je n'ai point écrit à Mylord Mareschal sur la suite de cette affaire, de crainte d'ajouter à ses obligeantes inquiétudes, je savois que des plumes pleines de zele ne lui rendoient un compte que trop fidelles de ce qui se passoit. Maintenant que je regarde cette tracasserie monastique comme appaisée, et qu'il ne me reste qu'à lui parler des honnêtes gens à qui je suis redevable de mon repos, je vais m'acquiter d'un devoir si doux, tant envers Messieurs Meuron De Dury qu'envers un troisiéme que je vous prie, Monsieur, d'assurer de toute ma reconnoissance et de mon plus parfait attachement.

J. J. Rousseau

FAC-SIMILE DE L'ÉCRITURE DE J.-J. ROUSSEAU

Fragment d'une lettre adressée de Môtiers au Colonel Chaillet à Neufchâtel, le 3 avril 1765.

AVANT-PROPOS

Peu d'écrivains ont fait autant de bruit que J.-J. Rousseau ; sa grande ombre s'étend jusqu'à nous, les écrits auxquels sa vie et ses œuvres ont donné lieu sont un monde, et aujourd'hui encore — cent quarante ans après que l'Académie de Dijon couronnait un des premiers ouvrages sortis de sa plume — il est impossible de s'occuper de littérature, de philosophie, d'éducation ou de l'histoire du siècle passé, sans rencontrer à chaque page, brillant d'un éclat incomparable, le nom du citoyen de Genève.

Tout a été dit sur lui, un point seul, son état mental, n'a pas été, en France du moins, traité avec une entière compétence. Quelques

auteurs sans doute s'en sont occupés, mais les docteurs Lallemand et Mercier, par exemple, chirurgiens, non aliénistes, ont basé leurs études exclusivement sur l'infirmité dont Jean-Jacques souffrit plus ou moins toute sa vie ; Bougeault, tout en serrant la question de beaucoup plus près, a laissé des lacunes et commis des erreurs bien pardonnables à un laïque. Dans l'ouvrage du Dr Morin (1), enfin, le côté médical du sujet disparaît presque entièrement, noyé dans l'histoire critique du philosophe et de ses détracteurs.

Un aliéniste allemand, le Dr Moebius (2), vient le premier d'examiner le cas avec une compétence incontestable, et je suis heureux de constater qu'il se rencontre dans son appréciation de l'état mental de Rousseau avec ce que j'en disais moi-même il y a deux ans dans mon ouvrage sur *la Folie* (3). Je ne crois cependant pas porter des chouettes à Athènes en publiant

(1) *Essai sur la vie et le caractère de J.-J. Rousseau.* Paris 1851.

(2) *J.-J. Rousseau's Krankheitsgeschichte.* Leipzig 1889.

(3) *La Folie*, causeries sur les troubles de l'esprit. Neuchâtel 1889.

à mon tour le résultat d'études commencées avant que parût l'ouvrage de mon confrère, car d'une part il n'est accessible qu'aux personnes qui comprennent l'allemand, de l'autre certains détails médicaux le rendent illisible pour beaucoup.

Enfin, comme le dit l'aimable écrivain que le canton de Neuchâtel vient de perdre, Fritz Berthoud (1), « on n'a jamais tout vu ou assez bien vu dans ces esprits d'élite, profonds et mobiles comme les mers », et les pages qui suivent, paraphrase de conférences faites au mois de mars 1890 à l'Académie de Neuchâtel, peuvent être lues par chacun.

Mais c'est de l'état mental seul de Rousseau que je veux parler. Restant exclusivement sur le terrain médical, je le prends tel qu'il est, tel qu'il ressort de la lecture des quatre mille pages qui composent son œuvre; je ne raconte pas sa vie, je ne discute pas ses théories ; j'ai devant moi un cas intéressant, et faisant abstraction de ses côtés littéraire et philosophique, je l'examine uniquement à mon point de vue

(1) *J.-J. Rousseau au Val-de-Travers.* Paris 1881.

d'aliéniste, sans lui poser de questions étrangères au programme.

Ce programme est bien simple : étudier le passé de Rousseau, ses antécédents, sa constitution physique, son caractère ; puis passer à l'examen de son état mental, en discuter les symptômes et l'influence qu'il a eue sur ses actes et sur ses écrits. Nous n'avons plus, il est vrai, le « sujet » lui-même — comme on dit en clinique — mais nous avons ses ouvrages, et si deux lignes de l'écriture d'un homme suffisaient à Laubardemont pour le faire pendre, les œuvres de Rousseau nous donnent de lui-même, de ses pensées et de ses actes, un tableau trop fidèle pour ne pas servir de base à une appréciation certaine de son état d'esprit.

Fidèle, certes, et sincère avant tout, car il avait la passion de la vérité. Dans sa jeunesse il a souvent menti, mais il s'en accuse et s'en repent toute sa vie. Plus tard, il est vrai, on constate encore des erreurs de faits ou de dates, des défaillances manifestes de mémoire, mais peut-on lui reprocher d'avoir menti sciemment ? Je ne le crois pas ; s'il avait voulu mentir, il aurait, en parlant de lui, caché le mal et

exagéré le bien. Or c'est ce qu'il n'a pas fait.

« Jamais mensonge prémédité, dit-il dans les *Rêveries du Promeneur solitaire* n'approcha de ma pensée ; je n'ai jamais menti pour mon intérêt, mais souvent j'ai menti par honte, pour me tirer d'embarras en choses indifférentes, ou qui n'intéressaient tout au plus que moi seul, lorsque, ayant à soutenir un entretien, la lenteur de mes idées et l'aridité de ma conversation me forçaient de recourir aux fictions pour avoir quelque chose à dire... Je n'ai jamais mieux senti mon aversion pour le mensonge qu'en écrivant mes *Confessions;* car c'est là que les tentations auraient été fréquentes et fortes pour peu que mon penchant m'eût porté de ce côté. »

Et ces *Confessions*, voyez comment il les présente :

« Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple et qui n'aura point d'imitateurs. Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature, et cet homme ce sera moi.

« Moi seul. Je sens mon cœur et je connais les hommes. Je suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus ; j'ose croire n'être fait comme

aucun de ceux qui existent. Si je ne vaux pas mieux, au moins je suis autre. Si la nature a bien ou mal fait de briser le moule dans lequel elle m'a jeté, c'est ce dont on ne peut juger qu'après m'avoir lu.

« Que la trompette du jugement dernier sonne quand elle voudra, je viendrai, ce livre à la main, me présenter devant le souverain juge. Je dirai hautement : voilà ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé, ce que je fus. J'ai dit le bien et le mal avec la même franchise. Je n'ai rien tu de mauvais, rien ajouté de bon ; et s'il m'est arrivé d'employer quelque ornement indifférent, ce n'a jamais été que pour remplir un vide occasionné par mon défaut de mémoire. J'ai pu supposer vrai ce que je savais avoir pu l'être, jamais ce que je savais être faux. Je me suis montré tel que je fus; méprisable et vil quand je l'ai été; bon, généreux, sublime, quand je l'ai été. J'ai dévoilé mon intérieur tel que tu l'as vu toi-même, Être éternel. Rassemble autour de moi l'innombrable foule de mes semblables ; qu'ils écoutent mes confessions, qu'ils gémissent de mes indignités, qu'ils rougissent de mes misères. Que chacun d'eux découvre à

son tour son cœur au pied de ton trône avec la même sincérité ; et puis qu'un seul te dise, s'il l'ose : *Je fus meilleur que cet homme-là.* »

Langage étonnant, n'est-il pas vrai ? Mélange inouï d'un incommensurable orgueil et d'une humilité sans exemple. D'un côté Don Quichotte affirmant qu'il n'y en a point comme lui, que les actions réunies des douze pairs de France et des neuf preux ne sauraient égaler les siennes, de l'autre un misérable pénitent qui pleure sur ses fautes et se flagelle en écrivant de lui-même des choses qu'on n'ose répéter. C'est ici un premier exemple de ces contrastes que l'on rencontre à chaque pas dans le caractère et dans les actions de Rousseau ; je remarque seulement que les *Confessions* ont été commencées en Angleterre, soit à une époque où les idées de persécutions se dessinaient déjà très nettement. Accusé sans même savoir de quoi, trahi et traîné dans la boue, bafoué et calomnié de toutes les façons, ne trouvant aucun tribunal pour le condamner s'il est coupable, ou pour l'absoudre s'il est innocent, il en appelle à la conscience publique, et, se montrant tel qu'il est, tel qu'il fut, la mettra en mesure de

le juger sans parti pris. C'est là l'origine des *Confessions*, et sa surprenante entrée en matière s'explique dès lors très naturellement.

J'ajoute que l'exagération est un des traits saillants de son caractère. L'extrême vivacité de ses impressions lui fait souvent dépasser la mesure ; de sorte que tout en restant très sincère, il donne aux choses des couleurs ou des proportions qu'elles n'ont pas en réalité. Ceci est surtout vrai lorsque, déjà malade, il parle de lui-même et de ses malheurs, mais la valeur de ses écrits comme base d'appréciation de son état mental n'en est point diminuée. Au contraire ; plus il est naturel, plus il s'abandonne et plus cette appréciation devient facile.

Il n'a jamais su ni simuler ni dissimuler ; sa devise était : *Vitam impendere vero*, dépenser sa vie pour la vérité, et nous verrons que d'une timidité de lièvre dans les circonstances ordinaires, il a, lorsqu'il tient la plume, un courage de lion :

« J'ai écrit beaucoup de mal de vous, écrit-il au roi de Prusse à son arrivée à Môtiers, en 1762, j'en dirai peut-être encore ; cependant, chassé de France, de Genève, du canton de Berne, je

viens chercher un asile dans vos États. Ma faute est peut-être de n'avoir pas commencé par là ; cet éloge est de ceux dont vous êtes digne. Sire, je n'ai mérité de vous aucune grâce et je n'en demande pas, mais j'ai cru devoir déclarer à Votre Majesté que j'étais en son pouvoir et que j'y voulais être ; elle peut disposer de moi comme il lui plaira. »

Les *Confessions*, les *Dialogues*, les *Rêveries du Promeneur solitaire* et surtout les lettres du philosophe sont donc des documents irrécusables pour l'étude de son état mental. Je n'ai certes pas la prétention de ne rien omettre ; ce sujet trop vaste ne sera jamais épuisé. Je ne puis ni commenter tous les passages de ses écrits qui m'ont frappé, ni passer en revue l'un après l'autre les détails de sa vie et les actes bizarres qui l'émaillent, ni surtout comparer dans chaque cas ses assertions, ou celles d'autrui, à la réalité, comme l'a fait Morin dans un travail qui a dû lui coûter des années de laborieuses recherches. Une fois le trouble mental établi, il n'y a pas, me semble-t-il, grand intérêt à se perdre dans le détail des faits qui s'y rattachent.

CHAPITRE PREMIER

SANTÉ PHYSIQUE

On ne sait que fort peu de chose, presque rien, de la santé des ancêtres de Rousseau et des maladies qui pourraient avoir été héréditaires dans sa famille. Je n'ai trouvé dans ses écrits qu'un passage s'y rapportant :

« Un premier ressentiment de sciatique, mal héréditaire dans ma famille, m'effrayait avec raison », écrit-il à Milord Maréchal.

La sciatique est une névralgie ; on était donc plus ou moins disposé aux affections nerveuses

chez l'horloger de Genève. Le grand-père paternel de Jean-Jacques devint presque centenaire. Quant aux antécédents moraux, les recherches faites par M. E. Ritter dans les archives du Consistoire et du Conseil de Genève (1) les montrent sous un jour décidément peu favorable. L'oncle et la tante Bernard — qui par parenthèse ne se sont pas mariés le même jour que les parents de Rousseau, comme il le dit dans les *Confessions* — sont censurés par le Consistoire pour « anticipation scandaleuse de leur mariage ». Le 21 octobre 1699, le père Rousseau est censuré « grièvement » par le Conseil avec trois camarades et condamné à vingt-cinq florins d'amende pour scandale nocturne et querelles « qu'ils ont eu en rue de nuict contre des Seigneurs Anglois ». C'est à la suite d'une querelle avec le capitaine Gautier qu'il s'enfuit de Genève et se fixa à Nyon. Enfin, les tantes de Rousseau sont censurées par le Consistoire pour avoir joué aux cartes en public le dimanche.

Un cousin germain du philosophe paraît

(1) *Bulletin de l'Institut genevois*, T. XXIII.

avoir eu, à Fontainebleau, un véritable accès de folie (1).

Il n'eut qu'un frère, de sept ans plus âgé que lui, qui tourna mal, s'enfuit en Allemagne et disparut. On ne sait ce qu'il est devenu. Leur mère était une femme distinguée, le ministre Bernard, son père, ayant pris grand soin de son éducation. « Elle dessinait, elle chantait, elle s'accompagnait du téorbe; elle avait de la lecture et faisait des vers passables. » Elle était dans tous les cas bien supérieure à son mari qui avait eu beaucoup de peine à l'obtenir de ses parents, et elle illustre d'un exemple de plus le fait d'observation que les fils héritent davantage de leur mère que de leur père.

« Je naquis infirme et malade, dit Jean-Jacques; je coûtai la vie à ma mère et ma naissance fut le premier de mes malheurs. » C'était le 28 juin 1712.

Cet état de maladie ou d'infirmité a joué un rôle considérable dans son existence et paraît cependant avoir été de nature essentiellement

(1) Musset-Pathay. *Histoire de la vie et des œuvres de J.-J. Rousseau.* Paris 1821.

nerveuse, car l'autopsie n'a révélé aucune des lésions qu'on pouvait attendre et qu'avaient diagnostiquées de célèbres praticiens, entre autres le frère Côme. Mais nerveux il l'était, le pauvre homme, au delà de toute expression, nerveux au physique, nerveux au moral. Le souci de sa santé revient à chaque instant sous sa plume. « Cette aventure — accident de laboratoire chez Mme de Varrens — écrit-il, m'arriva mal à propos pour ma santé, qui depuis quelque temps s'altérait sensiblement. Je ne sais d'où venait qu'étant bien conformé par le coffre et ne faisant d'excès d'aucune espèce, je déclinais à vue d'œil. J'ai une assez bonne carrure, la poitrine large, mes poumons doivent y jouer à l'aise, cependant j'avais la courte haleine, je me sentais oppressé, je soupirais involontairement, j'avais des palpitations, je crachais du sang. »

Plus loin c'est l'estomac, et l'air de la campagne ne lui faisant aucun bien, il se met à l'eau fraîche. « C'était alors la mode de l'eau pour tout remède ; je me mis à l'eau, et si peu discrètement qu'elle faillit me guérir, non de mes maux, mais de ma vie... En moins de

deux mois, je me détruisis complètement l'estomac. » Il se plaint sans cesse de vertiges, de vapeurs, de palpitations, de faiblesses, de bourdonnements d'oreilles. « Ma santé, dit-il en 1737, ne se rétablissait point; je dépérissais au contraire à vue d'œil; j'étais pâle comme un mort et maigre comme un squelette, mes battements d'artères étaient terribles, mes palpitations plus fréquentes, j'étais continuellement oppressé... Je ne pouvais presser le pas sans étouffer, je ne pouvais me baisser sans avoir des vertiges. »

Voilà certes un misérable état, et le malheureux n'a pas même cette consolation — très relative d'ailleurs, j'en conviens — qui s'appelle la confiance dans les médecins. « Un corps débile affaiblit l'âme, dit-il dans l'*Émile*, de là l'empire de la médecine, art plus pernicieux aux hommes que tous les maux qu'il prétend guérir. Je ne sais pour moi de quelle maladie nous guérissent les médecins; mais je sais qu'ils nous en donnent de bien funestes : la lâcheté, la pusillanimité, la crédulité, la terreur de la mort; s'ils guérissent le corps, ils tuent le courage. Que nous importe qu'ils fassent marcher sur des cadavres ? Ce sont des hom-

mes qu'il nous faut, et l'on n'en voit point sortir de leurs mains... La médecine est l'amusement des gens oisifs qui, ne sachant que faire de leur temps, le passent à se conserver. »

Dans ses dernières années, il est vrai, le philosophe revient de ses préventions. « Il se reprochait plusieurs choses, raconte le prince de Ligne, entre autres ce qu'il avait écrit contre les médecins. De tous les savants, me disait-il, ce sont ceux qui savent le plus et le mieux. »

Au lieu de médecins, Jean-Jacques, dans sa jeunesse, consulte la médecine. « Pour m'achever, ayant fait entrer un peu de physiologie dans mes lectures, je m'étais mis à étudier l'anatomie; et passant en revue la multitude et le jeu des pièces qui composaient ma machine, je m'attendais à sentir détraquer tout cela vingt fois le jour. Loin d'être étonné de me trouver mourant, je l'étais que je pusse encore vivre et je ne lisais pas la description d'une maladie que je ne crusse être la mienne. Je suis sûr que si je n'avais pas été malade, je le serais devenu par cette étude. Trouvant dans chaque cas des symptômes de la mienne, je croyais les avoir toutes... »

Aux troubles nerveux si variés et aux maladies imaginaires s'ajoute la perte du sommeil. « C'est la nuit, dit-il, dans mon lit, et durant mes insomnies, que j'écris dans mon cerveau. » Cette perte du sommeil date de sa jeunesse. « J'avais pris l'habitude de lire tous les soirs dans mon lit jusqu'à ce que je sentisse mes yeux s'appesantir. Alors j'éteignais ma bougie et je tâchais de m'assoupir quelques instants, qui ne duraient guère. Ma lecture ordinaire du soir était la Bible et je l'ai lue entière au moins cinq ou six fois de suite de cette façon... La totale privation de sommeil qui se joignit à tous ces symptômes, et qui les a constamment accompagnés jusqu'ici, acheva de me persuader qu'il me restait peu de temps à vivre. »

Ces insomnies étaient-elles, elles aussi, plus ou moins imaginaires ? Un passage de d'Escherny donne à le penser. Dans une course à Chasseron, les touristes dorment sur le foin. « Le lendemain matin, comme on se demandait suivant l'usage : Avez-vous bien dormi ? — Pour moi, dit Rousseau, je ne dors jamais. Le colonel de Pury l'arrête et d'un ton leste et militaire : « Par Dieu, monsieur Rousseau, vous

m'étonnez, je vous ai entendu ronfler toute la nuit; c'est moi qui n'ai pas fermé l'œil. Ce diable de foin qui ressue! — Ainsi Rousseau, ajoute d'Escherny, par une faiblesse humaine bien innocente, prétendait à une insomnie permanente, comme à un état habituel d'infirmité et de souffrance. »

Quoi qu'il en soit, la conviction de Rousseau qu'il va bientôt mourir, semble ne l'avoir jamais complètement quitté. Il y revient à chaque instant; à Montmorency, il se tient déjà pour mort. « La belle saison ne me rendit point mes forces; et je passai toute l'année 1758 dans un état de langueur qui me fit croire que je touchais à la fin de ma carrière. J'en voyais approcher le terme avec une sorte d'empressement. Revenu des chimères de l'amitié, détaché de tout ce qui m'avait fait aimer la vie, je n'y voyais plus rien qui pût me la rendre agréable... Sur la fin de l'automne 1761, je tombai tout à fait malade et je passai l'hiver entier dans des souffrances presque sans relâche... » L'année suivante, il écrit de Môtiers à M. Butta-Joco — qui lui avait demandé un projet de

constitution pour la Corse — « ...Il me manque plus de jeunesse, un esprit plus tranquille, un cœur moins épuisé, une certaine vigueur de génie qui, même quand on l'a, n'est pas à l'épreuve des années et des chagrins; il me manque, accablé d'une maladie incurable et cruelle, l'espoir de voir la fin d'un long travail... »

Trois lettres écrites de Môtiers le 1er août 1763 à Duclos, Moultou et au châtelain Martinet, montrent que ses souffrances ont pris une acuité intolérable. A ce dernier il envoie son testament et recommande Thérèse. « Adieu, monsieur, je pars pour la patrie des âmes justes. J'espère y trouver peu d'évêques et de gens d'Église, mais beaucoup d'hommes comme vous et moi. » Evidemment ici il songe au suicide; j'y reviendrai plus loin.

Malgré tout Jean-Jacques n'est point d'ordinaire si misérable qu'on pourrait le croire. Il fait de grandes courses à pied, vient souvent de Môtiers dîner à Colombier avec Milord Maréchal, grimpe au Chasseron, passe la montagne pour se rendre à Yverdon. Ces courses

étaient sa plus grande jouissance ; en marchant il rêvait à son aise. « La chose que je regrette le plus dans les détails de ma vie dont j'ai perdu la mémoire, écrit-il au Livre IV des *Confessions*, est de n'avoir pas fait des journaux de mes voyages. Jamais je n'ai tant pensé, tant existé, tant vécu, tant été moi, si j'ose ainsi dire, que dans ceux que j'ai faits seul et à pied. La marche a quelque chose qui anime et avive mes idées ; je ne puis presque pas penser quand je reste en place ; il faut que mon corps soit en branle pour y mettre mon esprit. »

Et c'est le même homme qui de l'île de Saint-Pierre demande à Leurs Excellences de Berne de bien vouloir le mettre en prison pour le reste de ses jours, dans quelqu'un de leurs châteaux ou tel autre lieu de leurs États qu'il leur plaira de choisir ! Là seulement il sera tranquille et à l'abri des chicanes ; il se soumet même à n'avoir ni papier ni plume ; il se contentera de quelques livres et de la liberté de se promener quelquefois dans un jardin !

Jean-Jacques était bien taillé pour la marche, car « sans être ce qu'on appelle un beau gar-

çon, nous raconte-t-il, j'étais bien pris dans ma petite taille; j'avais un joli pied, une jambe fine, l'air dégagé, la physionomie animée, la bouche mignonne, les sourcils et les cheveux noirs, les yeux petits et même enfoncés, lançant avec force le feu dont mon sang était embrasé. »

Cette description est celle de sa jeunesse; voyons ce qu'il devient plus tard.

« Il était, — au mois de juin 1772, soit six ans avant sa mort, — raconte Bernardin de Saint-Pierre, maigre et d'une taille moyenne. Une de ses épaules paraissait un peu plus élevée que l'autre, soit que ce fût l'effet de l'attitude qu'il prenait dans son travail, ou de l'âge qui l'avait voûté, car il avait alors soixante ans. D'ailleurs, il était très bien proportionné. Il avait le teint brun, quelques couleurs aux pommettes des joues, la bouche belle, le nez très bien fait, le front rond et élevé, les yeux pleins de feu. Les traits obliques qui tombaient des narines sur les extrémités de la bouche et qui caractérisent la physionomie, exprimaient dans la sienne une grande sensibilité et quelque chose même de douloureux. On remarquait

dans son visage trois ou quatre caractères de la mélancolie par l'enfoncement des yeux et par l'affaissement des sourcils; de la tristesse profonde par les rides du front; une gaîté très vive et même un peu caustique par mille petits plis aux angles extérieurs des yeux, dont les orbites disparaissaient quand il riait. Toutes les passions se peignaient successivement sur son visage, suivant que les sujets de la conversation affectaient son âme; mais dans une situation calme, sa figure conservait une empreinte de toutes ses affections et offrait à la fois je ne sais quoi d'aimable, de fin, de touchant, de digne de pitié et de respect. »

Rousseau avait les sens très développés; il prétendait reconnaître à l'odeur un livre de médecine « et ce qu'il y a de plaisant, ajoute-t-il, c'est que je m'y trompais rarement ». « Jean-Jacques, dit-il au *Second dialogue*, m'a paru doué de la sensibilité physique à un haut degré. Il dépend beaucoup de ses sens, et il en dépendrait bien davantage, si la sensibilité morale n'y faisait souvent diversion, et c'est même encore souvent par celle-ci que l'autre l'affecte

si vivement... » Cet excès de sensibilité lui a joué plus d'un mauvais tour.

Ses goûts étaient simples, jamais il n'a fait d'excès d'aucune espèce.

« J'aime à manger sans être avide : je suis sensuel et non pas gourmand. Trop d'autres goûts me distraient de celui-là. Je ne me suis jamais occupé de ma bouche que quand mon cœur était oisif; et cela m'est si rarement arrivé dans ma vie, que je n'ai guère eu le temps de songer aux bons morceaux. » Au Livre IV de l'*Émile*, il nous dit ce qu'il ferait sous ce rapport, s'il était riche. » Dans cette immense profusion de biens qui couvrent la terre, je chercherais ce qui m'est le plus agréable et que je puis le mieux m'approprier. Pour cela, le premier usage de ma richesse serait d'en acheter du loisir et de la liberté, à quoi j'ajouterais la santé, si elle était à prix; mais comme elle ne s'achète qu'avec la tempérance et qu'il n'y a point sans la santé de vrai plaisir, je serais tempérant par sensualité.

« Je resterais toujours aussi près de la nature qu'il serait possible, pour flatter les sens que j'ai reçus d'elle, bien sûr que plus elle mettrait

du sien dans mes jouissances, plus j'y trouverais de réalité... Dans mes appétits, je lui donnerais la préférence; dans mes goûts, je la consulterais toujours; dans les mets, je voudrais toujours ceux dont elle fait le meilleur apprêt et qui passent par le moins de mains pour venir sur nos tables... Ma sotte et grossière gourmandise n'enrichirait point un maître d'hôtel; il ne me vendrait point au poids de l'or du poison pour du poisson; ma table ne serait point couverte avec appareil de magnifiques ordures et de charognes lointaines... Rien n'est plus insipide que les primeurs : ce n'est qu'à grands frais que tel riche de Paris, avec ses fourneaux et ses serres chaudes, vient à bout de n'avoir sur sa table toute l'année que de mauvais légumes et de mauvais fruits. Si j'avais des cerises quand il gèle et des melons ambrés au cœur de l'hiver, avec quel plaisir les goûterais-je quand mon palais n'a besoin d'être humecté ni rafraîchi ? »

Et notons que le philosophe ne craint point un bon dîner. « Ajoutez, dit-il dans les *Confessions*, qu'aucun de nos goûts dominants ne consiste en choses qui s'achètent. Il ne me faut

que des plaisirs purs, et l'argent les empoisonne tous. J'aime, par exemple, ceux de la table; mais ne pouvant souffrir ni la gêne de la bonne compagnie, ni la crapule du cabaret, je ne puis les goûter qu'avec un ami : car seul cela n'est pas possible; mon imagination s'occupe alors d'autre chose et je n'ai pas le plaisir de manger. »

Quant à la boisson, Rousseau fut toujours très sobre. « J'aime, disait-il à Corancez, boire à mes repas une certaine dose de vin pur. J'avais d'abord imaginé de partager la quantité que je puis me permettre de boire, entre mon dîner et mon souper; mais il en résultait que se trouvant trop modique, aucun de mes deux repas ne m'offrait ce qui me convient. J'ai pris mon parti, je bois de l'eau à l'un des deux et je réserve la totalité de mon vin pour l'autre. Je suis pauvre, à la vérité, mais je n'ai pas le cou pelé. »

CHAPITRE II

ENFANCE, JEUNESSE

ROUSSEAU parle à plusieurs reprises de l'éducation qu'il a reçue et ne peut assez s'en louer.

« J'ai dit, écrit-il au commencement des *Confessions*, je répète et je répéterai peut-être encore une chose dont je suis tous les jours plus pénétré ; c'est que si jamais enfant reçut une éducation saine et raisonnable, ça a été moi. Né dans une famille que ses mœurs distinguaient du peuple, je n'avais reçu que des leçons de sagesse et des exemples d'honneur de tous mes parents. Mon père, quoique

homme de plaisir, avait non seulement une probité sûre, mais beaucoup de religion. Galant homme dans le monde et chrétien dans l'intérieur, il m'avait inspiré de bonne heure les sentiments dont il était pénétré. »

Ici Jean-Jacques, contre son habitude, voit décidément les choses en beau. Sa tendance naturelle à l'exagération, et peut-être aussi le plaisir que nous éprouvons à retourner par la pensée aux jours de notre enfance, faussent grandement ses souvenirs. Son éducation fut, au contraire, tout ce qu'il y a de plus incomplet, de plus décousu et de plus étrange; qu'on en juge :

« Ma mère avait laissé des romans; nous nous mîmes à les lire après souper, mon père et moi. Il n'était question d'abord que de m'exercer à la lecture par des livres amusants; mais bientôt l'intérêt devint si vif que nous lisions tour à tour sans relâche, et passions les nuits à cette occupation. Nous ne pouvions jamais quitter qu'à la fin du volume. Quelquefois mon père entendant le matin chanter les hirondelles, disait tout honteux : « Allons nous coucher, je suis plus enfant que toi. »

On remarquera cette précocité. A sept ans, à l'âge où nos enfants commencent l'école, Rousseau avait épuisé tous les romans de la bibliothèque maternelle, et il n'est point étonnant que l'exagération maladive de la sensibilité qui fait le fond de son caractère ait pris dès l'enfance un tel développement. J'y reviendrai plus loin ; restons un instant encore aux jours de sa jeunesse.

« J'avais de la religion, tout ce qu'un enfant à l'âge où j'étais en pouvait avoir. J'en avais même davantage, car pourquoi déguiser ma pensée ? Mon enfance ne fut point d'un enfant ; je sentis, je pensai toujours en homme. Ce n'est qu'en grandissant que je suis rentré dans la classe ordinaire ; en naissant, j'en étais sorti. L'on rira de me voir me donner modestement pour un prodige. Soit, mais quand on aura bien ri, qu'on trouve un enfant qu'à six ans les romans attachent, intéressent, transportent au point d'en pleurer à chaudes larmes ; alors je sentirai ma vanité ridicule et je conviendrai que j'ai tort. »

Lorsque Rousseau écrivit la première partie

des *Confessions,* dans laquelle il raconte sa jeunesse, il avait cinquante-quatre ans, et, je l'ai dit tout à l'heure déjà, la fraîcheur de ses souvenirs ne paraît pas toujours être à la hauteur de sa sincérité. Il dit que les mœurs de sa famille la distinguaient du peuple; les registres du Consistoire et du Conseil prouvent le contraire; il raconte que son oncle et sa tante Bernard se sont mariés le même jour que ses parents, cela est inexact. Il commet ainsi de fréquentes erreurs et nous nous trouvons, dès son enfance, en présence d'une de ces constantes contradictions de sa vie et de ses écrits. Il prétend être né vieux, n'avoir jamais été enfant, et trois pages plus loin raconte les amusements des bons jours de son enfance dans des pages charmantes, comme celles qu'il consacre à l'histoire du noyer de Bossey chez le ministre Lambercier.

L'injustice qui lui fut faite à propos du peigne qu'on l'accusait d'avoir brisé semble, il est vrai, clore cette période de jours heureux. « Là fut le terme de la sérénité de ma vie enfantine. Dès ce moment, je cessai de jouir d'un bonheur pur, et je sens aujourd'hui

même que le souvenir des charmes de mon enfance s'arrête là. Nous restâmes encore à Bossey quelques mois. Nous y fûmes comme on nous représente encore le premier homme dans le paradis terrestre, mais ayant cessé d'en jouir. »

Il est intéressant de noter ici un passage de la *Nouvelle Héloïse*, paraissant indiquer qu'il a bien eu conscience de n'avoir pas été un enfant comme un autre.

« La nature, a continué Julie, veut que les enfants soient enfants avant que d'être hommes; si nous voulons pervertir cet ordre, nous produirons des fruits précoces, qui n'auront ni maturité ni saveur et ne tarderont pas à se corrompre. Nous aurons de jeunes docteurs et de vieux enfants. L'enfance a sa manière de voir, de penser, de sentir qui lui est propre ; rien n'est moins sensé que d'y vouloir substituer la nôtre et j'aimerais autant exiger qu'un enfant eût cinq pieds de haut que du jugement à dix ans. »

Cela est bien vrai. Chez Rousseau le fruit n'a pas manqué de saveur, mais il s'est corrompu tout de même, peut-être sans avoir jamais été mûr.

J'ai prononcé tout à l'heure le mot de décousu ; j'y reviens pour le souligner en constatant que peu d'hommes ont eu une enfance et une jeunesse aussi accidentées que lui, aussi sa conduite n'est-elle rien moins qu'exemplaire ; il vole des asperges qu'il va vendre au Molard, pour le compte d'un tiers ; il vole des pommes à sa maîtresse et des outils à son patron, il suit, en un mot, « toutes les routes par lesquelles, durant mon apprentissage, je passai de la sublimité de l'héroïsme à la bassesse d'un vaurien ».

Avant sa fuite de Genève, il est ainsi successivement écolier, clerc de greffier, apprenti graveur. Après qu'il a tourné le dos à sa ville natale, le polisson devient un aventurier, et il avait seize ans ! Depuis ce moment, et jusqu'à son installation définitive à Paris, à l'âge de trente-deux ans, il fut dans sa vie errante tour à tour parasite d'une grande dame, laquais, valet de chambre, séminariste, interprète d'un faux archimandrite, employé du cadastre, précepteur, maître de musique et, enfin, secrétaire de l'ambassade française à Venise.

Il paraît avoir fait preuve, dans cette der-

nière situation, de réels talents, d'un grand sens pratique et d'une honnêteté à toute épreuve.

Et peut-être sa fuite de Genève a-t-elle été, malgré tout, un événement heureux. « Au demeurant, dit Dufour-Vernes (1), rien de plus navrant que le spectacle de cette famille de Jean-Jacques, celle du moins vers laquelle il gravite. Des hommes, hommes de plaisir avant tout, des femmes qui luttent avec les difficultés de la vie ou se livrent à l'insouciance, des enfants qui se perdent et ne se retrouvent pas. Aussi ne peut-on s'empêcher de croire, malgré Jean-Jacques lui-même, que sa fuite fut un bonheur pour lui, une inspiration du ciel. Qu'eût-il fait dans cette ville, sans surveillance aucune, oublié ou renié par ses plus proches, livré aux mauvaises compagnies et finalement rebuté des uns et des autres ? »

(1) *Recherches sur J.-J. Rousseau et sa parenté.* Genève 1878.

CHAPITRE III

CARACTÈRE

Le caractère vrai de Rousseau est fort difficile à fixer ; toutes les couleurs de la palette ont successivement servi à le peindre et aujourd'hui les critiques et les biographes ne sont guère plus d'accord qu'on ne l'était de son vivant. Je n'essaierai donc pas d'en faire un tableau complet et je me borne à relever, soit dans ses écrits, soit dans ceux de quelques-uns de ses contemporains, les traits les plus saillants et les plus uti-

les au but de cette étude. Je lui donnerai la parole à lui-même, mais auparavant, il n'est pas sans intérêt d'entendre ce que disent les écrivains du dix-huitième siècle de ce caractère si bizarre, d'ordre si étrangement composite, si je puis m'exprimer ainsi.

Et d'abord les adversaires.

« Du sein de l'erreur, écrit Mgr de Beaumont, archevêque de Paris, dans son mandement sur l'*Émile*, il s'est élevé un homme plein du langage de la philosophie, sans être véritablement philosophe; esprit doué d'une multitude de connaissances qui ne l'ont pas éclairé et qui ont répandu des ténèbres dans les autres esprits; caractère livré aux paradoxes d'opinion et de conduite, alliant la simplicité des mœurs avec le faste des pensées, le zèle des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés, l'obscurité de la retraite avec le désir d'être connu de tout le monde; on l'a vu invectiver contre les sciences qu'il cultivait, préconiser l'excellence de l'Évangile dont il détruisait les dogmes, peindre la beauté des vertus qu'il éteignait dans l'âme de ses lecteurs. Il s'est fait le précepteur du genre humain pour le tromper,

l'oracle du siècle pour achever de le perdre. Dans un ouvrage sur l'inégalité des conditions, il avait abaissé l'homme jusqu'au rang des bêtes; dans une production plus récente, il avait insinué le poison de la volupté en paraissant le proscrire; dans celui-ci, il s'empare des premiers moments de l'homme, afin d'établir l'empire de l'irréligion. »

Ce portrait, très habile, ne manque pas de vérité; Jean-Jacques est l'homme des contrastes, l'inconséquence faite chair. Nous verrons plus loin quelques fragments de sa réponse; écoutons maintenant ce que pensent ses amis.

« On a accusé Jean-Jacques, raconte Bernardin de Saint-Pierre, d'être orgueilleux parce qu'il refusait ces dîners où les gens du monde se plaisent à faire combattre les gens de lettres comme des gladiateurs; il était fier, mais il l'était également avec tous les hommes, n'y trouvant de différence que la vertu.

« La bonté du cœur lui paraissait supérieure à tout; elle était la base fondamentale de son caractère, il préférait un trait de sensibilité à toutes les épigrammes de Martial. Son cœur, que rien n'avait pu dépraver, opposait sa dou-

ceur à tout le fiel dont nos sociétés l'abreuvent aujourd'hui.

« Il était gai, confiant, ouvert, dès qu'il pouvait se livrer à son caractère naturel. Quand je le voyais sombre, à coup sûr, disais-je, il est dans son caractère social ; ramenons-le à la nature. Je ramenais alors la conversation sur Plutarque; il revenait à lui comme sortant d'un rêve...

« Toutes les facultés de son esprit, ses mœurs, ses ouvrages, portaient l'empreinte de son caractère. Il n'y avait pas d'homme plus conséquent avec ses principes ; mais souvent un homme passe pour inconstant par la raison que tout change autour de lui et qu'il ne change pas lui-même... Loin de chercher à briller, il convenait lui-même, avec un sentiment d'humilité bien rare, et, selon moi, bien injuste, qu'il n'était pas propre aux grandes conversations. « Je n'ai, me disait-il un jour, je n'ai d'esprit qu'une demi-heure après les autres; je sais ce qu'il faut répondre précisément quand il n'en est plus temps. » Cette lenteur de réflexion venait de son équité naturelle, qui ne lui permettait pas de se prononcer

sur le moindre sujet sans l'avoir examiné, de son génie, qui le considérait sous toutes ses faces pour le connaître à fond, enfin de sa modestie... Mais ce que je trouvai de bien supérieur à son génie, c'était sa probité... »

Donnons enfin la parole à Rousseau lui-même. En 1771, toujours préoccupé du soin de sa défense, il écrit : *Rousseau, juge de Jean-Jacques,* série de dialogues entre un Français qui attaque ce dernier et Rousseau qui le défend, comme s'il s'agissait d'un ami que le Français ne connaît que par ouï-dire. Nous verrons plus tard l'usage qu'il en voulut faire, je me borne ici à en citer ce qu'il dit de son caractère.

« Voulez-vous, par exemple, répond Rousseau au Français, avoir une idée de mes observations ? Prenez directement et en tout, tant en bien qu'en mal, le contre-pied du Jean-Jacques de vos messieurs, vous aurez très exactement celui que j'ai trouvé. Le leur est cruel, féroce et dur jusqu'à la dépravation ; le mien est doux et compatissant jusqu'à la faiblesse. Le leur est intraitable, inflexible et toujours repoussant ; le mien est facile et mou, ne pouvant

résister aux caresses qu'il croit sincères et se laissant subjuguer, quand on sait s'y prendre, par les gens mêmes qu'il n'estime pas. Le leur, misanthrope, farouche, déteste les hommes; le mien, humain jusqu'à l'excès, est trop sensible à leurs peines, s'affecte autant des maux qu'il se font entre eux que de ceux qu'ils lui font à lui-même. Le leur ne songe qu'à faire du bruit dans le monde aux dépens du repos d'autrui et du sien; le mien préfère le repos à tout et voudrait être ignoré de toute la terre, pourvu qu'on le laissât en paix dans son coin. Le leur, dévoré d'orgueil et du plus intolérable amour-propre, est tourmenté de l'existence de ses semblables et voudrait voir tout le genre humain s'anéantir devant lui; le mien, s'aimant sans se comparer, n'est pas plus susceptible de vanité que de modestie ; content de sentir ce qu'il est, il ne cherche point quelle est sa place parmi les hommes, et je suis sûr que de sa vie il ne lui entra dans l'esprit de se mesurer avec un autre, pour savoir lequel était le plus grand ou le plus petit. Le leur est plein de ruse et d'art pour en imposer; voile ses vices avec la plus grande adresse et cache sa

méchanceté sous une candeur apparente; le mien emporté, violent même dans ses premiers moments plus rapides que l'éclair, passe sa vie à faire de grandes et courtes fautes, et à les expier par de vifs et longs repentirs; au surplus, sans présence d'esprit, et d'une balourdise incroyable, il offense quand il veut plaire, et dans sa naïveté, plutôt étourdie que franche, dit également ce qui lui sert et ce qui lui nuit, sans même en sentir la différence. Enfin, le leur est un esprit diabolique, aigu, pénétrant; le mien ne pensant qu'avec beaucoup de lenteur et d'efforts, en craint la fatigue, et souvent, n'entendant les choses les plus communes qu'en y rêvant à son aise et seul, peut à peine passer pour un homme d'esprit. »

Plus loin, dans le même dialogue, Rousseau dit encore :

« De tous les hommes que j'ai connus, celui dont le caractère dérive le plus pleinement de son tempérament, est Jean-Jacques. Il est ce que l'a fait la nature; l'éducation ne l'a que bien peu modifié. Si, dès sa naissance, ses facultés et ses forces s'étaient tout à coup développées, dès lors on l'eût trouvé tel à peu près

qu'il fut dans son âge mûr ; et maintenant, après soixante ans de peines et de misères, le temps, l'adversité, les hommes, l'ont encore très peu changé. Tandis que son corps vieillit et se casse, son cœur reste jeune toujours ; il garde encore les mêmes goûts, les mêmes passions de son jeune âge, et jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessera d'être un vieux enfant.

« Mais ce tempérament, qui lui a donné sa force morale, a des singularités qui, pour être démêlées, demandent une attention plus suivie que le coup d'œil suffisant qu'on jette sur un homme qu'on croit connaître et qu'on a déjà jugé. »

Rousseau lui-même reconnaît que son tempérament présente des singularités qui, en effet, se rencontrent à chaque pas dans sa vie, dans ses pensées, dans ses actes, et ici il se juge lui-même avec une grande clairvoyance.

La première fois qu'il vint à Paris avec seulement quelques louis dans sa poche, il les mange en vrai philosophe, sans souci du lendemain, se livrant tranquillement, suivant son expression, à sa paresse et aux soins de la Providence.

« La sécurité, la volupté, la confiance avec laquelle je me livrais à cette vie indolente et solitaire, que je n'avais pas de quoi faire durer trois mois, est une des singularités de ma vie et une des bizarreries de mon caractère. »

Parmi ces bizarreries, il faut ranger, entre autres, la façon singulière de prendre les choses ordinaires de la vie. Il ne fait rien comme chacun dans un milieu où chacun fait comme tous les autres. « Ce peuple imitateur, écrit de Paris Saint-Preux à Julie, serait plein d'originaux qu'il serait impossible d'en rien savoir, car nul homme n'ose être lui-même. *Il faut faire comme les autres :* c'est la première maxime de la sagesse du pays. *Cela se fait, cela ne se fait pas*, voilà la décision suprême. »

Ce n'est pas à Paris seulement qu'il s'inscrit en faux contre les usages reçus; partout où il habite il semble affecter de fronder l'opinion, et à Môtiers, lui qui ne demande qu'à vivre ignoré, il revêt le fameux costume arménien qui le faisait reconnaître d'un bout du Val-de-Travers à l'autre. Je sais bien qu'il l'explique par les soins que nécessitait son infir-

mité, mais pour cela pas n'était besoin d'une coiffure exotique.

Bien bizarre est encore la façon dont il prend les attentions qu'on a pour lui. Qu'on en juge par les lignes suivantes écrites en 1759, à Mme de Crequy, qui lui avait envoyé des poulardes :

« En vérité, madame, s'il ne fallait pas vous remercier de votre souvenir, je crois que je ne vous remercierais point de vos poulardes ? J'ai commencé par en envoyer deux à des gens dont je ne me souciais guère. Cela m'a fait penser combien il y a de différence entre un présent et un témoignage d'amitié. Le premier ne trouvera jamais en moi qu'un ingrat, le second... O madame ! si vous m'aviez fait donner de vos nouvelles sans rien m'envoyer de plus, que vous m'auriez fait riche et reconnaissant ! Au lieu qu'à présent que les poulardes sont mangées, tout ce que je puis faire de mieux, c'est de les oublier : n'en parlons donc plus. Voilà ce qu'on gagne à faire des présents... »

A Môtiers, il écrit à M. d'Ivernois : « A l'égard des abricots, par respect pour Mme d'Ivernois, je veux bien ne pas les renvoyer ; mais

j'ai là-dessus deux choses à vous dire et je vous les dis, pour la dernière fois : l'une qu'à faire aux gens des cadeaux malgré eux et à les servir à notre mode et non pas à la leur, je vois plus de vanité que d'amitié ; l'autre que je suis très déterminé à secouer toute espèce de joug qu'on peut vouloir m'imposer malgré moi, quel qu'il puisse être ; que quand cela ne peut se faire qu'en rompant, je romps, et que quand une fois j'ai rompu, je ne renoue jamais ; c'est pour la vie. Votre amitié m'est trop précieuse, monsieur, pour que je vous pardonnasse jamais de m'y avoir fait renoncer. »

Voilà de quelles impertinences était capable l'homme dont Hume disait dans sa lettre à la marquise de Barbantane :

« Je vous déclare que je ne connus jamais un homme plus aimable ni plus vertueux. Il est doux, modeste, aimant, désintéressé, doué d'une sensibilité exquise », et faut-il s'étonner qu'on l'ait appelé un ours ? Le mot vient, je crois, de Mme d'Épinay, mais terme d'amitié dans sa bouche, il ne tarda pas à être employé au sérieux par des gens moins bienveillants. L'ami de Mme Latour, la Claire imitée de la

nouvelle Héloïse, lui écrivait le 15 janvier 1762 : « Je ne puis t'exprimer, ni bien comprendre tout ce que m'inspire la lettre de ton ours. Si je n'y avais remarqué que du caprice, cela ne me surprendrait pas; mais je trouve de l'inconséquence, de la fausseté, de l'impertinence. Je me suis donné trois fiers coups de poing sur la poitrine du commerce que je me suis avisée de lier entre vous. Socrate disait qu'il se mirait quand il voulait voir un fou. Donnons cette recette à notre animal pour lui épargner de quitter son antre quand il aura pareille curiosité. Mon mari prétend qu'il faut enterrer Jean-Jacques auprès de son chien, je trouve, moi, qu'il lui fait encore trop d'*honneur*. »

Ours certes, et peu léché parfois, mais intelligent et conscient de la rudesse de son poil. « C'est une chose bien singulière, dit-il au Livre IV des *Confessions*, que mon imagination ne se montre jamais plus agréablement que quand mon état est le moins agréable, et qu'au contraire elle est moins riante lorsque tout rit autour de moi. Ma mauvaise tête ne peut s'assujettir aux choses. » Et ailleurs il s'écrie en-

core : « Non, la nature ne m'a point fait pour jouir. Elle a mis dans ma mauvaise tête le poison de ce bonheur ineffable dont elle a mis l'appétit dans mon cœur. »

Mauvaise tête, en effet, mais bon cœur, et toujours des contrastes, avec des naïvetés, je dirais même des puérilités qu'on ne s'attendrait pas à trouver chez l'auteur du *Contrat social* et des *Lettres de la Montagne*. C'est en 1757, à l'Ermitage, qu'il écrivit la *Nouvelle Héloïse*. « Content, dit-il, d'avoir grossièrement esquissé mon plan, je revins aux situations de détail que j'avais tracées ; et de l'arrangement que je leur donnai résultèrent les deux premières parties de la *Julie* que je fis et mis au net durant cet hiver avec un plaisir inexprimable, employant pour cela le plus beau papier doré, de la poudre d'azur et d'argent pour sécher l'écriture, de la nonpareille bleue pour coudre mes cahiers, enfin ne trouvant rien d'assez galant ni d'assez mignon pour les charmantes filles dont je raffolais comme un autre Pygmalion. » Et sa lettre à Saint-Lambert pour se plaindre du refroidissement de Mme d'Houdetot n'est-elle pas aussi une naïveté ? Rousseau lui-même

paraît avoir conscience de l'étrangeté de cette démarche qu'il appelle « un singulier parti ».

Si Pygmalion avait de l'imagination, Jean-Jacques n'en manquait pas ; il en avait trop, le malheureux. Chez lui la « folle du logis » occupe l'appartement d'honneur et si elle nous a donné les plus belles pages de la *Julie* et des *Confessions*, elle joue parfois à leur auteur, comme la sensibilité, de bien méchants tours. Elle aussi se développe de bonne heure dans ce cerveau extraordinaire. Tout enfant, enflammé par l'exemple des grands hommes de Rome et d'Athènes, et racontant à table l'aventure de Mucius Scaevola, il avance et tient la main sur un réchaud pour représenter son action.

« Je faisais ces méditations, raconte-t-il, au Livre IX des *Confessions*, dans la plus belle saison de l'année, au mois de juin, sous des bocages frais, au chant du rossignol, au gazouillement des ruisseaux... J'allai malheureusement me rappeler le dîner du château de Toune, et ma rencontre avec ces deux charmantes filles — Mlles Galley et de Graffenried — dans la

même saison et dans des lieux à peu près semblables à ceux où j'étais dans ce moment. Ce souvenir, que l'innocence qui s'y joignait me rendait plus doux encore, m'en rappela d'autres de la même espèce. Bientôt je vis rassemblés autour de moi tous les objets qui m'avaient donné de l'émotion dans ma jeunesse... Mon sang s'allume et pétille, la tête me tourne malgré mes cheveux grisonnants, et voilà le grave citoyen de Genève, voilà l'austère Jean-Jacques, à près de quarante-cinq ans, redevenu tout à coup le berger extravagant....

« Que fis-je en cette occasion ? Déjà mon lecteur l'a deviné, pour peu qu'il m'ait suivi jusqu'ici. L'impossibilité d'atteindre aux êtres réels me jeta dans le pays des chimères, et ne voyant rien d'existant qui fût digne de mon délire, je le nourris dans un monde idéal que mon imagination créatrice eut bientôt peuplé d'êtres selon mon cœur. Jamais cette ressource ne me vint plus à propos et ne se trouva si féconde. Dans mes continuelles extases, je m'enivrais à torrents des plus délicieux sentiments qui soient jamais entrés dans un cœur d'homme. Oubliant tout à fait la race humaine, je me fis

des sociétés de créatures parfaites, aussi célestes par leurs vertus que par leur beauté, d'amis sûrs, tendres, fidèles, tels que je n'en trouvai jamais ici-bas. Je pris un tel goût à flâner ainsi dans l'empyrée, au milieu des objets charmants dont je m'étais entouré, que j'y passai les heures, les jours sans compter; et perdant le souvenir de toute autre chose, à peine avais-je mangé un morceau à la hâte que je brûlais de m'échapper pour courir retrouver mes bosquets. Quand prêt à partir pour ce monde enchanté, je voyais arriver de malheureux mortels qui venaient me retenir sur la terre, je ne pouvais ni modérer ni cacher mon dépit, et n'étant plus maître de moi, je leur faisais un accueil si brusque qu'il pouvait porter le nom de brutal. Cela ne fit qu'augmenter ma réputation de misanthropie, par tout ce qui m'en eût acquis une bien contraire si l'on eût mieux lu dans mon cœur. »

Mais cette imagination ne lui montre pas toujours des objets aussi riants; lorsque Diderot est mis à la Bastille pour sa *Lettre sur les aveugles*, le bon Jean-Jacques en ressent des angoisses mortelles. « Ma funeste imagination, qui porte toujours le mal au pis, s'effaroucha.

Je le crus là pour le reste de sa vie. La tête faillit à m'en tourner. »

Les excès d'imagination et de sensibilité sont, paraît-il, une source de larmes, et c'est effrayant ce que le pauvre homme a pleuré dans sa vie. Toutes les fois qu'il y retourne, « il mouille de ses larmes et couvre de ses baisers » le lieu où il vit Mme de Warens pour la première fois ; en passant à Genève, lors de son voyage à Fribourg avec la Merceret, il est près de se trouver mal sur les ponts. « Jamais, raconte-t-il, je n'y suis entré sans sentir une certaine défaillance de cœur qui venait d'un excès d'attendrissement. En même temps que la noble image de la liberté m'élevait l'âme, celle de l'égalité, de l'union, de la douceur des mœurs me touchaient jusqu'aux larmes et m'inspiraient un vif regret d'avoir perdu tous ces biens. » Revoyant Diderot prisonnier à Vincennes, il ne peut lui parler que « par ses larmes et ses sanglots » ; à la première représentation du *Devin du village* à Fontainebleau, en présence du roi, il est tellement ému qu'il se met à pleurer ; et souvent, en allant à Colombier, il verse le long

des chemins « des larmes d'attendrissement en pensant aux bontés paternelles, aux vertus aimables, à la douce philosophie de Milord Maréchal. »

Quand il était enfant, sa tante lui chantait une chanson dont toute sa vie le souvenir l'attendrit. « Dirait-on que moi, vieux radoteur, rongé de soucis et de peines, je me surprends quelquefois à pleurer comme un enfant en marmottant ces petits airs d'une voix cassée et tremblante :

Tircis, je n'ose
Écouter ton chalumeau
Sous l'ormeau ;
Car on en cause
Déjà dans notre hameau.

« Je cherche où est le charme attendrissant que mon cœur trouve à cette chanson : c'est un caprice auquel je ne comprends rien ; mais il m'est de toute impossibilité de la chanter sans être arrêté par les larmes... »

Pourquoi s'excuser ? Ah ! les chansons du berceau ! Pas n'est besoin d'être Jean-Jacques pour qu'en y pensant l'émotion vous prenne à la gorge.

Qu'on ne s'imagine cependant pas que cet homme toujours prêt à s'attendrir fût un saule-pleureur. Il a sans doute ses moments d'humeur sombre, maussade même; il parle de tristesse et de mélancolie, mais dans la première partie de sa vie surtout sa gaieté se retrouve toujours. « C'étaient, dit-il, en 1749, à propos d'une erreur de Thérèse qui prenait le ministre Klupfell pour le pape, des rires inextinguibles, nous étouffions. Ceux qui, dans une lettre qu'il leur a plu de m'attribuer, m'ont fait dire que je n'avais ri que deux fois dans ma vie, ne m'ont pas connu dans ce temps-là, ni dans ma jeunesse, car assurément cette idée n'aurait jamais pu leur venir. »

Plus tard, au plus fort des persécutions, à Môtiers, par exemple, Rousseau ne perd pas sa bonne humeur. Lisez le récit de ses courses dans les montagnes du Val-de-Travers, en compagnie de d'Escherny, du colonel de Pury et d'autres encore. On y est gai, on rit, on plaisante, et à l'auberge on joue au jeu de l'oie. A Paris, dans les dernières années de sa vie, il n'a pas davantage perdu le rire. « Le cours de la conversation nous amena, raconte Coran-

cez, tous deux à des propos si gais, que le malheureux, dont le rire rouvrait toutes les plaies couvertes par de petites bandes de papier, me demanda grâce, mais avec des instances réitérées. » (Ces blessures provenaient d'une chute ; un gros chien l'avait jeté par terre en le heurtant dans sa course.)

On le voit, la mobilité des impressions est extrême chez Jean-Jacques et donne la main à la sensibilité dont il dit lui-même dans le second dialogue : « Quant à la sensibilité morale, je n'ai connu aucun homme qui en fût autant subjugué... Le besoin d'attacher son cœur, satisfait avec plus d'empressement que de choix, a causé tous les malheurs de sa vie. »

On me pardonnera de revenir si souvent sur cette sensibilité, mais on ne saurait trop, je crois, insister sur le rôle toujours croissant qu'elle a joué dans la vie de Rousseau qui réussit d'autant moins à la dominer qu'il lui manque l'énergie, la force de caractère nécessaires. Là est sa faiblesse, et il en a conscience, il s'en plaint fréquemment.

Il n'est pas le maître dans son ménage « et

pour ne pas m'exposer sans cesse à des orages, dit-il, je n'osais plus m'informer de ce qui s'y passait. Il aurait fallu, pour me tirer de tous ces tracas, une fermeté dont je n'étais pas capable. Je savais crier, et non pas agir ; on me laissait dire, et l'on allait son train. »

« Notre homme ne sera pas vertueux, dit, dans le second dialogue, Rousseau de Jean-Jacques, parce qu'il sera faible et que la vertu n'appartient qu'aux âmes fortes. Mais cette vertu à laquelle il ne peut atteindre, qui est-ce qui l'admirera, la chérira, l'adorera plus que lui ? Qui est-ce qui avec une imagination plus vive, s'en peindra mieux le divin simulacre ?... Jean-Jacques est faible, sans doute, et peu capable de vaincre ses passions ; mais il ne peut avoir que les passions relatives à son caractère, et des tentations basses ne sauraient approcher de son cœur. La source de toutes ses consolations est dans l'estime de lui-même. Il serait le plus vertueux des hommes si sa force répondait à sa volonté. »

Et cependant cette force, à l'occasion, ne lui manque pas. Voyez, par exemple, l'incident du peigne qu'on l'accusait injustement

d'avoir cassé chez le ministre Lambercier. « On ne put m'arracher l'aveu qu'on exigeait. Repris à plusieurs reprises, et mis dans l'état le plus affreux — c'est-à-dire battu comme plâtre — je fus inébranlable. J'aurais souffert la mort, et j'y étais résolu. Il fallut que la force même cédât au diabolique entêtement d'un enfant, car on n'appela pas autrement ma constance. Enfin je sortis de cette épreuve en pièces, mais triomphant. »

Plus tard il fit encore parfois acte d'énergie : ainsi, lorsque à Montpellier il résiste à la tentation, bien forte cependant, d'aller rejoindre Mme de Larnage à Saint-Andiol, ou quand ayant un besoin urgent d'argent et recevant une lettre qui en contient, il remet au lendemain de l'ouvrir, uniquement pour avoir le plaisir de se vaincre. Mais en somme son énergie plutôt passive dans les choses ordinaires de la vie ne se déploie vraiment, je l'ai déjà dit, que lorsqu'il tient la plume ; alors il bondit, et ce qu'il croit de son devoir de dire, il le dit, quelles qu'en puissent être les conséquences.

« Mon talent, dit-il dans les *Confessions*, était de dire aux hommes des vérités utiles,

mais dures, avec assez d'énergie et de courage ; il fallait m'y tenir. Je n'étais point né, je ne dis pas pour flatter, mais pour louer. La maladresse des louanges que j'ai voulu donner m'a fait plus de mal que l'âpreté de mes censures. »

Au roi de Prusse près de conclure la paix après la guerre de sept ans, il écrit de Môtiers le 30 octobre 1762 :

« Sire, vous êtes mon bienfaiteur et je porte un cœur fait pour la reconnaissance ; je viens m'acquitter envers vous si je puis. Vous voulez me donner du pain ; n'y a-t-il aucun de vos sujets qui en manque ? Otez de devant mes yeux cette épée qui m'éblouit et me blesse ; elle n'a que trop fait son devoir et le sceptre est abandonné. La carrière est grande pour les rois de votre étoffe, et vous êtes encore loin du terme : cependant le temps presse et il ne vous reste pas un moment à perdre pour aller au bout.

« Puissé-je voir Frédéric le juste et le redouté couvrir ses États d'un peuple nombreux dont il soit le père ! et J.-J. Rousseau, l'ennemi des rois, ira mourir au pied de son trône. »

Et ce souper chez Mme d'Épinay (1) avec Saint-Lambert, Duclos et Mlle Quinault où, les valets étant sortis, les propos les plus libres se donnent carrière. On parle mal de la religion. Rousseau se fâche et s'écrie : « Si c'est une lâcheté que de souffrir qu'on dise du mal de son ami absent, c'est un crime que de souffrir qu'on dise du mal de son Dieu qui est présent; et moi, messieurs, je crois en Dieu. »

J'ai cité un passage du *Mandement* de l'archevêque de Paris sur l'*Émile*. Qu'on me laisse y ajouter ici le début de la fière réponse de Rousseau :

« Pourquoi faut-il, Monseigneur, que j'aie quelque chose à vous dire ? Quelle langue commune pouvons-nous parler ? Comment pouvons-nous nous entendre ? Et qu'y a-t-il entre vous et moi ?

« Cependant il faut vous répondre ; c'est vous-même qui m'y forcez. Si vous n'eussiez attaqué que mon livre, je vous aurais laissé dire ; mais vous attaquez aussi ma personne ; et plus vous avez d'autorité parmi les hommes,

(1) *Mémoires de Mme d'Épinay.*

moins il m'est permis de me taire quand vous voulez me déshonorer. Je ne puis m'empêcher, en commençant cette lettre, de réfléchir sur les bizarreries de ma destinée : Elle en a qui n'ont été que pour moi. »

Il portait très haut le sentiment de sa dignité, le citoyen de Genève. « Je consens bien de vivre inconnu, mais non déshonoré, » écrit-il à Voltaire; mais ce sentiment si naturel dégénère trop souvent, d'un côté en un orgueil démesuré, de l'autre en une susceptibilité qui avec les années devient de la chair vive.

A Môtiers, un inconnu ayant appris qu'il relève d'une grave maladie, lui fait parvenir des offres de secours. Voici sa réponse à l'intermédiaire :

« J'ignore, monsieur, sur quoi fondé l'inconnu dont vous me parlez se croit en droit de me faire des présents; ce que je sais c'est que si jamais j'en acccepte, il faudra que je commence par bien connaître celui qui croira mériter la préférence, et que je pense comme lui sur ce point. Je suis fort sensible aux offres obligeantes que vous me faites. N'étant pas, quant à

présent, dans le cas de m'en prévaloir, je vous en fais mes remerciements et je vous salue, monsieur, de tout mon cœur. »

Ses écrits fourmillent de passages où son orgueil s'étale en grandes lettres. En voici quelques exemples entre mille à ajouter à ceux que nous avons déjà vus en passant. Parlant de son amourette avec Mme Basile à Turin, il raconte que « jamais passions ne furent en même temps plus vives et plus pures que les miennes; jamais amour ne fut plus tendre, plus vrai, plus désintéressé ».

Jean-Jacques fut un temps caissier de M. de Francueil, receveur général, mais cette occupation ne lui convint pas, et dans une maladie qu'il fit, il prit la résolution de renoncer pour jamais à tout projet de fortune et d'avancement, en brisant les fers de l'opinion sans souci du jugement des hommes. « Les obstacles que j'eus à combattre et les efforts que je fis pour en triompher sont incroyables. Je réussis autant qu'il était possible, et plus que je n'avais espéré moi-même. Si j'avais aussi bien secoué le joug de l'amitié que celui de l'opinion, je venais à bout de mon dessein, le plus

grand, peut-être, ou du moins le plus utile à la vertu que mortel ait jamais conçu. »

Dans sa réponse au roi Stanislas de Lorraine, qui avait critiqué son premier écrit — le discours de Dijon — il apprend au public comment un particulier pouvait défendre la cause de la vérité contre un souverain même. « Il est difficile, ajoute-t-il, de prendre un ton plus fier et plus respectueux que celui que je pris pour lui répondre. »

En quittant Paris pour se retirer à l'Ermitage, il écrit :

« Jusque là j'avais été bon ; dès lors, je devins vertueux, ou du moins enivré de vertu. Cette ivresse avait commencé dans ma tête, mais elle avait passé dans mon cœur. Le plus noble orgueil y germa sur les débris de la vanité déracinée. Je ne jouai rien : je devins en effet tel que je parus ; et pendant quatre ans au moins que dura cette effervescence dans toute sa force, rien de grand et de beau ne peut entrer dans un cœur d'homme dont je ne fusse capable entre le ciel et moi. Voilà d'où naquit ma subite éloquence ; voilà d'où se répandit dans mes premiers livres ce feu vraiment cé-

leste qui m'embrasait et dont pendant quarante ans il ne s'était pas échappé la moindre étincelle, parce qu'il n'était pas encore allumé. »

Le mot de sublime, qu'il s'applique, revient plusieurs fois sous sa plume, et lorsque parut la *Julie*, « les femmes surtout s'enivrèrent et du livre et de l'auteur, au point qu'il y en avait peu, même dans les hauts rangs, dont, dit-il, je n'eusse fait la conquête si je l'avais voulu ».

Voilà de l'orgueil, n'est-il pas vrai, et est-ce bien ce même homme qui se rappelant, après quarante ans, le mensonge qu'il avait fait au détriment de la pauvre Marion, s'écriait avec amertume : « J'ai peut-être fait périr dans l'opprobre et la misère une fille aimable, honnête, estimable, et qui sûrement valait beaucoup mieux que moi. » A M. Butta-Foco il écrit de Môtiers : « Mon âme épuisée d'ennui n'est plus en état de penser ; mon cœur est le même encore, mais je n'ai plus de tête ; ma faculté intelligente est éteinte ; je ne suis plus capable de suivre un objet avec quelque attention. »

Dans le *Second Dialogue*, Rousseau dit de Jean-Jacques :

« Jamais sentiment de haine et de jalousie contre aucun homme ne prit naissance au fond de son cœur; jamais on ne l'ouït dépriser ni rabaisser les hommes célèbres pour nuire à leur réputation. De sa vie il n'a tenté, même dans ses courts succès, de se faire ni parti, ni prosélytes, ni de primer nulle part. Dans toutes les sociétés où il a vécu, il a toujours laissé donner le ton par d'autres, s'attachant lui-même le premier à leur char parce qu'il leur trouvait du mérite et que leur esprit épargnait de la peine au sien. »

En outre Rousseau était, avec tout son orgueil, d'une timidité extrême. Il se dit lui-même quelque part dans les *Confessions* l'homme le plus timide que peut-être la nature ait jamais produit, et ce défaut — si on peut lui donner ce nom — a commencé de bonne heure, lors de son apprentissage de graveur.

« J'étais hardi chez mon père, libre chez M. Lambercier, discret chez mon oncle ; je devins craintif chez mon maître, et je fus dès lors un enfant perdu... » « Prenez-moi dans le calme, dit-il plus loin, je suis l'indolence et la timidité même ; tout m'effarouche, tout me re-

bute ; une mouche en volant me fait peur ; un mot à dire, un geste à faire, épouvantent ma paresse ; la crainte et la honte me subjuguent à tel point que je voudrais m'éclipser aux yeux de tous les mortels. S'il faut agir je ne sais que faire ; s'il faut parler je ne sais que dire ; si l'on me regarde, je suis décontenancé... »

Le séjour de Paris lui devint, on le sait, fort désagréable à un moment donné, lorsqu'il quitta la grande ville pour aller habiter l'Ermitage ; voici une des raisons qu'il en donne :

« Une autre chose y contribuait encore. Jeté malgré moi dans le monde sans en avoir le ton, sans être en état de le prendre et de m'y pouvoir assujettir, je m'avisai d'en prendre un à moi qui m'en dispensât. Ma sotte et maussade timidité que je ne pouvais vaincre ayant pour principe la crainte de manquer aux bienséances, je pris, pour m'enhardir, le parti de les fouler aux pieds. Je me fis cynique et caustique par honte ; j'affectai de mépriser la politesse que je ne savais pas pratiquer. »

N'est-ce pas le cas de bien des gens ? On ne sait pas assez ce que souffre un malheureux timide et s'étonnera-t-on que le pauvre philo-

sophe ait refusé l'honneur d'être présenté au roi le lendemain de la représentation du *Devin du Village?* « Je me figurais ensuite devant le roi, dit-il, présenté à Sa Majesté, qui daignait s'arrêter et m'adresser la parole. C'était là qu'il fallait de la justesse et de la présence d'esprit pour répondre. Ma maudite timidité qui me trouble devant le moindre inconnu m'aurait-elle quitté devant le roi de France ou m'aurait-elle permis de bien choisir à l'instant ce qu'il fallait dire ? »

J'ajoute que l'infirmité de Jean-Jacques eut une bonne part dans cette décision qui lui faisait perdre une pension à peu près certaine.

Et cependant (sans parler d'aventures comme celle de Lausanne, où il donne un concert sans savoir le premier mot de la musique) il eut dans sa vie des moments où sa timidité l'abandonna. C'est, par exemple, lorsqu'il quitte Paris pour l'Ermitage, comme je viens de le dire.

« J'étais vraiment transformé; mes amis, mes connaissances ne me reconnaissaient plus. Je n'étais plus cet homme timide et plutôt honteux que modeste, qui n'osait ni se présenter ni

parler, qu'un mot badin déconcertait, qu'un regard de femme faisait rougir. Audacieux, fier, intrépide, je portais partout une assurance d'autant plus ferme qu'elle était simple et résidait dans mon âme plus que dans mon maintien. Le mépris que mes profondes méditations m'avaient inspiré pour les mœurs, les maximes et les préjugés de mon siècle, me rendaient insensible aux railleries de ceux qui les avaient et j'écrasais leurs petits bons mots avec mes sentences, comme j'écraserais un insecte entre mes doigts. Quel changement !... Cet état dura près de six ans, et durerait peut-être encore, sans les circonstances particulières qui le firent cesser, et me rendirent à la nature, au-dessus de laquelle j'avais voulu m'élever. »

Il n'est point étonnant qu'avec un caractère aussi timide on soit pacifique jusqu'au fond de l'âme, et ici nous retrouvons une de ces inconséquences de tempérament, un de ces contrastes imprévus qui nous ont déjà si souvent frappés. Rousseau qui a déchaîné des tempêtes, bouleversé les consciences, allumé les bûchers sur lesquels ont flambé ses écrits, Rousseau qui

accoutume son siècle à discuter les droits de la royauté, de la richesse et de l'aristocratie, lui dont le *Contrat social* a été le code de la révolution française, Rousseau qui s'est mis mal avec tout le monde, avec l'Église qui l'accuse d'hérésie, et les encyclopédistes qui le traitent d'hypocrite, Rousseau ne demandait, après la vérité, qu'une chose... la paix.

Voyez ce passage de sa lettre à Mgr de Beaumont, déjà citée :

« Cependant j'ai passé ma jeunesse dans une heureuse obscurité, dont je ne cherchais point à sortir... J'approchais de ma quarantième année et j'avais, au lieu d'une fortune que j'ai toujours méprisée et d'un nom qu'on m'a fait payer si cher, le repos et des amis, les deux seuls biens dont mon cœur soit avide. »

« Plaignez-moi, Monsieur, écrit-il au pasteur de Montmollin, en lui envoyant les *Lettres de la Montagne*, d'aimer tant la paix et d'avoir toujours la guerre. »

Lors de sa réconciliation avec Grimm, qui le reçut pourtant en empereur romain, avec une morgue qu'il n'avait jamais vue à personne il dit « nous étions réconciliés; c'était toujours

un soulagement pour mon cœur que toute querelle jette dans des angoisses mortelles ».

Notons encore ici ce passage de sa troisième lettre à M. Butta-Foco :

« Or, Monsieur, je suis rassasié de disputes et de querelles. Je ne veux plus voir ni faire de mécontents autour de moi, à quel prix que cela puisse être. Je soupire après la tranquillité la plus profonde, et mes derniers vœux sont d'être aimé de tout ce qui m'entoure et de mourir en paix. »

Ce besoin de paix était sincère, et remarquons-le, jamais Rousseau ne s'attaque aux individus; il sape par leur base les idées, les mœurs, les institutions, mais il ne tire pas sur les hommes qui en sont l'incarnation. Dans toute sa vie il n'a fait qu'une satire adressée au colonel Godard, dont il croyait avoir à se plaindre (à propos d'un neveu auprès de qui on voulait le placer comme gouverneur). Cette satire commence ainsi :

Tu croyais, vieux penard, qu'une folle manie
D'élever ton neveu m'inspirerait l'envie.

« Cette petite pièce, dit-il, mal faite à la vérité, mais qui ne manquait pas de sel et qui annonçait du talent pour la satire, est cependant le seul écrit satirique qui soit sorti de ma plume. J'ai le cœur trop peu haineux pour me prévaloir d'un pareil talent ; mais je crois qu'on peut juger par quelques écrits polémiques faits pour ma défense, que si j'avais été d'humeur batailleuse, mes agresseurs auraient eu rarement les rieurs de leur côté. »

Nous l'en croyons sur parole, et nous verrons que même au plus fort de ses malheurs, il n'a jamais cherché à se venger de ses ennemis, réels ou imaginaires, et à rendre coup pour coup, blessure pour blessure. Il s'est défendu avec toute l'énergie du désespoir, mais pas un mot haineux n'est sorti de sa plume.

C'est qu'une grande bienveillance était au fond de son caractère ; il nous le dit à plusieurs reprises, et ses contemporains, ceux qui l'ont jugé sans parti pris, le confirment tous. Dans la *Vision de Pierre de la Montagne* la voix lui dit :

« Car dans le fond ton frère Jean-Jacques

est un bon homme, qui ne fait de tort à personne, qui craint Dieu et qui aime la vérité ». Voyez encore la fin de la lettre écrite d'Yverdon à M. Moultou, après sa fuite de France.

...« Mon bon ami, que j'aime à être bien voulu et caressé ! Il me semble que je ne suis plus malheureux quand on m'aime : la bienveillance est douce à mon cœur, elle me dédommage de tout. Cher Moultou, un temps viendra peut-être que je pourrai vous presser contre mon sein, et cet espoir me fait encore aimer la vie. »

« J'ai un cœur très aimant, écrit-il, en 1762, à M. de Malesherbes, mais qui peut se suffire à lui-même. J'aime trop les hommes pour avoir besoin de choix parmi eux ; je les aime tous ; et c'est parce que je les aime que je hais l'injustice ; c'est parce que je les aime que je les fuis ; je souffre moins de leurs maux quand je ne les vois pas ; et cet intérêt pour l'espèce suffit pour nourrir mon cœur ; je n'ai pas besoin d'amis particuliers, mais quand j'en ai, j'ai grand besoin de ne pas les perdre ; en cela d'autant plus coupables que je ne leur demande que de l'amitié, et que, pourvu qu'ils m'aiment

et que je le sache, je n'ai pas même besoin de les voir. »

Singulière amitié, il faut en convenir, que celle qui croît en raison directe du carré des distances; pour un peu, elle s'appellerait de l'égoïsme, mais on ne saurait juger Rousseau comme tout le monde; il aimait le paradoxe et ici encore celui qui a dit que l'homme qui pense est un animal dépravé n'a rien fait comme les autres.

Quoi qu'il en soit, est-ce bien là l'homme que l'amie de Mme Latour ne jugeait pas digne d'être enterré à côté de son chien ? Et cette bonté ne reste pas platonique, elle s'affirme par les œuvres. Presque toujours à court d'argent, vivant au jour le jour, côtoyant toute sa vie la pauvreté, n'ayant pas, on s'en souvient, le moyen de boire du vin à ses deux repas, il fait une pension à la tante qui l'a élevé, et lorsque Genève, assiégée par le duc de Savoie, est dans la détresse, il lui envoie — lui qu'elle a condamné sans l'entendre — 350 francs pour soulager la misère du peuple.

« Un homme distingué, qui a connu Jean-Jacques plus tard et qui ne l'a point flatté,

M. de Saint-Lambert, écrit Fritz Berthoud, dit de lui : « Je l'ai vu malade du mal d'autrui et se privant du nécessaire pour soulager les malheureux. » Au plus fort de leur querelle, M. de Montmollin lui rend le même témoignage; on lit dans sa *Réfutation :*

« M. Rousseau s'est fait aimer et estimer dans ces cantons par son affabilité, sa douceur, sa modération, son silence et ses aumônes qu'il fait sans ostentation, car, quoiqu'il ne soit pas riche, ni près de là, à ce que je crois, il se rend recommandable par ce dernier endroit et s'élargit beaucoup, sans éclat, le jour qu'il communia. »

Un pareil témoignage n'est pas suspect, et c'est peut-être à cette place qu'il convient de faire observer que Rousseau n'était pas toujours aussi maussade et désagréable que la légende le prétend. Nous l'avons déjà vu riant aux éclats, gai et enjoué, écoutons-le maintenant mettre son contentement d'esprit en parallèle avec la mauvaise humeur de Voltaire.

« Je ne puis m'empêcher, Monsieur, lui écrit-il, de remarquer à ce propos une opposition

bien singulière entre vous et moi dans le sujet de cette lettre. Rassasié de gloire et désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance ; bien sûr de votre immortalité, vous philosophez paisiblement sur la nature de l'âme ; et si le corps ou le cœur souffre, vous avez Tronchin pour médecin et pour ami ; vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre. Et moi, homme obscur, pauvre et tourmenté d'un mal sans remède, je médite avec plaisir dans ma retraite et trouve que tout est bien. D'où viennent ces contradictions apparentes ? Vous l'avez vous-même expliqué : vous jouissez, moi j'espère ; et l'espérance embellit tout. »

A Moultou, au moment d'être décrété par le Parlement à cause de l'*Émile*, il écrit :

« Mais, cher Moultou, si la devise que j'ai prise n'est pas un pur bavardage, c'est ici l'occasion de m'en montrer digne ; et à quoi puis-je employer mieux le peu de vie qui me reste ? De quelque manière que me traitent les hommes, que me feront-ils que la nature et mes maux ne m'eussent bientôt fait sans eux ? Ils pourront m'ôter une vie que mon état me rend à charge, mais ils ne m'ôteront pas ma liberté ;

je la conserverai, quoi qu'ils fassent, dans leurs liens et dans leurs murs. Ma carrière est finie, il ne me reste plus qu'à la couronner. J'ai rendu gloire à Dieu, j'ai parlé pour le bien des hommes. O ami! pour une si grande cause ni toi ni moi ne refuserons jamais de souffrir. C'est aujourd'hui que le Parlement rentre; j'attends en paix ce qu'il lui plaira d'ordonner de moi. »

Qui de nous ne voudrait avoir à son service une aussi douce philosophie dans tous les moments de sa vie? Et voyez encore la fin de cette lettre à M. Lalliaud, écrite à Bourgoin en 1768, au plus fort des malheurs de Rousseau.

« J'ai été très bien pendant une dizaine de jours; j'étais gai; j'avais bon appétit; j'ai fait à mon herbier de bonnes augmentations. Depuis deux jours je suis moins bien, j'ai la fièvre, un grand mal de tête, que les échecs où j'ai joué hier ont augmenté; je les aime et il faut que je les quitte; mes plantes ne m'amusent plus; je ne fait que chanter des strophes du Tasse; il est étonnant quel charme je trouve dans ce chant avec ma pauvre voix cassée et déjà tremblotante. Je me mis hier tout en larmes, sans

presque m'en apercevoir, en chantant l'histoire d'Olinde et de Sophronie ; si j'avais une pauvre petite épinette pour soutenir un peu ma voix faiblissante, je chanterais du matin jusqu'au soir. Il est impossible à ma mauvaise tête de renoncer aux châteaux en Espagne. Le foin de la cour du château de Lavaignac, une épinette et mon Tasse, voilà celui qui m'occupe aujourd'hui malgré moi. Bonjour, Monsieur ; ma femme vous salue de tout son cœur ; j'en fais de même ; nous vous aimons tous deux bien sincèrement. »

Les gens sereins sont volontiers confiants, et quoique la méfiance de Jean-Jacques fût devenue proverbiale — elle était plus incurable que son infirmité — il était, du moins dans la première partie de sa vie, l'homme le plus confiant du monde. Jugeait-il le cœur des autres d'après le sien et la noblesse de leurs sentiments d'après la conduite que lui-même aurait tenue à leur égard si les rôles avaient été intervertis ? Sa lettre au roi de Prusse pour lui annoncer son arrivée dans sa Principauté est bien remarquable sous ce rapport. On sait la réponse

qu'y fit le roi : « Jean-Jacques s'était élevé à côté de Coriolan, Frédérich ne fut pas au-dessous du général des Volsques. »

La lettre, déjà citée, à M. Martinet, châtelain du Val-de-Travers, en est encore un exemple : « Vous ne m'aimez pas, Monsieur, je le sais ; mais moi je vous estime ; je sais que vous êtes un homme juste et raisonnable ; cela me suffit pour laisser en toute confiance Mlle Levasseur sous votre protection... Je vous fais remettre un testament qui peut n'avoir pas toutes les formalités requises ; mais s'il ne contient rien que de raisonnable et de juste, pourquoi le casserait-on ? Je me fie bien encore à votre intégrité sur ce point. »

L'épisode du baron de Sauttern, ce mystérieux Hongrois qui vient à Môtiers pour former, disait-il, sa jeunesse à la vertu par le commerce avec Rousseau, témoigne également d'une rare confiance.

« Dans le fort de nos liaisons avec lui, raconte celui-ci, d'Ivernois de Genève m'écrivait que je prisse garde au jeune Hongrois qui était venu s'établir auprès de moi ; qu'on l'avait assuré que c'était un espion que le Ministre de France

avait mis près de moi. Cet avis pouvait paraître d'autant plus inquiétant, que dans le pays où j'étais tout le monde m'avertissait de me tenir sur mes gardes, qu'on me guettait, qu'on cherchait à m'attirer sur le territoire de France, pour m'y faire un mauvais parti.

« Pour fermer la bouche une fois à ces ineptes donneurs d'avis, je proposai à Sauttern, sans le prévenir de rien, une promenade pédestre à Pontarlier ; il y consentit. Quand nous fûmes arrivés à Pontarlier, je lui donnai à lire la lettre d'Ivernois ; et puis l'embrassant avec ardeur, je lui dis : Sauttern n'a pas besoin que je lui prouve ma confiance, mais le public a besoin que je lui prouve que je la sais bien placer. Cet embrassement fut bien doux ; ce fut un de ces plaisirs de l'âme que les persécuteurs ne sauraient connaître, ni les ôter aux opprimés. »

Touchante confiance que les malheurs et la maladie n'ont pas encore déflorée, et qui ne peut naître que dans un caractère honnête. Bernardin de Saint-Pierre dit que chez Rousseau ce qui surpassait encore le génie c'était la

probité, et nous devons le croire. On peut juger l'auteur du *Contrat social* comme on voudra, il est impossible, si l'on oublie les vols de son enfance, de lui refuser une honnêteté parfaite, à l'abri de tout soupçon. C'est là une de ces qualités qui chez lui rachète beaucoup de défauts.

« Mes affaires, écrit-il à Mlle de Graffenried, en 1732, sont dans une fort mauvaise crise. Je suis déjà fort endetté et je n'ai qu'une seule écolière. Tout est en campagne; je ne sais comment sortir; je ne sais comment rester, car je ne sais point faire de bassesses. »

Un grand personnage de ses protecteurs — je crois le maréchal de Luxembourg — qui jouit de la franchise de port en vertu de ses fonctions, veut l'en faire profiter et lui envoyer ses paquets et sa correspondance sous le couvert officiel. Rousseau a le courage de refuser cette faveur qui blesse l'honnêteté; et le libraire Duchesne voulant, pour plus de sûreté, imprimer l'*Émile* avec fausse indication de provenance, il lui écrit : « J'avoue que je ne vois point sans répugnance ces mots de : *La Haye* et *Jean Neaulme* sur un livre imprimé à Paris,

ensorte que l'ouvrage d'un ami de la vérité commence par un mensonge .»

De pareils scrupules honorent fort un homme contre qui ce volume devait déchaîner des tempêtes, et voyez encore le trait suivant. A Môtiers M. d'Ivernois le charge de remettre un louis à une pauvre voisine, lui recommandant de ne pas le nommer. Jean-Jacques ne peut pas admettre cette condition « parce que ce serait faire présumer à ces bonnes gens que cette libéralité vient de moi et que je me cache par modestie, idée à laquelle il ne me convient pas de donner lieu ».

A noter également ici ce passage de la préface de la *Nouvelle Héloïse :* « Tout honnête homme doit avouer les livres qu'il publie; je me nomme donc à la tête de ce recueil, non pour me l'approprier, mais pour en répondre. S'il y a du mal qu'on me l'impute; s'il y a du bien je n'entends point m'en faire honneur. Si le livre est mauvais j'en suis plus obligé de le reconnaître; je ne veux pas passer pour meilleur que je ne suis .»

CHAPITRE IV

LES IDÉES DE PERSÉCUTIONS

Je viens de donner des exemples de la confiance de Rousseau, mais peu à peu elle disparaît pour faire place à une méfiance qui ne l'abandonne plus jamais.

« Ma destinée, nous dit-il dans la *Sixième Rêverie*, semble avoir tendu, dès mon enfance, le premier piège qui m'a rendu longtemps si facile à tomber dans tous les autres : je suis né le plus confiant des hommes, et, durant quarante ans entiers, jamais cette confiance ne fut trompée une seule fois. Tombé tout à coup dans un autre ordre de gens et de choses, j'ai donné dans mille

embûches sans jamais en apercevoir aucune; et vingt ans d'expérience ont à peine suffi pour m'éclairer sur mon sort. Une fois convaincu qu'il n'y a que fausseté et mensonge dans les démonstrations grimacières qu'on me prodigue, j'ai passé rapidement à l'autre extrémité; car, quand on est une fois sorti de son naturel, il n'y a plus de bornes qui nous retiennent. Dès lors je me suis dégoûté des hommes, et ma volonté, concourant avec la leur à cet égard, me tient encore plus éloigné d'eux que ne font toutes leurs machines. »

Quel changement! Quoi, c'est là cet homme si doux, si bienveillant, qui ne vit que pour l'amitié, cet homme dont le cœur ne connaît pas la haine! C'est là la plume dont se servait Saint-Preux, la plume qui a raconté le voyage de Toune avec Mlles de Graffenried et Galley! Non, ce n'est plus Rousseau, le Jean-Jacques que nous venons de voir; un autre a pris sa place, et c'est cet autre que nous allons maintenant étudier.

J'utiliserai dans ce chapitre et le suivant à peu près exclusivement les lettres du philosophe, les *Dialogues* et les *Rêveries du Promeneur soli-*

taire qui, permettant de suivre pour ainsi dire jour par jour ses pensées et le développement des idées de persécutions, donnent ainsi une base d'appréciation beaucoup plus sûre encore que les *Confessions*. Celles-ci ont été écrites en partie de mémoire, à une époque où ces idées dominaient déjà complètement Rousseau et ne vont d'ailleurs que jusqu'à son départ de Suisse.

Il se plaint des démonstrations grimacières des hommes et des machines qu'ils emploient contre lui. Qu'entend-il par là ? Développons sa pensée, et pour cela je ne saurais mieux faire que de citer quelques passages de sa lettre à M. de Saint-Germain, en date du 26 février 1770, soit cinq ans après sa fuite de Môtiers et huit ans avant sa mort. Ils sont un peu longs, mais sa prose vaut bien la mienne, et le lecteur y perdra d'autant moins que dans tous ses écrits je n'ai rien trouvé d'aussi complet sur les persécutions dont il se dit la victime. C'est un résumé qui me dispensera de beaucoup de citations.

« Quels sont mes torts envers M. de Choiseul ? Un seul, mais grand, celui d'avoir

pu l'estimer. Dans ma retraite, je ne connaissais de lui que son ministère, son pacte de famille me prévint en faveur de ses talents. Il avait paru bien disposé pour moi : cette bienveillance m'en avait inspiré. Je ne savais rien de son naturel, de ses goûts, de ses inclinations, de son caractère ; et dans les ténèbres où je suis plongé depuis tant d'années, j'ai longtemps ignoré tout cela. Jugeant du reste par ce qui m'était connu, je lui donnai des louanges qu'il méritait trop peu pour les prendre au pied de la lettre. Il se crut insulté : de là sa haine et tous mes malheurs. En me punissant de mon tort il m'en a corrigé. S'il me punit maintenant de lui rendre justice, il ne peut être trop sévère; car assurément je la lui rends bien. Pour mieux assouvir sa vengeance, il n'a voulu ni ma mort qui finissait mes malheurs, ni ma captivité, qui m'eût du moins donné le repos. Il a conçu que le plus grand supplice d'une âme fière et brûlante d'amour pour la gloire était le mépris et l'opprobre, et qu'il n'y avait point pour moi de pire tourment que celui d'être haï; c'est sur ce double objet qu'il a dirigé son plan. Il s'est appliqué à me travestir

en monstre effroyable; il a concerté dans le secret l'œuvre de ma diffamation; il m'a fait enlacer de toutes parts par ses satellites; il m'a fait traîner par eux dans la fange; il m'a rendu la fable du peuple et le jouet de la canaille. Pour m'accabler encore mieux de la haine publique, il a pris soin de la faire sortir par les moqueuses caresses des fourbes dont il me faisait entourer; et pour dernier raffinement il a fait en sorte que partout les égards et les attentions paraissent me suivre, afin que quand, trop sensible aux outrages, j'exhalerais quelques plaintes, j'eusse l'air d'un homme qui n'est pas à son aise avec lui-même, et qui se plaint des autres parce qu'il est mécontent de lui...

« Mais quels sont enfin ces forfaits dont je me suis avisé si tard de souiller une réputation déjà tout acquise par mieux que des livres, par quarante ans d'honneur et d'intégrité? Oh! c'est ici le mystère profond qu'il ne faut jamais que je sache, et qui ne doit être ouvertement publié qu'après ma mort, quoiqu'on fasse en sorte, pendant ma vie, que tout le monde en soit instruit, hors moi seul. Pour me forcer, en attendant, de boire la coupe amère de l'igno-

minie, on aura soin de la faire circuler sans cesse autour de moi dans l'obscurité, de la faire dégoutter, ruisseler sur ma tête afin qu'elle m'abreuve, m'inonde, me suffoque, mais sans qu'aucun trait de lumière l'offre jamais à ma vue et me laisse discerner ce qu'elle contient. On me séquestrera du commerce des hommes, même en vivant avec eux; tout sera pour moi secret, mystère et mensonge; on me rendra étranger à la société, sans paraître m'en chasser; on élèvera autour de moi un impénétrable édifice de ténèbres ; on m'ensevelira tout vivant dans un cercueil. C'est exactement ainsi que, sans prétexte et sans droit, on traite en France un homme libre, un étranger, qui n'est point sujet du roi, qui ne doit compte à personne de sa conduite, en continuant d'y respecter, comme il a toujours fait, le roi, les lois, les magistrats et la nation. Que s'il est coupable, qu'on l'accuse, qu'on le juge et qu'on le punisse; s'il ne l'est pas, qu'on le laisse libre, non en apparence, mais réellement. Voilà, Monsieur, ce qui est juste; tout ce qui est hors de là, de quelque prétexte qu'on l'habille, est trahison, fourberie, iniquité.

« Non, je ne serai point accusé, point arrêté, point jugé, point puni, en apparence; mais on s'attachera, sans qu'il y paraisse, à me rendre la vie odieuse, insupportable, pire cent fois que la mort; on me fera garder à vue; je ne ferai pas un pas sans être suivi; on m'ôtera tout moyen de rien savoir et de ce qui me regarde et de ce qui ne me regarde pas; les nouvelles publiques les plus indifférentes, les gazettes même me seront interdites ; on ne laissera courir mes lettres et paquets que pour ceux qui me trahissent, on coupera ma correspondance avec tout autre; la réponse universelle à toutes mes questions sera toujours qu'on ne sait pas; tout se taira dans toute assemblée à mon arrivée; les femmes n'auront plus de langue, les barbiers seront discrets et silencieux; je vivrai dans le sein de la nation la plus loquace comme chez un peuple de muets. Si je voyage on préparera tout d'avance pour disposer de moi partout où je veux aller; on me consignera aux passagers, aux cochers, aux cabaretiers; à peine trouverai-je à manger avec quelqu'un dans les auberges, à peine trouverai-je un logement qui ne soit pas isolé; enfin on aura soin de répandre

une telle horreur de moi sur ma route qu'à chaque pas que je ferai, à chaque objet que je verrai, mon âme soit déchirée : ce qui n'empêchera pas que traité comme Sancho, je ne reçoive partout cent courbettes moqueuses, avec autant de compliments de respect et d'admiration : ce sont de ces politesses de tigre, qui semblent vous sourire au moment qu'ils vont vous déchirer...

« Rien n'a été omis pour l'exécution de cette noble entreprise ; toute la puissance d'un grand royaume, tous les talents d'un ministre intrigant, toutes les ruses de ses satellites, toute la vigilance de ses espions, la plume des auteurs, la langue des clabaudeurs, la séduction de mes amis, l'encouragement de mes ennemis, les malignes recherches sur ma vie pour la souiller, sur mes propos pour les empoisonner, sur mes écrits pour les falsifier ; l'art de dénaturer, si facile à la puissance, celui de me rendre odieux à tous les ordres, de me diffamer dans tous les pays. Les détails de tous ces faits seraient presque incroyables s'il m'était possible d'exposer ici seulement ceux qui me sont connus. On m'a lâché des espions de toutes

les espèces, aventuriers, gens de lettres, abbés, militaires, courtisans : on a envoyé des émissaires en divers pays pour m'y peindre sous les traits qu'on leur a marqués. J'avais en Savoie un témoin de ma jeunesse, un ami que j'estimais, et sur lequel je comptais; je vais le voir; je vois qu'il me trompe; je le trouve en correspondance avec M. de Choiseul. J'avais à Paris un compatriote, un ami, très bon homme; on le met à la Bastille, j'ignore pourquoi, c'est-à-dire sous quel prétexte...

« Que je sache à tout prix de quoi je suis coupable; que j'apprenne enfin quel est mon crime; qu'on m'en montre le témoignage et les preuves, ces invincibles preuves qui, bien qu'administrées si secrètement et par des mains si suspectes, n'ont laissé le moindre doute à personne, et sur lesquelles âme vivante n'a même imaginé qu'il fût pourtant bon de savoir si je n'avais rien à dire; enfin qu'on daigne, je ne dis pas me convaincre, mais m'accuser, moi présent, et je meurs content (1)...

(1) Je suis persuadé qu'il y a sous tout cela quelque équivoque, quelque malentendu, quelque adroit mensonge, sur lequel un mot serait peut-être un trait de

« Monsieur, j'ai vécu : je ne vois plus rien, même dans l'ordre des possibles, qui pût me donner encore sur la terre un moment de vrai plaisir. On m'offrirait ici-bas le choix de ce que j'y veux être, que je répondrais : mort. Rien de ce qui flattait mon cœur ne peut plus exister pour moi. S'il me reste un intervalle encore jusqu'à ce moment si lent à venir, je le dois à l'honneur de ma mémoire. Je veux tâcher que la fin de ma vie honore son cours et y réponde. Jusqu'ici, j'ai supporté le malheur; il me reste à savoir supporter la captivité, la douleur, la mort : ce n'est pas le plus difficile; mais la dérision, le mépris, l'opprobre, apanage ordinaire de la vertu parmi les méchants, dans tous les points par où l'on pourra me les faire sentir. J'espère qu'un jour on jugera de ce que je fus par ce que j'ai su souffrir. Tout ce

lumière qui frapperait tout le monde et démasquerait les imposteurs. Ils le sentent et le craignent sans doute; aussi paraît-il qu'ils ont mis toute l'adresse, toute la ruse, toute la sagacité de leur esprit à chercher des raisons plausibles et spécieuses pour prévenir toute explication. Cependant, comment ont-ils pu couvrir l'iniquité de cette conduite jusqu'à tromper les gens de bon sens ? Voilà ce qui me passe.

que vous m'avez dit pour me détourner, quoique plein de sens, de vérité, d'éloquence, n'a fait qu'enflammer mon courage : c'est un effet qu'il est naturel d'éprouver près de vous ; et je n'ai pas peur que d'autres m'ébranlent quand vous ne m'avez pas ébranlé. Non, je ne trouve rien de si grand, de si beau, que de souffrir pour la vérité. J'envie la gloire des martyrs. Si je n'ai pas en tout la même foi qu'eux, j'ai la même innocence et le même zèle, et mon cœur se sent digne du même prix... »

Tel était le langage de Rousseau dans les dernières années de sa vie, langage peignant avec toute l'ardeur de la conviction l'état de son esprit ; c'est un cri de désespoir, l'appel : Au secours ! du malheureux qui se noie. Or cet état d'esprit a un nom dans la science ; il s'appelle le délire des persécutions, délire qui chez Jean-Jacques se prépare à l'Ermitage et à Montmorency, s'accentue à Môtiers et éclate définitivement en Angleterre.

Je ne puis le suivre ici pas à pas dans son développement, en reproduisant tous les passages des écrits de Rousseau qui l'indiquent ;

ils feraient à eux seuls un volume, et je dois me borner à transcrire par ordre chronologique les plus typiques.

Le philosophe fait pour la première fois allusion à des ennemis dans une lettre à Mme de Warens du *17 janvier 1749* à Paris. « ...Je tiens aux chausses des gens qui m'ont fait du mal, la bile me donne des forces, et même de l'esprit et de la science :

La colère suffit et vaut un Apollon.

« Je bouquine, j'apprends le grec. Chacun a ses armes, au lieu de faire des chansons à mes ennemis, je leur fais des articles de dictionnaire; l'un vaudra bien l'autre et durera plus longtemps. »

13 décembre 1756. A Mme d'Épinay. « Ma chère amie, il faudra que j'étouffe si je ne verse pas mes peines dans le sein de l'amitié. Diderot m'a écrit une lettre qui me perce l'âme. Il me fait entendre que c'est par grâce qu'il ne me regarde pas comme un scélérat, *qu'il y au-*

rait bien à dire là-dessus ; ce sont ses termes, et cela, savez-vous pourquoi ? Parce que Mme Le-Vasseur est avec moi. »

28 octobre 1757. A Mme de Saint-Lambert (à propos du devoir qu'on lui fait d'accompagner Mme d'Épinay à Genève). « On dirait qu'il y a une ligue entre tous mes amis pour abuser de mon état précaire et me livrer à la merci de Mme d'Épinay. »

Retenons ce mot de *ligue*, c'est ici la première fois, je crois, que Rousseau en fait usage ; plus tard, il reviendra journellement sous sa plume, et avec beaucoup d'autres termes du même genre fera partie des expressions caractéristiques de son délire.

23 novembre 1757. De l'Ermitage à Mme d'Epinay. « Si l'on mourait de douleur, je ne serais pas en vie ; mais enfin j'ai pris mon parti. L'amitié est éteinte entre nous, madame ; mais celle qui n'est plus garde ses droits que je sais respecter. Je n'ai point oublié vos bontés pour moi, et vous devez compter de ma part sur toute la reconnaissance qu'on peut avoir pour quelqu'un qu'on ne doit plus aimer. J'ai

pour juge ma conscience, et vous renvoie à la vôtre. »

Yverdon, 17 juin 1762. A Thérèse. « ...Je ne sais ce qui se passe, mais les iniquités du parlement ne peuvent plus me surprendre, et il n'y a point d'horreur auxquelles je ne sois déjà préparé. Mon enfant, ne me méprisez pas à cause de ma misère. Les hommes peuvent me rendre malheureux; mais ils ne sauraient me rendre ni méchant ni injuste; et vous savez mieux que personne que je n'ai rien fait contre les lois. »

Môtiers, 21 juillet 1762. A M. de Gingins. « ...De tous les maux de la vie humaine l'opprobre et les affronts sont les seuls auxquels l'honnête homme n'est point préparé. Tant de barbarie et d'acharnement m'ont pris au dépourvu. Calomnié publiquement par des hommes établis pour venger l'innocence, traité comme un malfaiteur dans mon propre pays que j'ai tâché d'honorer, poursuivi, chassé d'asile en asile, j'avais l'âme émue et troublée, j'étais découragé sans vous. Homme illustre et

respectable, vos consolations m'ont fait oublier mes misères. »

Môtiers, 23 septembre 1762. A M. Pictet. « ...D'ailleurs, Monsieur, cette persécution bien que plus couverte n'a pas cessé. On s'est aperçu que les voies publiques étaient trop odieuses; on en emploie maintenant d'autres qui pourront avoir un effet plus sûr sans attirer aux persécuteurs le blâme public... »

Môtiers, 8 août 1765. A M. du Peyrou. « ...Aujourd'hui M. de Montmollin lève le masque et se montre vraiment tel qu'il est ; sa conduite présente explique la précédente. Il est clair que sa prétendue tolérance, qui le quitte au moment qu'elle eût été le plus juste, vient de la même source que ce cruel zèle qui l'a pris subitement. Quel était son objet ? Quel est-il à présent ? Je l'ignore : je sais seulement qu'il ne saurait être bon... »

Wootton, 10 avril 1766. A son cousin Rousseau. « ...Quoi qu'il en soit, s'il y a des lâches et des traîtres dans ce pays, il y a aussi des gens d'honneur et d'une probité sûre, auxquels

un honnête homme peut, sans honte, avoir obligation... »

Wootton, 19 avril 1766. A lord ***. « ...Pour excuser l'indiscrétion qui m'a fait recourir à votre générosité, il suffit de jeter un coup d'œil sur ma situation. Trompé par des traîtres qui ne pouvant me déshonorer dans les lieux où j'avais vécu, m'ont entraîné dans un pays où je suis méconnu et dont j'ignore la langue, afin d'y exécuter plus aisément leur abominable projet, je me trouve jeté dans cette île après des malheurs sans exemple. Seul, sans appui, sans amis, sans défense... »

Wootton, avril 1766. A M. M. « ...Je sais que tout ce qui se passe à mon égard n'est point naturel, qu'une nation tout entière ne change pas immédiatement du blanc au noir... »

Wootton, 30 avril 1767. A M. Davenport. « ...Demain, Monsieur, je quitte votre maison... Je n'ignore ni les embûches qui m'attendent, ni l'impuissance où je suis de m'en garantir; mais, Monsieur, j'ai vécu; il ne me reste qu'à finir avec courage une carrière pas-

sée avec honneur. Il est aisé de m'opprimer, mais difficile de m'avilir... »

Douvres 1767. Au général Conway, (lors de sa fuite d'Angleterre). « ...Vous concevez, monsieur, que cette ignominie, intolérable au cœur d'un homme d'honneur, rend au mien le séjour de l'Angleterre insupportable. Mais on ne veut pas que j'en sorte ; je le sens, j'en ai mille preuves, et cet arrangement est très naturel ; on ne doit pas me laisser aller publier au dehors les outrages que j'ai reçus dans l'île, ni la captivité dans laquelle j'ai vécu... Je veux sortir, monsieur, de l'Angleterre ou de la vie ; et je sens que je n'ai pas le choix. Les manœuvres sinistres que je vois m'annoncent le sort qui m'attend ici si je feins seulement de vouloir m'embarquer. J'y suis déterminé pourtant, parce que toutes les horreurs de la mort n'ont rien de comparable à celles qui m'environnent. Objet de la risée et de l'exécration publique, je ne me vois environné que de signes affreux qui m'annoncent ma destinée... »

Trye, 12 août 1767. A M. de Mirabeau. « ...Vous voulez que je vous rende compte de

la manière dont je suis ici : non, mon respectable ami, je ne déchirerai pas votre noble cœur par un semblable récit. Les traitements que j'éprouve en ce pays de tous les habitants sans exception, et dès l'instant de mon arrivée, sont trop contraires à l'esprit de la nation et aux intentions du grand prince qui m'a donné cet hospice, pour que je puisse les imputer qu'à un esprit de vertige dont je ne veux pas même rechercher la cause. Puissent-ils rester ignorés de toute la terre ! Et puissé-je parvenir moi-même à les regarder comme non avenus ! »

Trye, juin 1768. Au prince de Conti. « Monseigneur, ceux qui composent votre maison (je n'en excepte personne) sont peu faits pour me connaître : soit qu'ils me prennent pour un espion, soit qu'ils me croient honnête homme, tous doivent également craindre mes regards... Aussi, Monseigneur, ils n'ont rien épargné et ils n'épargneront rien, chacun par les manœuvres qui leur conviennent, pour me rendre haïssable et méprisable à tous les yeux et pour me forcer de sortir enfin de votre château... »

Bourgoin, 5 octobre 1768. A M. Lalliaud.

« Plus je réfléchis aux traitements que j'éprouve, moins je puis comprendre ce qu'on me veut. Également tourmenté, quelque parti que je prenne, je n'ai la liberté ni de rester où je suis, ni d'aller où je veux; je ne puis pas même obtenir de savoir où l'on veut que je sois, ni ce qu'on veut faire de moi. J'ai vainement désiré qu'on disposât ouvertement de ma personne; ce serait me mettre en repos, et voilà ce qu'on ne veut pas... »

Monquin, 17 janvier 1770. A Mme B. « Je suis environné, je le sais, d'espions empressés et d'ardents satellites qui me flattent pour me poignarder; mais ce sont des traîtres; ils font leur métier. »

C'est cinq semaines plus tard que Rousseau écrit la lettre à M. de Saint-Germain que j'ai mentionnée en tête de ces citations et qui est l'une des dernières du recueil. Elle porte le numéro 1026 de l'édition Hachette, le nombre total étant de 1082.

Avec les années, les idées de persécutions ne font qu'augmenter. Voici quelques passages tirés des *Dialogues* et des *Rêveries*.

Second dialogue. « Je l'ai vu, serré dans leurs lacs, se débattre très peu pour en sortir; entouré de mensonges et de ténèbres, attendre sans murmure la lumière et la vérité; enfermé vif dans un cercueil, s'y tenir assez tranquille sans même invoquer la mort. Je l'ai vu pauvre, passant pour riche; vieux, passant pour jeune; doux, passant pour féroce; complaisant et faible, passant pour inflexible et dur; gai, passant pour sombre; simple enfin jusqu'à la bêtise, passant pour rusé jusqu'à la noirceur. Je l'ai vu, livré par vos messieurs à la dérision publique, flagorné, persiflé, moqué des honnêtes gens, servir de jouet à la canaille, le voir, le sentir, en gémir, déplorer la misère humaine et supporter patiemment son état. »

Première promenade. « ...Eh! comment aurais-je pu prévoir le destin qui m'attendait? Comment le puis-je concevoir encore aujourd'hui que j'y suis livré? Pouvais-je dans mon bon sens supposer qu'un jour moi, le même homme que j'étais, le même que je suis encore, je passerais, je serais tenu, sans le moindre doute, pour un monstre, un empoisonneur, un

assassin ; que je deviendrais l'horreur de la race humaine, le jouet de la canaille ; que toute la salutation que me feraient les passants serait de cracher sur moi ; qu'une génération tout entière s'amuserait d'un accord unanime à m'enterrer tout vivant ? Quand cette étrange révolution se fit, pris au dépourvu, j'en fus d'abord bouleversé. Mes agitations, mon indignation, me plongèrent dans un délire qui n'a pas eu trop de dix ans pour se calmer ; et, dans cet intervalle, tombé d'erreur en erreur, de faute en faute, de sottise en sottise, j'ai fourni par mes imprudences, aux directeurs de ma destinée, autant d'instruments qu'ils ont habilement mis en œuvre pour la fixer sans retour... »

Seconde promenade. « ...Mais toutes les volontés, toutes les fatalités, la fortune et toutes les révolutions, ont affermi l'œuvre des hommes ; et un concours si frappant, qui tient du prodige, ne peut me laisser douter que son plein succès ne soit écrit dans les décrets éternels... »

Le *crescendo* des idées de persécutions est re-

marquable; d'abord isolées, jaillissant çà et là comme les lueurs fugitives d'un feu qui s'allume, restreintes aux personnes avec qui il est en relation, elles ne tardent pas à s'étendre, à gagner de proche en proche, à remplir tout son horizon; elles se fixent, prennent corps, s'enchaînent, s'érigent en un véritable système dont la lettre à Saint-Germain est le résumé. Dans l'origine elles n'avaient non seulement rien d'absurde ou d'impossible en soi, mais encore — je le relève expressément — pouvaient s'expliquer par les procédés dont le philosophe était l'objet de la part et des encyclopédistes, ses soi-disant amis, et des autorités. Mais elles ne tardent pas à tomber dans l'incohérence, tout en s'étendant à des gens qui n'ont pour lui qu'amitié et bienveillance.

Ses amis les plus sincères, ceux dont l'affection et le désintéressement sont au-dessus de tout soupçon deviennent bientôt suspects à ses yeux. Ils ne peuvent partager ses idées fausses, ils le rappellent au bon sens, donc : ils pactisent avec l'ennemi. Les attentions qu'on a pour lui sont des mensonges et des trahisons; il se méfie de tout et de chacun, voit partout des

traîtres et des espions, et fuit de lieu en lieu à la recherche d'un repos qu'il ne trouvera pas, parce qu'il porte son malaise avec lui. On ne guérit pas d'une migraine en changeant de chambre.

« Eh ! s'écrie-t-il dans sa lettre à Saint-Germain, que reste-t-il ici-bas pour me faire aimer à vivre ? Déjà vieux, souffrant, sans ami, sans appui, sans consolation, sans ressource, voilà la pauvreté prête à me talonner ; et quand on m'aurait laissé même la liberté d'employer mes talents à gagner mon pain, de quoi jouirais-je en le mangeant ? Quoi ! voir toujours des hommes faux, haineux, malveillants ! Toujours des masques, toujours des traîtres ! Et loin de vous, pas un seul visage d'homme... »

CHAPITRE V

TRAITS CARACTÉRISTIQUES DU DÉLIRE

Mais, me dira-t-on peut-être, est-ce bien là du délire ? Rousseau n'avait-il donc pas raison de se plaindre, et si la société a des torts envers lui, avez-vous le droit de le traiter d'insensé ? Des confrères en littérature, jaloux de ses succès, lui jouent de mauvais tours ; il publie l'*Émile* avec l'aide de Mme la maréchale de Luxembourg et l'assentiment de M. de Malesherbes, et le lendemain le Parlement le décrète ; le Conseil de Genève le condamne sans l'avoir entendu et sans même avoir lu son ouvrage ; on le traque

d'État en État comme une bête malfaisante; on le lapide, et quand il réclame contre de pareils procédés, vous lui dites qu'il a perdu la raison.

C'est là une objection dont je suis, certes, loin de méconnaître la valeur. Un homme prétend avoir des ennemis, cela s'est vu; il se croit persécuté, cela n'a rien d'impossible ni d'absurde en soi, et pour apprécier son état mental je dois, d'une part, comparer ses assertions à la réalité; de l'autre, examiner l'influence qu'elles peuvent avoir sur ses pensées et sur ses actes.

Serrons donc la question de plus près; comparons les idées de Jean-Jacques aux faits et voyons, surtout, si les traits les plus saillants de sa situation d'esprit cadrent oui ou non à la forme ordinaire du délire des persécutions, tel que l'aliéniste le rencontre chaque jour dans la pratique. Je voudrais pouvoir faire ici un tableau complet de ce délire, comme point de comparaison, mais ce serait allonger outre mesure cette étude, et je me borne à relever quelques-uns des symptômes les plus caractéristiques du délire de Jean-Jacques.

Et d'abord, je l'ai déjà mentionné, les expressions mêmes dont il se sert en parlant de ses ennemis et des persécutions dont il se croit la victime portent le cachet spécial de cette forme de délire. En voici encore quelques exemples tirés de ses lettres.

Il parle du « polichinelle Voltaire et du compère Tronchin, qui, tout doucement et derrière la toile, ont mis en jeu toutes les autres marionnettes de Genève et de Berne; celles de Paris sont menées aussi, mais plus adroitement encore, par un autre Arlequin que vous connaissez bien... » Plus loin, à Môtiers, c'est « un sicaire et ses satellites », sans doute M. de Montmollin, car le mois suivant il le traite de cuistre.

« Je trouve, écrit-il à du Peyrou, qu'il est au-dessous de vous de vous occuper de ce cuistre de Montmollin et de sa vile séquelle. Oubliez que toute cette canaille existe; ces gens-là n'ont de sentiment qu'aux épaules, et l'on ne peut leur répondre qu'à coups de bâton. Je ne sais ce qu'a dit le moine Bergeon et ne m'en soucie guère... » En Angleterre : « Il convient que le public apprenne qu'il y a des traî-

tres secrets qui, sous le masque d'une amitié perfide, travaillent sans relâche à le déshonorer. »

Les termes de traître, de trahison, de conduite double et traîtresse, de lâcheté, de satellites flagorneurs et fourbes reviennent dès cette époque à chaque instant sous sa plume. Il parle aussi du jongleur Tronchin, du triumvirat de Voltaire, de d'Alembert et de Hume, de manœuvres secrètes et souterraines, de pièges et de lacs, de mystères et de noirs complots; il se croit soigneusement surveillé; l'œil vigilant de la malveillance ne le quitte pas un instant; il est environné de mouches et d'espions.

A Grenoble, il écrit à M. Servan: « ... Ne pensez pas que je conserve le fol espoir de trouver un asile paisible où je sois à l'abri des pièges secrets, des insultes et des affronts. Non, je n'attends plus ni équité ni commisération de personne... J'attends sans alarmes l'explosion qu'ils comptent faire après ma mort sur ma mémoire, semblables aux vils corbeaux qui s'acharnent sur les cadavres... » Notons ce *ils*, qui ne se rapporte à personne de mentionné

dans la lettre; il est typique, et l'aliéné l'emploie souvent sous cette forme pour désigner ses persécuteurs.

A Monquin, Rousseau se plaint des bandits en cotillon auxquels Mme de Césarges a jugé à propos de le livrer. Dans une lettre écrite de Paris à M. L. D. M., il dit :

« ... Oui, le cruel moment où cette lettre fut écrite, fut celui où, pour la première et l'unique fois, je crus percer le sombre voile du complot inouï dont je suis enveloppé; complot dont malgré mes efforts pour en pénétrer le mystère, il ne m'était venu jusqu'à la moindre idée, et dont la trace s'effaça bientôt dans mon esprit au milieu des absurdités sans nombre dont je suis enveloppé... Il n'y aura jamais que des cœurs capables du crime qui puissent en soupçonner le mien; et quant à la lâcheté, malgré tout l'effroi qu'on a voulu me donner, me voici dans Paris, seul, étranger, sans appui, armé de ma seule innocence et de mon courage, à la merci des adroits et puissants persécuteurs qui me diffament en se cachant, les provoquant, leur criant : « Parlez haut, me voilà ». Ma foi, il me semble, Monsieur, que

si quelqu'un fait le plongeon dans cette affaire, ce n'est pas moi. »

A M. de Sartine, directeur de police, il écrit : « ... Quoique je sois par moi-même le moins important des hommes, je le suis assez devenu par ma singulière position pour être assuré que rien de ce que je fais et de ce que je ne fais pas ne vous échappe... »

Ces passages montrent bien que Rousseau emploie exactement les termes dont se servent les délirants persécutés dans tous les pays. Ce sont des phrases et des mots stéréotypés, tantôt tirés du langage ordinaire, tantôt inventés pour les besoins de la cause ; et lui en invente aussi.

« Cependant vous avez commencé avec moi comme tout le monde, écrit-il en 1776 à Mme de Saint ***, et les louanges *hyperboliques* et outrées dont vos deux lettres sont remplies semblent être le cachet particulier de mes plus ardents persécuteurs... » Il souligne le mot hyperbolique et ajoute en note : « Voici encore un mot pour le dictionnaire. Hélas ! pour parler de ma destinée, il faudrait un vocabulaire tout nouveau, qui n'eût été composé que pour moi. »

Les mots du langage ordinaire ne lui suffisent plus, et ce passage est bien remarquable. Un délirant seul pouvait l'écrire.

Seul aussi l'aliéné s'imagine qu'il est un être unique au monde, seul de son espèce, une exception dans l'ordre naturel des choses, et nous trouvons cette idée bien établie chez Rousseau.

Dans les *Confessions,* à propos de querelles avec ses camarades d'enfance, il dit : « ... Les remarques sont si l'on veut puériles; mais il en résulte pourtant un exemple peut-être unique depuis qu'il existe des enfants. » A Môtiers, il écrit à du Peyrou, en parlant de la maladie de Mme Guyenet et du désespoir de sa famille : « Voilà, monsieur, l'objet que j'ai sous les yeux pour me consoler d'un tissu de malheurs sans exemple. » A Monquin « sa situation est unique, son cas inouï depuis que le monde existe ».

Dans sa lettre à M. de Beaumont, il dit : « Aujourd'hui... le défenseur de la cause de Dieu, flétri, proscrit, poursuivi d'État en État, d'asile en asile, sans égard pour son indigence, sans pitié pour ses infirmités, avec un acharne-

ment que n'éprouva jamais aucun malfaiteur, et qui serait barbare même contre un homme en santé, se voit interdire le feu et l'eau dans l'Europe presque entière; on le chasse du milieu des bois... Tout cela, Monseigneur, forme un concours dont je suis le seul exemple. » Dans le *Premier dialogue* enfin, Rousseau dit au Français : « Monsieur, c'est ici, depuis que le monde existe, la première fois qu'on a violé si ouvertement, si publiquement, la première et la plus sainte des lois sociales, celle sans laquelle il n'y a plus de sûreté pour l'innocence parmi les hommes. »

Beaucoup d'aliénés à bout d'arguments répondent aux preuves qu'on leur donne de la fausseté de leurs idées : « Oh ! moi, je suis une exception ». Un homme qui se croit mort vous dit sérieusement : « Je sais bien que les morts sont muets, mais moi je ne suis pas comme les autres; je suis un mort qui parle. »

Caractéristique est, en outre, chez Rousseau, la répétition fréquente des mêmes mots et des mêmes phrases.

Les personnes qui ont lu jusqu'à la fin les

lettres de Jean-Jacques auront remarqué le quatrain qu'il place en tête de la cent-vingtième adressée à l'abbé M. et sa nouvelle manière d'écrire la date.

Le quatrain est le suivant :

> Pauvres aveugles que nous sommes !
> Ciel, démasque les imposteurs,
> Et force leurs barbares cœurs
> A s'ouvrir aux regards des hommes.

Pour la date il sépare les deux premiers chiffres du millésime des deux derniers par un espace dans lequel il place, l'un au-dessus de l'autre, deux nombres : celui d'en haut est le jour du mois, celui d'en bas le mois lui-même ($17\frac{3}{2}70$). La plupart des lettres qu'il écrit dans la suite sont datées de cette façon, avec le même quatrain en tête.

Ceci n'est point une simple fantaisie ; c'est un trait caractéristique du délire systématisé, et Rousseau, comme tous les malades de ce genre, y attache évidemment une importance spéciale. Entouré de mystères, il y répond et s'en défend par des moyens mystérieux aussi. On voit fréquemment l'aliéné faire usage de signes

écrits, de gestes inconnus, se livrer à des actes incompréhensibles, qui tous ont néanmoins dans sa pensée une signification spéciale. Rousseau en était là ; il ne s'en cache pas, il nous le dit lui-même dans sa lettre du 28 février 1770 à l'abbé M. « ...La bizarre manière de dater qui vous a scandalisé est une formule générale dont depuis quelque temps j'use indifféremment avec tout le monde, qui n'a ni ne peut avoir aucun trait aux personnes à qui j'écris, puisque ceux qu'elle regarde ne sont pas faits pour être honorés de mes lettres, et ne le seront sûrement jamais. »

Et il termine une lettre écrite un mois plus tard à M. du Peyrou en lui disant : « Je signe afin que vous sachiez désormais sous quel nom vous avez à m'écrire. Je n'ai pas besoin de vous avertir que le quatrain joint à la date est une formule générale qui n'a nul trait aux personnes à qui j'écris. »

Cette formule a donc bien une signification spéciale et mystérieuse ; elle s'adresse aux ennemis du persécuté et — ô logique ! — c'est avec ses amis seuls qu'il s'en sert.

Enfin trois lettres de cette époque portent

comme *motto*, au lieu du quatrain, la devise genevoise *Post tenebras lux*, dont la signification est plus claire.

L'aliéné rapporte tout à lui ; l'égoïsme de la souffrance l'absorbe tout entier; il finit par s'envisager comme un centre autour duquel tourne le monde dans lequel il vit, monde qu'il voit au travers de son délire, c'est-à-dire travesti et défiguré. Les incidents qui lui sont les plus étrangers naissent à son intention, les événements les plus ordinaires prennent des proportions gigantesques. Si son délire est de nature expansive, il voit tout en beau ; si au contraire la dépression domine, il prend tout du mauvais côté.

Ce dernier cas est celui de Rousseau. Depuis longtemps d'une ombrageuse susceptibilité, défiant à l'excès, refusant souvent avec brutalité les cadeaux qu'on lui fait — chapons, abricots ou argent — il devient, à mesure que son délire s'accentue, d'une méfiance absolument maladive, voit de la trahison dans les témoignages de l'intérêt le plus sincère, interprète comme des injures les propos les mieux intentionnés.

« ...Mais s'il était possible au contraire, écrit-il à Dusaulx (en 1771), que m'ayant pris pour un hypocrite et un scélérat, vous m'eussiez cependant prodigué tant d'avances, de caresses, de cajoleries de toute espèce, pour capter ma confiance et mon amitié, soit parce que mon caractère supposé conviendrait au vôtre, soit pour aller par astuce à des fins que vous me cacheriez avec soin... J'ai vu, dans votre conduite avec moi les honnêtetés les plus marquées, les attentions les plus obligeantes, et des fins secrètes à tout cela : j'y ai même démêlé des signes de peu d'estime en bien des points, et surtout dans les fréquents petits cadeaux auxquels vous m'avez apparemment cru très sensible, au lieu qu'ils me sont indifférents ou suspects : *Timeo Danaos et dona ferentes.* »

C'est Dusaulx (1) qui rapporte la singulière impression que fit sur Jean-Jacques la mort de Louis XV.

« Il y avait en France deux hommes également détestés, moi et le roi ; il n'en reste plus qu'un, et vous sentez, mon ami, que je vais

(1) *De mes rapports avec J.-J. Rousseau.* Paris 1798.

hériter de la haine qu'on portait à ce prince; ainsi vous voyez où j'en suis. »

« On affecte même pour lui, dit-il dans le *Premier dialogue*, des attentions moqueuses et dérisoires, des respects comme ceux qu'on prodiguait à Sancho dans son île, et qui le rendent encore plus ridicule aux yeux de la populace. » Et en note il ajoute : « Comme quand on voulait à toute force m'envoyer le vin d'honneur à Amiens, qu'à Londres les tambours des gardes devaient venir battre à ma porte, et qu'au Temple M. le prince de Conti m'envoya sa musique à mon lever .» Le prince de Conti son protecteur !

En Angleterre, Hume avait fait faire son portrait par un peintre célèbre, Ramsay; et dans cela aussi notre homme voit après coup une grosse moquerie... « Quand il plut à l'honnête M. Hume — lettre 1033 — de me faire peindre en Angleterre, je ne pus jamais deviner son motif, quoique dès lors je visse assez que ce n'était pas l'amitié. Je ne l'ai compris qu'en voyant l'estampe. » Il se trouve avoir la figure d'un cyclope affreux, et cela, dit-il, n'est point surprenant, puisqu'on l'a forcé de poser dans

une attitude gênée, où ses muscles fortement tendus altèrent les traits de son visage.

A Mme Latour enfin, sa fidèle amie, qui plus tard prend publiquement sa défense, il avait écrit une de ses lettres ordinaires de reproches. Elle, lui ayant dit que cela s'appelait « enfoncer d'une main sûre un fer empoisonné dans le sein de l'amitié », il répond : « ...Sans vous dire, Madame, ce que je pense de cette phrase, je vous dirai seulement que je suis déterminé à n'avoir de mes jours de liaison d'aucune espèce avec quiconque a pu l'employer en pareille occasion. . »

Est-il étonnant que hanté par une telle méfiance, prévenu contre tout le monde, il se brouille avec chacun, avec ses meilleurs amis, qui, à bout de patience et d'arguments, l'abandonnent les uns après les autres comme un homme impossible. C'est ce que fait entre autres Milord Maréchal, qui pour en finir lui déclare qu'il ne répondra plus à ses lettres ; et pourtant jamais Jean-Jacques n'a eu d'ami plus sûr et plus désintéressé.

On a accusé Rousseau d'ingratitude ; est-ce

bien juste ? Le délire ne raisonne pas, et la susceptibilité maladive qu'il entraîne à sa suite est une mauvaise lunette pour voir les choses. Si le malade trompé par lui prend des attentions pour des moqueries ou, après coup, interprète faussement les bienfaits reçus, peut-on en conscience l'en rendre responsable ? Rousseau, d'ailleurs, si fier, si orgueilleux même, si l'on veut, semble n'accepter les bienfaits qu'à contre-cœur.

« Quant aux bienfaits, écrit-il à Grimm, en 1757, premièrement je ne les aime point et je n'en veux point, et je ne sais aucun gré de ceux qu'on me fait supporter par force. J'ai dit cela nettement à Mme d'Épinay avant d'en recevoir aucun d'elle ; ce n'est pas que je n'aime à me laisser entraîner comme un autre à des liens si chers, quand l'amitié les forme ; mais dès qu'on veut trop tirer la chaîne, elle rompt et je suis libre. »

Et ce passage du Livre IV de l'*Émile :* « L'ingratitude serait plus rare si les bienfaits à usure étaient moins communs. On aime ce qui nous fait du bien ; c'est un sentiment si naturel ! L'ingratitude n'est pas dans le cœur de l'homme,

mais l'intérêt y est : il y a moins d'obligés ingrats que de bienfaiteurs intéressés. Si vous me vendez vos dons, je marchanderai sur le prix ; mais si vous feignez de donner pour vendre ensuite à votre mot, vous usez de fraude : c'est d'être gratuits qui les rend inestimables. Le cœur ne reçoit de loi que de lui-même ; en voulant l'enchaîner on le dégage ; on l'enchaîne en le laissant libre... Jamais un vrai bienfait ne fit d'ingrat. »

Enfin, après que Milord Maréchal lui eut annoncé qu'il ne lui écrirait plus et ne répondrait plus à ses lettres, il parle à du Peyrou de sa reconnaissance et de son affection pour l'homme à qui il doit le plus et à qui il est le plus attaché. Ce n'est pas là le ton d'un ingrat.

J'ai rappelé plus haut que l'aliéné, « limitant, comme le dit si justement Brunetière (1), l'univers à la circonférence de son moi », rapporte tout à lui. Ce symptôme ne fait pas défaut chez Rousseau, et bien remarquable est entre autres

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1890.

l'idée que le Tasse a prédit ses malheurs. Écoutons Corancez.

« Je vous entends, dit-il, le Tasse est venu avant moi ; comment a-t-il eu connaissance de mes malheurs ? Je n'en sais rien, et probablement il n'en savait rien lui-même ; mais enfin il les a prédits. Remarquez que le Tasse a cela de particulier, que vous ne pouvez enlever de son ouvrage une strophe, d'une strophe un seul vers, et du vers un seul mot, sans que le poème entier ne s'écroule, tant il était précis et ne mettait rien que de nécessaire. Eh bien, ôtez la strophe entière dont je vous parle ; rien n'en souffre, l'ouvrage reste parfait. Elle n'a rapport ni à ce qui précède ni à ce qui suit ; c'est une pièce absolument inutile... »

Cette strophe, que Rousseau n'indique pas, est la 77me du VIIme chant de la *Jérusalem délivrée*. Tancrède dans son désespoir d'avoir tué Clorinde s'écrie : « Je vivrai errant, perdu dans mes tourments et dans mes justes fureurs. J'effrayerai les ombres mêmes que ma première erreur a dressées devant moi. J'aurai en horreur le soleil qui éclaire mes malheurs. J'aurai peur de moi-même et je ne

me retrouverai qu'en me fuyant toujours. »

Cette strophe peut en effet être retranchée du texte sans produire aucune lacune appréciable dans les lamentations du héros.

Lorsque nous éprouvons du malaise moral, de l'inquiétude, nous en cherchons instinctivement le motif en dehors de nous, dans les circonstances, personnelles ou non, qui les produisent d'ordinaire. Je souffre, je suis malheureux : donc quelque chose en est la cause, et je cherche ce quelque chose.

Un grand nombre de malades d'esprit, de ceux chez lesquels la faculté du raisonnement existe encore, se livrent aussi à ce travail si naturel de l'esprit. Le mélancolique, ne se rendant pas compte que son angoisse est sans motif, qu'elle naît de toutes pièces dans son système nerveux, en cherche l'explication autour de lui, et presque toujours ces tentatives d'explication le font tomber dans des idées fausses. Pour être angoissé ainsi, il faut « qu'un grand malheur le menace, ou bien qu'il ait commis des fautes dont sa conscience, enfin réveillée, lui fait trop tard hélas ! de justes reproches ».

Partant de là, un grand nombre de mélancoliques tantôt exagèrent des peccadilles sans importance, tantôt s'accusent de fautes ou de crimes qu'ils n'ont jamais commis, qui parfois même seraient impossibles à commettre.

Le persécuté cherche aussi à s'expliquer son malaise psychique, ses sensations étranges, les persécutions dont il se croit la victime. N'ayant rien à se reprocher dans le présent, il fouille son passé pour voir quelles fautes il pourrait bien avoir commises, grossit outre mesure des faits insignifiants et prête à ses persécuteurs des intentions, des pensées ou des actes dont l'idée ne les a jamais abordés. Son délire forme au dehors une fantastique projection qu'il prend pour la réalité.

Rousseau fait ainsi. Voyez, par exemple, l'histoire de ce vers de je ne sais laquelle de ses comédies :

C'est en le trahissant qu'il faut punir un traître.

C'est là son crime ; lui, l'amant de la vérité, il a recommandé le mensonge ! Haro sur le baudet !

Lui a-t-on vraiment reproché cet alexandrin comme une entorse faite à ses principes ? Je l'ignore, mais même si cela était, l'importance qu'il donne à l'affaire est maladive, et il y revient à plusieurs reprises.

Il s'imagine que la comtesse de Boufflers le hait à cause d'un passage de la *Nouvelle Héloïse* où elle voit une allusion personnelle déplaisante. Or quand Rousseau écrivit son roman il ne la connaissait pas encore. Et il attribue la haine de Mme de Luxembourg à des balourdises bien innocentes et bien involontaires qu'il a commises envers elle quelque douze ou quinze ans auparavant ! Or si même Mme de Luxembourg les a remarquées elle ne lui a retiré ni son amitié ni sa protection.

L'état du délirant persécuté est d'autant plus horrible qu'il sait moins ce qu'on lui reproche, et l'on comprend l'angoisse d'un homme qui ne peut se défendre parce qu'il ignore ce dont on l'accuse. Il demande des faits, des juges pour en connaître, une accusation directe, un ennemi qui le regarde en face, et n'obtenant rien, prend le silence pour de la lâcheté, les expli-

cations pour de sanglantes ironies. Aussi a-t-on vu des malades de cette catégorie commettre un véritable crime, poignarder, par exemple, la première personne qu'ils rencontrent dans la rue, pour forcer la société à s'occuper d'eux, à les faire paraître devant un tribunal où ils pourront tout à la fois se plaindre et se défendre.

Jean-Jacques n'en vient pas là, mais il veut savoir ce qu'on lui reproche, il demande des juges, une accusation précise, au grand jour. Nous l'avons déjà entendu; voici encore des passages caractéristiques... Dans une note du *Premier dialogue*, il dit en parlant de gens qui excitent le peuple à le brûler en effigie :

« Il y aurait à me brûler en personne deux grands inconvénients qui peuvent forcer ces messieurs à se priver de ce plaisir : le premier est qu'étant une fois mort et brûlé je ne serais plus en leur pouvoir, et ils perdraient le plaisir plus grand de me tourmenter vif; le second bien plus grave, est qu'avant de me brûler il faudrait enfin m'entendre, au moins pour la forme, et je doute que malgré vingt ans de persécutions et de trâmes, ils osent encore en courir le risque. »

Hélas ! personne ne veut l'entendre, parce que personne ne l'accuse plus. S'il a été décrété par le Parlement, si ses écrits ont été brûlés par la main du bourreau, lors de son retour en France après sa fuite d'Angleterre, l'autorité fermant les yeux, non seulement le laisse tout à fait tranquille, mais encore, à plusieurs reprises, lui fournit les passeports que ses continuels projets de voyage lui rendent nécessaires. C'est à la protection du prince de Conti qu'il doit cette mansuétude ; celui-ci lui donne asile dans son château de Trye, mais en lui recommandant la plus grande prudence et un strict incognito. C'est alors que Rousseau change de nom et signe ses lettres Renou. La sollicitude du prince et le conseil qu'il lui donne de ne rien faire sans son consentement entrent bientôt dans son délire. Il s'imagine que le prince, seul au courant du secret de sa situation et le voyant menacé de bien des dangers, le tient ainsi prisonnier — de concert avec Mme de Luxembourg — pour l'en mettre à couvert. Cette idée encore est bien caractéristique.

C'est peut-être ici le lieu, puisque nous

sommes à Trye, de rappeler le singulier épisode du séjour et de la maladie de du Peyrou, épisode raconté tout au long dans les lettres des deux amis publiées par M. Bonhôte. Du Peyrou tombe gravement malade et paraît accuser Rousseau, qui le soigne avec une ardente sollicitude, de vouloir l'empoisonner. Cette accusation le met naturellement hors de lui et une brouille sérieuse faillit s'ensuivre. Le Dr Mœtius attribue toute l'histoire à la folie de Jean-Jacques, mais c'est une erreur, car du Peyrou reconnaît positivement qu'il a déliré et reproche à son ami d'avoir pris pour bon argent les élucubrations d'un cerveau enfiévré.

Cet incident est intéressant en ce qu'il sert, sans doute, de point de départ à l'idée maladive de Rousseau que ses ennemis l'accusent d'être un empoisonneur. Il y revient plusieurs fois dans ses dernières lettres, et, dans ses *Dialogues* Rousseau dit au Français :

« ...Les crimes dont il est accusé sont des crimes d'esclave, qui n'approchèrent jamais des âmes libres ; dans nos contrées on n'en connaît point de pareils ; et il me faudrait plus de preuves encore que celles que vous m'avez four-

nies pour me persuader seulement que Genève a pu produire un empoisonneur.» Le Français répond : « ...Il sait à force d'opérations, de manipulations, concentrer tellement les poisons des plantes, qu'ils agissent plus fortement que même ceux des minéraux. Il les escamote et vous les fait avaler sans qu'on s'en aperçoive ; il les fait même agir de loin, comme la poudre de sympathie ; et comme le basilic il sait empoisonner les gens en les regardant... » Rousseau conclut : « ...Comme je ne défendrai jamais Jean-Jacques accusé d'assassinat et d'empoisonnement, je n'entends pas non plus le justifier d'être un monstre de débauche, un petit filou. »

Au crime d'empoisonnement Rousseau ajoute-t-il celui d'incendie ? Le passage suivant d'une lettre à du Peyrou pourrait le faire penser. « ...On dit que les affaires de votre pays vont très mal ; j'en suis vraiment affligé, à cause de beaucoup d'honnêtes gens à qui je m'intéresse. On prétend aussi que M. de Voltaire m'accuse d'avoir brûlé la salle de la Comédie à Genève. Voilà, sur mon Dieu, encore une autre accusa-

tion dont très assurément je ne me défendrai pas. » Il prend ici au sérieux une mauvaise plaisanterie de Voltaire.

Il a parlé plus haut d'assassinat. Certain passage d'une lettre adressée de Paris le 23 novembre 1770 à M. D. L. M. montrent qu'il se crut un instant accusé d'avoir été complice de Damien dans sa tentative d'assassinat de Louis XV, ou tout au moins qu'on s'amusa à le menacer de cette accusation par de mystérieuses allusions. Ici encore c'était fouiller dans le passé puisque le crime avait eu lieu en 1757, soit treize ans auparavant.

Une conception délirante très fréquente chez l'aliéné consiste à penser qu'on l'accuse de crimes commis par d'autres, qui plus adroits se dérobent, tandis que lui payera pour eux. Tel est aussi le cas de Rousseau.

« Des femmes étourdies, dit-il au *Second Dialogue,* des jeunes gens évaporés feront des quiproquos dont il restera chargé ; et ce sera beaucoup si des laquais gagnés ou peu fidèles, trop instruits des sentiments des maîtres à son égard,

ne sont pas quelquefois tentés d'en tirer avantage à ses dépens, bien sûrs que l'affaire ne s'éclaircira pas en sa présence, et que, quand cela arriverait, un peu d'effronterie, aidée des préjugés des maîtres, les tirerait d'affaire aisément. »

Notons en passant ce mot de *quiproquo*. Il revient souvent dans la bouche des malades et ici nous retrouvons l'idée émise par Rousseau dans la note de sa lettre à Saint-Germain. Il y a un équivoque, un malentendu ; ce n'est pas lui le coupable ; une explication franche et loyale fera découvrir l'erreur.

Je ne puis allonger davantage ce chapitre, mais un point cependant demande à être encore examiné. Rousseau a-t-il été le jouet de troubles sensoriels, illusions ou hallucinations ? Mœbius nie l'hallucination, mais paraît admettre l'illusion ; je serais, pour ce qui me concerne, beaucoup moins affirmatif, car de nombreux passages des lettres, des *Dialogues* et des *Rêveries* sont sous ce rapport très suspects. Écoutons plutôt :

« Et dans cette position ajustée, autant qu'il

m'était possible, aux manœuvres dont je me suis vu l'objet, aux allures que j'ai entrevues, aux propos mystérieux que j'ai pu saisir çà et là. Objet de la risée et de l'exécration publique je ne me vois environné que de signes affreux qui m'annoncent ma destinée. M. le prince de Conti n'est point encore venu, mais je lis dans la contenance des comploteurs qu'ils craignent peu son arrivée, que leur partie est bien liée, et qu'ils sont sûrs, malgré leur maître, de me chasser d'ici... J'entends rebattre à mes oreilles des propos si mystérieux... »

Ce sont là, je le répète, des propos très suspects dans la bouche d'un homme atteint du délire des persécutions. Les mots mêmes sont caractéristiques, l'halluciné seul parle ainsi. « Et vous vouliez, écrit Rousseau à la comtesse de Boufflers, en 1766, que je me refusasse à l'évidence, c'est ce que j'ai fait autant que j'ai pu; que je démentisse le témoignage de mes sens c'est un conseil plus facile à donner qu'à suivre. »

A la rigueur on pourrait admettre que Jean-Jacques, voyant toutes choses à travers le prisme de ses idées fixes, interprétait de cette façon

les signes d'intérêt ou de curiosité que sa présence devait provoquer; mais la scène singulière qui marque son voyage en Angleterre avec David Hume ne me paraît cependant pas pouvoir être expliquée ainsi.

« A souper, raconte-t-il, il fixait alternativement sur Mlle LeVasseur et sur moi des regards qui m'effrayèrent, et qu'un honnête homme n'est guère assez malheureux pour avoir reçu de la nature. Quand elle fut montée pour aller se coucher dans le chenil qu'on lui avait destiné, nous restâmes quelque temps sans rien dire : il me fixa de nouveau du même air; je voulus essayer de le fixer à mon tour, il me fut impossible de soutenir son affreux regard. Je sentis mon âme se troubler, j'étais dans une émotion horrible. Enfin le remords de juger d'un si grand homme sur des apparences prévalut; je me précipitai dans ses bras tout en larmes, en m'écriant : « Non, David Hume n'est pas un traître, cela n'est pas possible; et, s'il n'était pas le meilleur des hommes, il faudrait qu'il en fût le plus noir. »

Voyez enfin cette autre scène du même voyage. « Nous étions couchés dans la même

chambre et plusieurs fois au milieu de la nuit je l'entendis (Hume) s'écrier avec une véhémence extrême : *Je tiens J.-J. Rousseau !* Je pris ces mots dans un sens favorable qu'assurément le ton n'indiquait pas ; c'est un ton dont il m'est impossible de donner l'idée, et qui n'a nul rapport avec celui qu'il a pendant le jour, et qui correspond très bien aux regards dont j'ai parlé. »

A ce moment-là Rousseau et Hume étaient encore dans les meilleurs termes, et il me semble difficile de ne pas admettre de véritables hallucinations. Peu importe d'ailleurs ; tous les délirants ne sont pas hallucinés, et si les troubles sensoriels sont très fréquents dans la folie des persécutions, ils peuvent aussi, quoique rarement, faire tout à fait défaut. Le fait donc que Rousseau n'aurait pas eu d'hallucinations proprement dites n'infirmerait en rien la réalité de conceptions délirantes fixes.

Je m'arrête dans cet exposé sommaire des principaux symptômes de la maladie du philosophe, car j'en ai dit assez, je l'espère, pour montrer qu'elle est bien le délire systématisé

des persécutions. Qu'on fasse aussi large qu'on voudra la part du caractère excentrique, bizarre et hypocondriaque de Jean-Jacques; que l'on tienne compte dans la plus large mesure des chicanes et des vilains procédés dont il a été la victime, il n'en reste pas moins acquis que ses idées de persécutions, avec tout leur cortège de symptômes accessoires, dépassent très loin la limite de tolérance en dedans de laquelle un homme peut encore être appelé sain d'esprit. Tout le prouve, et les idées de Rousseau et ses actes et certains de ses écrits et, enfin, l'opinion de ceux de ses contemporains qui l'ont vu dans l'intimité les dernières années de sa vie. « Comme il a vécu longtemps dans cet état, dit Corancez, il a été assez généralement reconnu qu'il était devenu fou. Mais ses amis et ses ennemis se sont également trompés sur la cause de sa folie. »

C'est Corancez qui raconte l'accès subit de folie du cousin de Rousseau à Fontainebleau, en ajoutant que ce dernier en a eu lui-même un tout semblable lors de sa fuite d'Angleterre. C'était à Douvres; les vents contraires ne permettent pas de s'embarquer et Rousseau, croyant

à un complot, monte sur une élévation de terrain d'où il harangue le peuple qui, naturellement, ne comprend pas un mot de son discours. « C'est de Rousseau lui-même, affirme Corancez, que je tiens tous ces détails. Il m'ajoute qu'il ne peut me dissimuler, ni se dissimuler à lui-même que c'était une attaque de folie. Elle était telle, ajouta-t-il, que j'allai jusqu'à soupçonner cette digne femme, en me montrant la sienne, d'être du complot et de s'entendre avec mes ennemis. »

CHAPITRE VI

LES CAUSES

Quelles sont maintenant les causes de la folie de Jean-Jacques ? Les uns en ont accusé les plaisanteries de Voltaire et les persécutions des encyclopédistes ; les autres son incommensurable orgueil ; des troisièmes, enfin, ses infirmités. Voyons ce qu'il y a de fondé dans ces assertions.

Les mauvais procédés sont évidents, mais l'expérience montre d'une part : que l'immense majorité des aliénés atteints du délire des persécutions n'ont jamais eu à se plaindre de per-

sonne ; de l'autre : qu'il est en somme rare de voir des hommes qui auraient vraiment le droit de parler de persécutions, devenir la proie de ce genre de délire.

Morin, qui croit au complot aussi bien que Rousseau, pense qu'on ne saurait douter de l'existence « d'une vaste et ténébreuse intrigue dirigée avec un art infini par des personnages, la plupart distingués et puissants, qui se laissent rarement prendre sur le fait. Rousseau ne devint fou, dit-il, que parce qu'on le rendit très malheureux... Sain ou non d'esprit, il devait être déclaré fou ; cela entrait dans les moyens d'exécution du système, car il fallait mettre à tout prix les calomniateurs à couvert. Mais enfin, grâce à leur cruelle persévérance, de fictive qu'elle était d'abord la folie devint réelle ; la haine obtint plus qu'elle n'avait espéré. »

C'est cependant une grande erreur de penser que le délire soit forcément en rapport, dans sa forme, avec les causes qui le produisent : que de soucis et de chagrins naît toujours une folie triste, ou d'un excès d'orgueil une folie ambitieuse. Dans beaucoup de cas il est impossible de conclure du caractère de la maladie au ca-

ractère du malade, et Ideler — un des premiers aliénistes allemands de la renaissance de la psychiâtrie, il y a cinquante ans, — se trompe lorsqu'il dit que toute folie est la caricature d'une forme quelconque de caractère.

Rousseau a été fort malmené, j'en conviens; il a eu des ennemis qui n'ont rien épargné pour lui nuire, je le sais; des envieux à qui sa gloire faisait ombre, de faux amis que sa célébrité attirait comme la lumière attire les papillons de nuit; mais combien d'hommes, avant et après lui, ont passé par les mêmes traverses sans laisser les lambeaux de leur raison accrochés aux ronces du chemin. Combien de proscrits, de misérables de toute espèce, de victimes de toute catégorie ont subi les mêmes injustices, les mêmes revers, sans avoir eu comme lui de précieuses compensations, de puissants protecteurs, de fidèles amis ?

Les mémoires de Mme d'Épinay montrent d'ailleurs que déjà avant toute chicane son caractère était impossible; et ses meilleurs amis, lorsqu'il habitait encore Paris, puis l'Ermitage, craignent pour sa raison.

« Je le plains, écrit Mme d'Épinay en parlant

d'un tiers, mais je suis encore bien autrement affectée de la mélancolie qui s'est emparée de Rousseau depuis quelque temps. Il est malheureux et lui-même paraît en ignorer la cause. Il se déplaît, Paris l'ennuie, ses amis lui sont souvent plus à charge qu'agréables; tout ce qu'il voit, ce qu'il entend le révolte et lui fait prendre les gens en déplaisance. »

Grimm conseille à Mme d'Épinay la prudence vis-à-vis d'un homme qui prend tout du mauvais côté. « Vous lui rendez un fort mauvais service de lui donner l'habitation de l'Ermitage; la solitude achèvera de noircir son imagination ; il verra tous ses amis injustes, ingrats et vous toute la première si vous refusez une seule fois d'être à ses ordres. » Ailleurs Mme d'Épinay dit encore : « Mlle Levasseur est venue m'apporter trois copies; elle prétend que Rousseau a l'âme malade... Il passe les jours et les nuits à pleurer; il parle tout seul la nuit. »

Enfin Grimm écrit plus tard à Mme d'Épinay : « Je pense comme vous que Rousseau devient fou, mais je ne sais pourquoi vous vous en étonnez, ma tendre amie; je l'ai toujours bien prévu. » Et de son côté Mme d'Hou-

detot mandait la même chose à Saint-Lambert.

Je ne crois donc pas que les persécutions aient été la cause de sa folie, la cause essentielle du moins. Je m'expliquerai bientôt sur la valeur de ce qualificatif.

Et maintenant l'orgueil, qui l'a rendu fou, a-t-on dit. Cette opinion paraît être, en partie du moins, celle de Brunetière.

« Du jour au lendemain, écrit-il, ce que Voltaire lui-même en quarante ans de labeur acharné n'était pas encore devenu, il le devint pour le public lui, Rousseau, l'obscur amant de Thérèse Levasseur, l'élève à tout faire de Mme de Warens, le petit vagabond qui s'était jadis élancé de Genève à la conquête du monde. Ou encore, pauvre hier et dédaigné, vivant d'expédients et toujours incertain du lendemain, il avait fait trois pas, comme les héros d'Homère et il avait touché le bout du monde, l'extrémité, si je puis ainsi dire, le comble de la réputation et de la gloire. Une tête plus forte y eût-elle résisté ? Oui, peut-être, mais Rousseau comme les femmes avaient fait de

son roman, il s'enivra de son succès, et ce que l'absence d'éducation, ce que sa sensibilité maladive, ce que la dépression de la volonté avait commencé pour lui, le délire de l'orgueil l'acheva. »

Il y a d'excellentes choses dans ces quelques lignes, mais à combien de grands hommes l'orgueil seul a-t-il fait, je ne dis pas tourner la tête, mais perdre réellement l'esprit, ce qui est fort différent?

Brunetière voit, du reste, dans l'orgueil une cause plutôt occasionnelle ou déterminante agissant sur un terrain déjà préparé. Bougeault est plus affirmatif.(1) « Cette cause, dit-il, nous paraît être un immense orgueil. Nous ne voulons abaisser ici ni l'homme ni l'écrivain, tout en mettant l'écrivain au-dessus de l'homme, car la vertu de Rousseau est plutôt dans son imagination que dans ses actes : il prêche mieux de parole que d'exemple. Son talent et ses succès lui avaient donné une haute idée de sa valeur personnelle ; bien justifiée dira-t-on ; oui, mais à condition que cette idée n'eût pas,

(1) *Étude sur l'état mental de J.-J. Rousseau.* Paris 1883.

comme une liqueur capiteuse, enivré son esprit jusqu'à lui faire perdre la raison. Or l'orgueil de Rousseau en était arrivé là. Cela ne ressort-il pas de la lettre que nous venons de citer (1) ? A ses yeux l'univers est ligué contre lui ; sa gloire est compromise, son nom est destiné à l'opprobre. Ses ennemis sont tout puissants, le premier ministre de France n'a d'autre occupation que de conjurer sa perte. N'y a-t-il point là une sorte de *delirium tremens* produit par l'enivrement de l'orgueil ? L'étude de ses *Dialogues* nous fournira bientôt de nouvelles preuves à l'appui de cette assertion. »

Rousseau était orgueilleux sans doute, mais l'était-il, au fond, dans la première période de sa vie, tellement plus que beaucoup d'autres, que Voltaire, que les encyclopédistes, plus qu'un homme de sa taille, conscient de sa valeur, a le droit de l'être ? L'orgueil est une mauvaise herbe qui pousse partout, car la graine s'en trouve dans tous les terrains. Ses contemporains, ceux qui l'ont jugé avec impartialité, ne le voient pas si orgueilleux.

(1) Celle à Saint-Germain, dont j'ai donné des extraits.

« A l'égard de l'orgueil, dit Corancez, je n'en ai pas remarqué un seul trait dans le cours de douze années, » et Dusaulx parlant de ses débuts à Paris dit : « Loin d'être misanthrope Jean-Jacques alors était prévenant, plein de confiance et très communicatif. Se méfiant, non des autres, mais de lui-même ; il se tenait hors de ligne, ne rivalisait avec personne, et consultait plutôt qu'il ne décidait. A peu de chose près il était devenu le meilleur homme du monde... » Plus loin il ajoute, il est vrai : « Rousseau qui aimait la gloire, ou plutôt la renommée par-dessus tout, électrisé et plein d'émulation... »

Il aimait la gloire, mais qui ne l'aime pas ? L'ambition de parvenir n'a rien que de naturel, et peut-on en vouloir à l'aiglon qui sent pousser ses ailes d'aspirer aux plus hautes cimes ? Rousseau avec sa franchise ordinaire a eu le tort de dire de lui-même — dans ce domaine comme dans bien d'autres — des choses que les prudents pensent, mais ne disent pas, et lui pensait tout haut.

Remarquons, d'ailleurs, que son orgueil n'acquiert guère ces proportions démesurées qu'à

dater du moment où son esprit se dérange. Bougeault oublie que l'aliéné donne à sa personne, à ses idées, au rôle qu'il joue dans le monde, une importance maladive ; c'est l'exaltation du *moi* qui croît tout naturellement avec le délire. Elle en est donc la conséquence et non la cause, et sous son influence les individus les moins orgueilleux de nature le deviennent au plus haut point.

J'accorde que l'orgueil froissé, les ambitions déçues, l'écroulement soudain et retentissant d'une œuvre qui devait immortaliser son auteur deviennent, à l'occasion, une cause de perturbation mentale, mais Rousseau n'a rien éprouvé de tout cela. Comme le dit l'éminent critique que je viens de citer, il est arrivé d'un seul bond au faîte de la réputation et de la célébrité, et rien n'est venu battre dans sa gloire une de ces brèches qui démolissent un homme. Les persécutions elles-mêmes ne pouvaient que la faire briller d'un plus grand éclat, et beaucoup d'écrivains s'estimeraient heureux d'être persécutés à ce prix.

Je ne puis donc admettre l'orgueil comme cause de la folie de Jean-Jacques, et Bougeault,

qui a cependant bien apprécié son état mental, se trompe en donnant comme preuve à l'appui de sa manière de voir les passages de la lettre à Saint-Germain relatifs à la comtesse de Boufflers et à Mme de Luxembourg. Rousseau était lorsqu'il l'écrivit, à l'apogée de son délire et présentait d'une manière typique l'exaltation du *moi* dont je viens de parler.

Des causes morales passons aux causes physiques. L'infirmité dont Rousseau souffrit plus ou moins toute sa vie a-t-elle été la cause de sa folie ? Le Dr Lallemand, dont ce genre de maladies était la spécialité, l'affirme.

« J'ai voulu relire, dit-il, dans un but tout nouveau ces écrits entraînants et j'ai bientôt acquis la certitude que je ne m'étais pas trompé sur la véritable cause des promenades solitaires de Rousseau, de sa vie ambulante, de sa misanthropie sauvage et de ses étranges paradoxes contre la civilisation. Il m'a suffi pour cela d'ouvrir ses *Confessions*. J'y ai trouvé l'histoire complète, détaillée, de sa maladie, quoiqu'il n'en ait pas eu la moindre idée... »

Lallemand constate chez Jean-Jacques tous

les symptômes de l'épuisement par ce symptôme spécial qu'il a étudié avec tant de soins, et c'est à lui qu'il rapporte tout son état mental : timidité, sauvagerie, attendrissement continuel. « Tout s'explique, écrit-il encore, dans la conduite de Jean-Jacques, si l'on veut se figurer l'homme de génie luttant contre une maladie sourde, inconnue, essentiellement variable, qui fait osciller toutes ses fonctions et souvent tous ses organes, surtout le cerveau, à ses moindres caprices. »

Le Dr Mercier (1) voit, comme Lallemand, dans l'infirmité de Rousseau la cause de son caractère bizarre et misanthrope, la cause peut-être même, quoique indirecte et lointaine, de sa mort.

Le Dr Roussel cherche aussi, et croit trouver, dans le domaine exploré par Lallemand et Mercier, la cause, non pas de la folie de Jean-Jacques — qui, dit-il, n'a nullement été fou, — mais de « son esprit exagéré, hyperbolique, de son imagination romanesque, se plaisant aux fictions, aux récits mensongers ». Il émet une

(1) *Explication de la maladie de J.-J. Rousseau.* Paris 1859.

théorie toute nouvelle qui ne pourrait être discutée ici qu'en latin, et je me borne à renvoyer à l'ouvrage de Grand-Carteret (1) le lecteur que ce côté de la question intéresse.

Je ne dirai pas que ces auteurs aient complètement tort; je sais l'influence considérable que des infirmités semblables ont sur l'humeur et le caractère; j'ai vu des cas où elles ont porté le malade à l'hypocondrie, à la mélancolie, au suicide; mais il y a loin de l'humeur hypocondriaque, de la mélancolie même, au délire des persécutions, et si des affections chirurgicales de cette nature assombrissent fort l'existence, elles ne font pas à elles seules perdre la raison. Le mélancolique simple reste lucide, conscient de son état, et s'il pèche contre la loi divine en se suicidant, cette détermination de chercher dans la mort la fin de souffrances intolérables n'est nullement insensée en soi.

Le mal d'ailleurs dont souffrait Rousseau et qui, je l'accorde pleinement, a influencé son humeur et son caractère, l'a beaucoup plus

(1) *J.-J. Rousseau jugé par les Français d'aujourd'hui.* Paris 1890.

tourmenté, qu'on ne l'oublie pas, dans la première moitié de sa vie que dans la seconde. Il diminue sensiblement après l'opération entreprise par le frère Côme — en 1762, donc avant sa fuite de Montmorency pour la Suisse — et plus tard s'affaiblit beaucoup à mesure que le cerveau se prend davantage. Au fort de son délire il n'en parle presque plus. « Délivré des maux imaginaires, plus cruels pour moi que les maux réels, j'endurai plus paisiblement ces derniers. Il est constant que depuis ce temps j'ai beaucoup moins souffert de ma maladie que je n'avais fait jusqu'alors ; et je ne me rappelle jamais que je dois ce soulagement à M. de Luxembourg, sans m'attendrir de nouveau sur sa mémoire. »

On voit très fréquemment des affections physiques chroniques : névralgies, asthme, migraine, maladies de la peau, etc , disparaître lorsqu'un trouble mental se déclare, et ne revenir qu'avec sa guérison. Il y a dans ces cas entre les deux ordres de symptômes une véritable incompatibilité, et l'état cérébral ne peut pas être envisagé comme solidement guéri aussi longtemps que le mal physique ne reparaît pas.

C'est donc à tort, je crois, qu'on a attribué la folie de Rousseau à son orgueil, à ses infirmités ou aux mauvais procédés dont il a eu à se plaindre. La cause doit en être cherchée beaucoup plus haut dans son passé et Corancez a raison lorsqu'il dit : « Très certainement ses ennemis réels, car il en a eu beaucoup, ne lui ont pas donné sa chimère ; elle venait de plus loin. »

Écoutons encore M. E. Ritter. « Une plus juste appréciation du caractère de cet homme malheureux ressortira, pensons-nous, de tous les documents qui nous aideront à connaître le niveau moral de son premier entourage et de sa parenté. Il y a des foyers domestiques où l'on respire un air de délicatesse et d'innocence. *Ce n'est pas une petite avance pour la vertu*, dit Sainte-Beuve quelque part, *que d'être sorti de la race des justes*. On verra que notre Jean-Jacques, malheureusement, a des origines un peu troubles et limoneuses. »

Ces origines sont clairement indiquées dans les faits mentionnés au premier chapitre de cette étude. Mais, dira-t-on, ce sont des peccadilles ! Non, c'est plus que cela ; si l'on se reporte au temps où ces choses se passaient,

on est obligé de reconnaître que le niveau moral de cette famille frondeuse et bataillarde était assez bas, et que les termes dont se sert Ritter n'ont rien d'exagéré.

En 1812, le ministre français de l'intérieur fit demander à tous les préfets des renseignements sur le nombre et l'état des gens qui dans leurs départements respectifs se trouvaient atteints de folie, de cécité, ou de surdi-mutité (1). Le préfet du Léman dans sa réponse s'étend avec complaisance sur la première de ces catégories et constate que « la mélancolie est bien plus fréquente à Genève que partout ailleurs ». Il en accuse, entre autres, le regret des anciennes institutions républicaines, la religion réformée qui proscrit moins impérieusement le suicide que l'Église catholique, la lecture exagérée des romans, les travaux sédentaires du peuple — horlogerie — le libertinage, les conditions climatériques de Genève, l'abus du thé, la tristesse du lac !

« C'est un fait, dit-il, que dans cette ville

(1) Galiffe. *D'un siècle à l'autre.* Genève 1878.

la disposition aux aliénations mentales, surtout à la mélancolie, est héréditaire. »

La folie est héréditaire partout, mais y a-t-il, ou y avait-il à l'époque où Genève était département français, plus d'aliénés dans cette ville qu'ailleurs ? Ce serait à prouver; il y en a toujours davantage dans les villes que dans les campagnes, et Genève comptait alors déjà beaucoup d'étrangers au pays. Je mentionne ce rapport du préfet du Léman à titre de document curieux, mais je crois qu'il n'y a pas lieu d'appliquer sans autre ses conclusions au cas de Rousseau ; et cette opinion est aussi celle de M. le Dr Olivet, médecin en chef de l'asile cantonal des aliénés de Genève, qui a bien voulu me la communiquer.

Des origines de Rousseau passons à sa constitution morale et physique.

Voyez ce caractère fait d'inconséquences, de bizarreries, de contrastes, porté aux extrêmes en toutes choses; ce mélange fantastique d'imagination exubérante et de parfait bon sens, de mensonge et de vérité, d'orgueil et d'oubli de toute dignité, d'égoïsme éhonté et de sensibi-

lité maladive, de passion pour le bien et de faiblesse à le pratiquer, d'enthousiasme pour le beau et de véritables lacunes du sens moral. Tout est heurté, imprévu, illogique dans ce caractère, tout y manque d'équilibre, tout y porte, tranchons le mot, les stigmates de la dégénérescence.

La constitution physique de Jean-Jacques est empreinte, elle aussi, du cachet d'une tare congénitale évidente, et le manque d'équilibre n'est pas moins manifeste dans le domaine physique que dans le domaine intellectuel et moral. Il est infirme dès sa jeunesse, nerveux à l'excès, avec des sens très développés, malade imaginaire, hypocondriaque ; il est en un mot ce qu'on appelle de nos jours neurasthénique. En outre, certains détails de sa vie physique sont spéciaux aux états de dégénérescence.

Et qu'on ne croie pas que je fasse ici de la fantaisie ; loin de là. L'expérience de tous les jours montre que les individus nés, disons : sous une mauvaise étoile, présentent au physique et au moral un ensemble de symptômes qui, à quelques variantes près, se retrouvent toujours les mêmes et forment un tableau bien

connu, trop connu des médecins et des magistrats.

« Après l'hérédité, dit le professeur de Krafft-Ebing, un des premiers aliénistes contemporains, le facteur qui prédispose le plus aux maladies de l'esprit est cette constitution spéciale du système nerveux qu'on nomme la constitution névropathique. Sa caractéristique consiste en un état d'équilibre toujours très instable des différentes fonctions et qui se rompt tout à fait au choc le plus léger. Il y a disproportion entre l'excitation et la réaction, qui, très intense, excessive, conduit vite à l'épuisement. Cet état de « faiblesse irritable » rend l'individu accessible à l'influence de causes qui n'ont que peu ou point de retentissement chez l'homme normal, et explique ainsi l'apparition de véritables troubles intellectuels pour les circonstances les plus futiles.

« La constitution névropathique est congénitale ou acquise. Dans le premier cas elle germe d'ordinaire sur un fond d'hérédité, expression fonctionnelle d'une dégénérescence des éléments nerveux primitifs. Mais, par suite de circonstances spéciales, elle peut être égale-

ment congénitale chez des individus dont les parents ne sont, eux, sous le coup d'aucune tare héréditaire. »

Ne pouvant entrer ici dans le détail de ces circonstances spéciales, je me borne à indiquer : l'alcoolisme des parents, un âge trop avancé, certaines affections constitutionnelles, les excès et les fatigues de toute nature, toutes les causes de perturbation qui peuvent atteindre la mère pendant sa grossesse.

Je n'allongerai pas outre mesure cette digression physiologique nécessaire à mon sujet et je la termine en indiquant les principaux symptômes de cette constitution névropathique.

Ce sont, au physique : grande irritabilité nerveuse, convulsions, névroses, névralgies, hyperæsthésies avec intensité extrême de toutes les sensations soit en douleur soit en plaisir ; circulation défectueuse, anémie, rougeurs et pâleurs subites, palpitations ; sensations précordiales, vertiges ; déviations des instincts ; vices de conformation.

Au moral : émotivité excessive, impressionnabilité maladive, exagération de tous les

sentiments qui, très versatiles, oscillent constamment entre les extrêmes, sympathies ou antipathies non suffisamment motivées; bizarreries, inconséquences, puérilités; entêtement et faiblesse de la volonté; imagination parfois très vive et lacunes du jugement; disproportion entre les aspirations et les actes; phases d'excitation et de dépression; défectuosités du sens moral.

Je m'arrête, car on me dirait que je fais le portrait de Rousseau. Et c'est bien lui, n'est-il pas vrai? Ces symptômes de la dégénérescence ne sont-ils pas ceux qui nous ont frappés lorsque nous passions en revue les traits saillants de son caractère? Il est né sous la mauvaise étoile dont je viens de parler, et je crois fort que si nous avions sous les yeux l'arbre généalogique de sa famille annoté par les médecins de ses ancêtres, nous y trouverions des cas d'aliénation mentale, d'alcoolisme ou d'affections graves des centres nerveux.

Il me semble donc impossible de ne pas le ranger dans la catégorie des incomplets, des individus prédisposés, par accident de naissance, aux maladies de l'esprit. C'est là la

cause, la vraie cause du délire dans lequel il est tombé. Les persécutions n'ont été qu'une cause occasionnelle, déterminante ; elles n'ont troublé si facilement son cerveau que parce qu'elles y ont trouvé un terrain tout préparé ; la semence cachée, mais vivace, n'attendait que la pluie pour germer. Par une fatalité singulière, l'homme timide déchaîne des ouragans ; l'ami de la paix n'était point taillé pour la lutte, la pierre qu'il détache imprudemment de sa base l'écrase dans sa chute.

Un fait, enfin, qui vient bien à l'appui de ma thèse, est que le délire des persécutions, comme tous les délires systématisés et partiels, constitue précisément par lui-même une forme de dégénérescence et ne se développe que dans des cerveaux prédisposés. Un homme à cerveau sain de naissance résistera beaucoup mieux à l'influence des causes diverses de folie, et si cependant il y succombe, présentera d'autres symptômes que ceux du délire de Rousseau.

Maintenant que serait-il devenu s'il avait eu une mère pour le bercer ? Nul ne saurait le dire ; la saine éducation de la famille pouvait

seule avoir quelque chance de remédier dans une certaine mesure au défaut d'équilibre de sa constitution physique et morale, et son éducation, nous l'avons vu, a été déplorable, tout à fait impropre à mettre sur la bonne voie un enfant aussi nerveux et né dans de pareilles conditions.

« Il fut l'enfant de la nature, dit fort bien M. Philippe Godet (1); personne ne lui enseigne à lutter contre lui-même; au moment décisif de l'adolescence il est livré aux inconstances de son imagination et de son cœur. Cet apprentissage solitaire de la vie le rend exclusif, tranchant, insociable; il se pénètre de sa propre valeur. Il a manqué à sa jeunesse cela même qui manque à son *Émile :* l'influence de la mère et la camaraderie de l'école; son moi ne s'est pas trouvé aux prises avec celui du voisin, son esprit ne s'est pas assoupli au contact des opinions contraires, il n'a pas appris à en tenir compte. Un jour, il tombe brusquement dans le grand mensonge de la vie civilisée; il voit les philosophes et mesure leurs inconsé-

(1) *Histoire littéraire de la Suisse française.* Neuchâtel 1890.

quences, la société, et constate ses injustices. Son génie, secoué par ce spectacle inattendu, prend brusquement conscience de lui-même : il pousse sa grande clameur de révolte, son cri de guerre contre la civilisation. »

On ne saurait mieux dire, mais le colosse avait des pieds d'argile et quelles qu'eussent été ses destinées il n'en serait pas moins, malgré la meilleure éducation, resté un être incomplet, maladif, un vase aux brillantes couleurs, au contenu tout à la fois trouble et parfumé, mais fragile, que le premier choc devait briser.

« Maintenant, dit le Dr Dubois (1), y a-t-il eu chez Rousseau une sorte d'*incubation*, et quelle a été la durée de cette incubation ? C'est encore là ce qu'on ne saurait dire ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que chez lui l'aliénation ne s'est pas déclarée, comme il arrive quelquefois, par une soudaine invasion : elle s'est établie graduellement, tantôt ralentie, tantôt précipitée par les événements de sa vie. Ajoutons que ces premiers symptômes devaient être d'au-

(1) *Bulletins de l'Académie de Médecine.* Tome XXXI.

tant moins remarqués qu'ils n'étaient d'abord qu'une simple exagération de ses sentiments constitutifs. »

Dubois a bien raison; l'orage n'éclate pas à l'improviste, il s'était annoncé. La rupture avec Mme d'Épinay, faite dans les termes les plus blessants pour celle dont Rousseau n'avait reçu que des bienfaits, et que n'expliquent ou n'excusent pas suffisamment les procédés de Grimm et de ses amis, est déjà un signe que l'horizon s'assombrit.

Puis vient la publication de l'*Émile* et la fuite de son auteur en Suisse. Cette publication, il faut le reconnaître, s'est faite dans des circonstances singulières et que l'histoire n'a pas encore éclaircies; la condamnation de son livre dut à bon droit surprendre Rousseau comme un coup de foudre dans un ciel serein.

« Tout cela, je l'avoue, dit Fritz Berthoud, ne prouve ni une embûche préméditée ni un complot longuement formé pour perdre l'innocent Jean-Jacques, et moins encore la participation qu'y aurait prise Mme de Luxembourg. On peut croire au contraire qu'elle a sincèrement désiré et voulu être utile à Rousseau...

Il cherche en vain à éclaircir le mystère. Il va d'induction en induction, entasse hypothèse sur hypothèse, et en somme ne démontre rien. Il n'y a d'évident que le désarroi de Mme de Luxembourg et la condamnation de l'*Émile*. »

Quoi qu'il en soit, Rousseau s'enfuit de Paris, écrit en route le *Lévite d'Éphraïm* et vient se réfugier en Suisse où la condamnation de l'*Émile* par le Conseil de Genève — qui ne l'avait pas encore lu ! — et son expulsion du territoire vaudois par MM. de Berne viennent donner un nouvel aliment à ses idées de persécutions.

A Môtiers, où « il boit, dit-il, les affronts comme de l'eau », sa méfiance et son délire s'accentuent toujours plus. Je n'en veux pour preuve que ce passage d'une de ses lettres au prince de Wurtemberg.

« Une femme du pays de Vaud qui se prétend grosse m'a écrit pour me demander des conseils sur l'éducation de son enfant. Sa lettre me paraît un persifflage continuel sur mes chimériques idées. »

Le persifflage serait à la rigueur possible,

mais on conviendra qu'il était bien peu probable.

Suspecte est aussi sous ce rapport l'histoire du soi-disant baron de Sauttern et de la servante de l'auberge où il logeait. Croire, même un instant, que cette fille suppose un enfant poussée par ses ennemis et ceux du dit baron est bien dans la note du délire commençant.

Toujours à Môtiers, enfin, soupçonnant M. de Choiseul d'être l'auteur caché de toutes les persécutions qu'il éprouve en Suisse, Rousseau s'imagine qu'on suscite l'orage contre lui pour l'empêcher d'écrire ses *Confessions*. Or comme le fait très judicieusement observer Fritz Berthoud « personne à Neuchâtel et au Val-de-Travers ne pouvait se croire assez mêlé, et d'une manière assez importante, à la vie du grand penseur exilé pour craindre de lui en voir raconter l'histoire ».

Les procédés inexplicables et non encore expliqués du pasteur de Montmollin, les pierres de la populace ameutée n'étaient guère propres à ramener le calme dans son esprit. Il s'enfuit à l'île de Saint-Pierre, séjour idyl-

lique qui nous a valu des pages superbes. Mais le bras tout-puissant, et fort long, de MM. de Berne vient l'en chasser; il reçoit le 17 octobre 1765 l'ordre de quitter le pays dans les vingt-quatre heures.

Des notables de Bienne, M. Wildremet en tête, lui offrent avec instances un asile dans leur ville, alors État indépendant, mais déjà le lendemain de son arrivée une fermentation terrible se manifeste parmi la population; les amis s'éparpillent, Wildremet disparaît, un ordre de départ immédiat est imminent. Il ne l'attend pas et part pour Strasbourg dans l'intention d'aller de là à Berlin rejoindre Milord Maréchal, « persuadé que ce n'était plus qu'auprès de lui, qu'il trouverait un vrai repos et un bonheur durable ».

L'homme propose... Après avoir passé un mois à Paris, Rousseau débarque en Angleterre dans la seconde semaine de janvier 1766. J'ai reproduit plus haut le commencement des *Confessions;* qu'on me permette d'en citer ici la fin.

« On verra dans ma troisième partie, si jamais

j'ai la force de l'écrire, comment croyant partir pour Berlin, je partis en effet pour l'Angleterre, et comment les deux dames qui voulaient disposer de moi, après m'avoir à force d'intrigues chassé de la Suisse, où je n'étais pas assez en leur pouvoir, parvinrent enfin à me livrer à leur ami. (D. Hume.)

« J'ajoutai ce qui suit dans la lecture que je fis de cet écrit à M. et Mme la comtesse d'Egmont, à M. le prince Pignatelli, à Mme la marquise de Mesme et à M. le marquis de Juigné.

« J'ai dit la vérité : si quelqu'un sait des choses contraires à ce que je viens d'exposer, fussent-elles mille fois prouvées, il sait des mensonges et des impostures; et s'il refuse de les approfondir et de les éclaircir avec moi tandis que je suis en vie, il n'aime ni la justice ni la vérité. Pour moi, je le déclare hautement et sans crainte : quiconque, même sans avoir lu mes écrits, examinera par ses propres yeux mon naturel, mon caractère, mes mœurs, mes penchants, mes plaisirs, mes habitudes, et pourra me croire un malhonnête homme, est lui-même un homme à étouffer.

« J'achevai ainsi ma lecture, et tout le monde

se tut. Mme d'Egmont fut la seule qui me parut émue : elle tressaillit visiblement, mais elle se remit bien vite, et garda le silence, ainsi que toute la compagnie. Tel fut le fruit que je tirai de cette lecture et de ma déclaration. »

C'est en Angleterre que le délire éclate définitivement.

CHAPITRE VII

LES ACTES

Il me reste maintenant à examiner l'influence que le délire du philosophe a eue sur ses actes et sur ses écrits, question intéressante entre toutes, celle au fond qui domine toutes les autres.

Et d'abord les actes.

Les bizarreries et les inconséquences de Rousseau ne m'arrêteront pas longtemps; son existence en est pleine, et depuis son enfance, depuis Lausanne où il donne un concert sans savoir le premier mot de la musique, ces étranges symptômes de son manque d'équilibre men-

tal augmentent avec les années et l'apparition des idées fixes. Cadrant d'abord très bien aux excentricités de son caractère et aux paradoxes auxquels il se complaît, ils restent dans la première partie de sa vie en deçà de certaines bornes. Mais plus il avance en âge, plus le délire l'absorbe, plus aussi ses actes revêtent un caractère franchement pathologique.

Ce sont ces derniers que je veux mettre en regard de l'état de son esprit.

Certains aliénés persécutés, à bout de patience, las de souffrir, exaspérés et se croyant en état de légitime défense, se vengent de leurs persécuteurs du mieux qu'ils peuvent. Ils les assassinent souvent avec la conscience satisfaite d'avoir rempli un acte de justice et de dignité personnelle. Ces malheureux sont des plus dangereux ; il n'y a, pour ainsi dire, pas de semaine où les journaux ne racontent des crimes commis dans ces conditions. Le meurtre de l'avocat Doret au canton de Vaud, l'été passé, pour n'en citer qu'un exemple, est encore présent à toutes les mémoires.

D'autres, au contraire, restent passifs, et trouvant, comme la brebis de Florian, qu'il vaut en-

core mieux souffrir le mal que de le faire, ne cherchent ni à se venger ni même à rendre coup pour coup. Ils souffrent, non pas en silence, ils crient même fort haut, mais jamais ils ne font face à l'ennemi; la plume — c'est-à-dire les plaintes aux autorités, les recours aux tribunaux, les demandes d'explications et les écrits justificatifs — sont la seule arme dont ils fassent usage, et ils en usent! On n'a pas d'idée du papier que peut noircir un délirant de cette espèce.

Rousseau est de ceux-ci; jamais son délire ne devient actif. Il se plaint sur tous les tons, se défend à coups de mémoires, écrit dans ce but les *Confessions*, les *Dialogues* et les *Rêveries*, demande à haute voix la justice qu'on lui refuse, mais ne cherche pas à se la faire lui-même. Jusqu'en cette extrémité sa douceur naturelle, l'instinct d'équité et de soumission à la loi qui ne l'abandonnent pas un instant, font valoir leurs droits. Il fuit de lieu en lieu comme le fauve relancé par la meute, mais jamais ce sanglier, qui avait pourtant à son service de si furieux coups de boutoir, ne se retourne pour recevoir les chiens sur ses défenses.

D'Yverdon il écrit à son ami Moultou à Genève : « Ne cherchez point à parler de moi ; mais dans l'occasion dites à nos magistrats que je les respecterai toujours, même injustes ; et à tous nos concitoyens, que je les aimerai toujours, même ingrats. Je sens dans mes malheurs que je n'ai point l'âme haineuse, et c'est une consolation pour moi de me sentir bon aussi dans l'adversité. »

« De Grimm, s'écrie-t-il dans la partie de Brot, à ce que raconte d'Escherny, nous n'en parlerons pas ; tout ce que j'en dirais serait suspect, parce que c'est le seul homme que j'aie pu haïr. » — A M. Marcet il écrit à propos de sa renonciation à sa qualité de citoyen de Genève : « Cette renonciation est le dernier écrit par lequel je veux finir, et je tâcherai de le rendre encore utile à mon ancienne patrie », et quelques jours plus tard il ajoute : « Je m'étais attendu, cher ami, à ce qui vient de se passer ; ainsi j'en suis peu ému. Peut-être n'a-t-il tenu qu'à moi que cela se passât autrement, mais une maxime dont je ne me départirai jamais, est de ne faire de mal à personne. »

Enfin voyez sa lettre à M. Favre, premier

syndic, celle par laquelle il lui annonce renoncer à sa qualité de citoyen de Genève. « J'ai tâché d'honorer le nom de Genevois ; j'ai tendrement aimé mes compatriotes ; je n'ai rien oublié pour me faire aimer d'eux ; on ne saurait plus mal réussir : je veux leur complaire jusque dans leur haine. Le dernier sacrifice qui me reste à faire est celui d'un nom qui me fut si cher. Mais, monsieur, ma patrie, en me devenant étrangère, ne peut me devenir indifférente ; je lui reste attaché par un tendre souvenir et je n'oublie d'elle que ses outrages. Puisse-t-elle prospérer toujours et voir augmenter sa gloire ! Puisse-t-elle abonder en citoyens meilleurs et surtout plus heureux que moi ! »

A l'époque où Rousseau écrit cette lettre si digne, les idées de persécutions ne font que commencer ; voyons ses sentiments lorsqu'elles ont atteint leur maximum d'intensité. Dans sa lettre à M. de Saint-Germain, il dit en parlant de M. de Choiseul : « Soyons équitables toujours ». Ainsi même au plus fort de son délire il tient à n'accuser personne injustement, et plus tard il écrit à M. de Belloy :

« Mon cœur s'enflamme bien plus aux injus-

tices dont je suis témoin qu'à celles dont je suis la victime : il lui manque pour ces dernières l'énergie et la vigueur d'un généreux désintéressement. Il me semble aussi que ce n'est pas la peine de m'échauffer pour une cause qui n'intéresse que moi. Je regarde mes malheurs comme liés à mon état d'homme et d'ami de la vérité. Je vois le méchant qui me persécute et me diffame comme je verrais un rocher se détacher d'une montagne et venir m'écraser; je le repousserais si j'en avais la force, mais sans colère, et puis je le laisserais là sans y plus songer. »

Enfin dans les premières lignes des *Dialogues* il écrit :

« ...Car mon erreur, si elle existe, n'est pas ici sans conséquence : elle me force à mal penser de tous ceux qui m'entourent, et, comme rien n'est plus éloigné de ma volonté que d'être ingrat et injuste envers eux, ceux qui me désabuseraient, en me ramenant à de meilleurs jugements, substitueraient dans mon cœur la gratitude à l'indignation, et me rendraient sensible et reconnaissant en me montrant mon devoir. »

Le délire de Jean-Jacques reste donc passif vis-à-vis de ses persécuteurs, mais il l'entraîne néanmoins à des actes qui, s'il en était encore besoin, suffiraient à eux seuls pour montrer l'état de son esprit; j'entends l'histoire du manuscrit des *Dialogues* et les *Billets circulaires à tout Français ami de la vérité*.

J'ai déjà, je crois, parlé du but des *Dialogues*. En les écrivant Rousseau veut en appeler au public; comme les *Confessions*, c'est un mémoire justificatif qui permettra à celui-ci de juger entre ses détracteurs et lui; il en appelle à César mieux informé.

Les *Dialogues* ont pour devise ce vers d'Ovide : *Barbarus hic ego sum, quia non intelligor illis*. (Ne me comprenant pas, ils me prennent pour un barbare), et l'avant-propos se termine ainsi :

« Que deviendra cet écrit ? Quel usage en pourrai-je faire ? Je l'ignore, et cette incertitude a beaucoup augmenté le découragement qui ne m'a point quitté en y travaillant. Ceux qui disposent de moi en ont eu connaissance aussitôt qu'il a été commencé, et je ne vois dans

ma situation aucun moyen possible d'empêcher qu'il ne tombe dans leurs mains tôt ou tard. Ainsi, selon le cours naturel des choses, toute la peine que j'ai prise est en pure perte. Je ne sais quel parti le ciel me suggérera, mais j'espérerai jusqu'à la fin qu'il n'abandonnera pas la juste cause. Dans quelques mains qu'il fasse tomber ces feuilles, si parmi ceux qui les liront peut-être il est encore un cœur d'homme, cela me suffit, et je ne mépriserai jamais assez l'espèce humaine pour ne trouver dans cette idée aucun sujet de confiance et d'espoir. »

Ces feuilles — qui sont un volume — se terminent par une note intitulée : *Histoire du précédent écrit* dans laquelle l'auteur raconte ses angoisses pour trouver un moyen de faire arriver son travail en mains sûres. J'en extrais les passages suivants :

« Dans cette situation, trompé dans tous mes choix et ne trouvant plus que perfidie et fausseté parmi les hommes, mon âme, exaltée par le sentiment de son innocence et par celui de leur iniquité, s'éleva par un élan jusqu'au siège de tout ordre et de toute vérité, pour y chercher les ressources que je n'avais plus ici-

bas. Ne pouvant plus me confier à un seul homme qui ne me trahît, je résolus de me confier uniquement à la Providence et de remettre à elle seule l'entière disposition du dépôt que je désirais laisser en de sûres mains.

« J'imaginai pour cela de faire une copie au net de cet écrit, et de la déposer dans une église sur un autel ; et pour rendre cette démarche aussi solennelle qu'il était possible, je choisis le grand autel de Notre-Dame, jugeant que partout ailleurs mon dépôt serait plus aisément caché ou détourné par les curés ou par les moines, et tomberait infailliblement dans les mains de mes ennemis; ou qu'il pouvait arriver que le bruit de cette action fît parvenir mon manuscrit jusque sous les yeux du roi ; ce qui était tout ce que j'avais à désirer de plus favorable, et qui ne pouvait jamais arriver en m'y prenant de toute autre façon... Enfin mon manuscrit étant prêt je l'enveloppai et j'y mis la suscription suivante :

« Dépôt remis à la Providence.

« Protecteur des opprimés, Dieu de justice et de vérité, reçois ce dépôt que remet sur ton

autel et confie à ta Providence un étranger infortuné, seul, sans appui, sans défenseur sur la terre, outragé, moqué, diffamé, trahi de toute une génération, chargé depuis quinze ans à l'envi de traitements pires que la mort, et d'indignités inouïes jusqu'ici parmi les humains, sans avoir jamais pu en apprendre la cause. Toute explication m'est refusée, toute communication m'est ôtée; je n'attends plus des hommes aigris par leur propre injustice qu'affronts, mensonges et trahisons. Providence éternelle, mon seul espoir est en toi ; daigne prendre mon dépôt sous ta garde et le faire tomber en des mains jeunes et fidèles, qui le transmettent exempt de fraude à une meilleure génération ; qu'elle apprenne, en déplorant mon sort, comment fut traité par celle-ci un homme sans fiel et sans fard, ennemi de l'injustice, mais patient à l'endurer, et qui n'a jamais fait, ni voulu, ni rendu de mal à personne. Nul n'a le droit, je le sais, d'espérer un miracle, pas même l'innocence opprimée et méconnue. Puisque tout doit rentrer dans l'ordre un jour, il suffit d'attendre. Si donc mon travail est perdu, s'il doit être livré à mes ennemis, et

par eux détruit ou défiguré, comme cela paraît inévitable, je n'en compterai pas moins sur ton œuvre, quoique j'en ignore l'heure et les moyens; et après avoir fait, comme je l'ai dû, mes efforts pour y concourir, j'attends avec confiance, je me repose sur ta justice et me résigne à ta volonté. »

Au verso du titre et avant la première page était écrit ce qui suit :

« Qui que vous soyez, que le ciel a fait l'arbitre de cet écrit, quelque usage que vous ayez résolu d'en faire, et quelque opinion que vous ayez de l'auteur, cet auteur infortuné vous conjure, par vos entrailles humaines et par les angoisses qu'il a souffertes en l'écrivant, de n'en disposer qu'après l'avoir lu tout entier. Songez que cette grâce, que vous demande un cœur brisé de douleur, est un devoir d'équité que le ciel vous impose. »

Il ne m'est pas possible d'entrer ici dans les détails de la façon dont l'infortuné s'y prend pour aller déposer en cachette son manuscrit sur le maître autel de Notre-Dame de Paris. Il va, à plusieurs reprises, les jours précédents,

étudier les lieux à la dérobée et se convainc que le samedi est, par suite des heures de culte, le jour le plus favorable à l'exécution de son dessein. Donc le samedi 24 février 1776, vers les deux heures de l'après-midi, il se rend à Notre-Dame avec son précieux manuscrit... O déception ! La grille qui devait lui donner accès à l'autel est fermée ! pour la première fois, assure-t-il, depuis trente-six ans qu'il habite Paris !

Il renonce à son projet, remet son manuscrit à une ancienne connaissance, un homme de lettres qu'il ne nomme pas et qui oublie de le lui rendre; puis il en refait un autre et le confie à un Anglais, M. Brooke Boothby, qu'il avait eu pour voisin à Wootton.

L'histoire de ce qu'il nomme ses *Billets circulaires* n'est pas moins significative.

« Cette idée (que ses *Dialogues* pourraient être falsifiés ou anéantis par la main de la malveillance) me suggéra, dit-il, une nouvelle tentative dont j'attendis plus d'effet : ce fut d'écrire une espèce de billet circulaire adressé à la nation française, d'en faire plusieurs copies et de les distribuer aux promenades et dans les rues

aux inconnus dont la physionomie me plairait le plus...

« Mais pour en faire la distribution, j'éprouvai un obstacle que je n'avais pas prévu, dans le refus de le recevoir par ceux à qui je le présentais. La suscription était : *A tout Français aimant encore la justice et la vérité*. Je n'imaginais pas, que sur cette adresse, aucun l'ôsât refuser; presque aucun ne l'accepta. Tous, après avoir lu l'adresse, me déclarèrent, avec une ingénuité qui me fit rire au milieu de ma douleur, qu'il ne s'adressait pas à eux. « Vous avez raison, leur disais-je en le reprenant, je vois bien que je m'étais trompé. » Voilà la seule parole franche que depuis quinze ans j'aie obtenu d'aucune bouche française. »

Cette circulaire commençait ainsi :

« Français ! nation jadis aimable et douce, qu'êtes-vous devenus ? Que vous êtes changés pour un infortuné, seul, à votre merci, sans appui, sans défenseur, mais qui n'en aurait pas besoin chez un peuple juste ; pour un homme sans fard et sans fiel, ennemi de l'injustice, mais patient à l'endurer, qui jamais n'a fait, ni voulu, ni rendu le mal à personne, et qui de-

puis quinze ans, plongé, traîné par vous dans la fange de l'opprobre et de la diffamation, se voit, se sent charger à l'envi d'iniquités inouïes jusqu'ici parmi les humains, sans pouvoir jamais en apprendre au moins la cause ! »

Toujours la même note ! Et voyez-vous le malheureux arrêter les passants ! l'auteur du *Contrat social* tendre sa feuille comme aujourd'hui les camelots distribuent la complainte de la *Femme à barbe* ou les réclames de la *Belle Jardinière !*

Rousseau a fait deux autres de ces billets circulaires ; l'un en 1774 sur l'impression clandestine et la falsification de ses ouvrages ; l'autre en 1777, « pour prier, dit-il, ceux qui disposent de nos destinées — c'est-à-dire de celle de Thérèse et de la sienne — de disposer aussi de nos personnes, et nous ouvrir quelque asile où nous puissions subsister à nos frais, mais exempts d'un travail qui désormais dépasse nos forces, et de détails et de soins dont nous ne sommes plus capables.

« Du reste, de quelque façon qu'on me traite, qu'on me tienne en clôture formelle ou en apparente liberté, dans un hôpital ou dans un

désert, avec des gens doux ou durs, faux ou francs (si de ceux-ci il en existe encore), je consens à tout, pourvu qu'on rende à ma femme les soins que son état exige, et qu'on me donne le couvert, le vêtement le plus simple et la nourriture la plus sobre, jusqu'à la fin de mes jours, sans que je ne sois plus obligé de me mêler de rien. Nous donnerons pour cela tout ce que nous pouvons avoir d'argent, d'effets et de rentes... »

Aux actes du délire de Jean-Jacques, il faut ajouter ses fréquents changements de séjour, sa fuite de lieu en lieu. L'arrêt du Parlement l'oblige à fuir la France, Leurs Excellences de Berne le chassent du canton de Vaud et de l'île de Saint-Pierre, la république de Bienne le prie de passer outre, mais après cela aucun séjour ne lui a été ni imposé ni défendu. Vers la fin de sa vie surtout le besoin incessant de changement, résultat de son délire, devient toujours plus intense. Chaque installation nouvelle est suivie d'une détente dans son esprit, d'un moment relatif de repos et de calme; mais le délire est toujours là, les persécutions

reprennent de plus belle, et pour les fuir l'infortuné reprend sa besace et son bâton. Dans son angoisse il fait mille projets que ses constantes indécisions lui font abandonner bientôt; il veut aller en Corse, aux îles Baléares, il veut même retourner en Angleterre, seul pays où il trouverait le repos et un peuple juste! Je sais bien que les procédés de Thérèse, son manque d'éducation, son esprit de chicane et de commérages, entrent pour une part dans la difficulté qu'ils éprouvent à trouver le calme et la paix; mais il n'en est pas moins évident que Jean-Jacques, comme tous les persécutés, s'imagine souffrir moins dans un endroit nouveau; il n'est bien que là où il n'est pas.

Des actes qui ne sauraient être attribués aux idées de persécutions de Rousseau, et qui méritent cependant d'autant plus de fixer notre attention qu'ils lui ont été plus justement reprochés, sont, en particulier, son mensonge de Turin et l'abandon de ses enfants.

Je prends le premier Un ruban disparaît dans la maison où il est en service; on le cherche et on le trouve sur lui. Pour s'excuser il accuse

Marion, la servante, de le lui avoir donné. En vain la jeune fille le supplie de dire la vérité; devant de nombreux témoins il maintient son dire et on les chasse tous deux. La honte seule, affirme-t-il, l'empêcha de revenir en arrière et de se reconnaître voleur devant tant de gens, mais cette indigne action lui laisse un remords qui le poursuit toute sa vie.

« Ce souvenir cruel, dit-il dans les *Confessions*, me trouble quelquefois, et me bouleverse au point de voir dans mes insomnies cette pauvre fille venir me reprocher mon crime comme s'il n'était commis que d'hier. Tant que j'ai vécu tranquille, il m'a moins tourmenté; mais au milieu d'une vie orageuse il m'ôte la plus douce consolation des innocents persécutés: il me fait bien sentir ce que je crois avoir dit dans quelque ouvrage, que le remords s'endort durant un destin prospère, et s'aigrit dans l'adversité. Cependant je n'ai jamais pu prendre sur moi de décharger mon cœur de cet aveu dans le sein d'un ami... Ce poids est donc resté jusqu'à ce jour sans allégement sur ma conscience; et je puis dire que le désir de m'en délivrer en quelque sorte a beaucoup con-

tribué à la résolution que j'ai prise d'écrire mes *Confessions*. »

Il avait alors dix-huit ans, et cet acte impardonnable ne peut être mis sur le compte d'un trouble mental éclatant trente ans plus tard.

D'une beaucoup plus haute gravité est l'abandon de ses enfants. A Turin il était jeune, presque enfant lui-même. La surprise, la honte, l'irréflexion, sans l'excuser, expliquent jusqu'à un certain point une action qu'il n'a nullement préméditée. Ici c'est bien autre chose. L'auteur de tant de belles pages sur la sainteté de la famille et sur les devoirs des pères, l'homme aimant et sensible qui met la nature au-dessus de tout, qui embrasse dans la rue les enfants des autres (1), foulant aux pieds les principes de toute sa vie, met les siens aux Enfants Trouvés ! Comme on se débarrasse d'une nichée de petits chats, il envoie une matrone déposer ses fils à l'hospice. « Je me dis : Puisque c'est l'usage du pays, quand on y vit on peut le suivre. Voilà l'expédient que je cher-

(1) Voir l'épisode de la *Neuvième Rêverie*.

chais. » Et lui qui n'a jamais rien fait comme les autres, s'y détermine « gaillardement, sans le moindre scrupule ». Cinq enfants, je crois, prennent l'un après l'autre le même chemin.

A l'époque où Rousseau commit cette monstrueuse inconséquence il n'était plus un enfant comme à Turin, il n'avait encore, il est vrai, écrit ni l'*Émile* ni le *Contrat social*, mais il était déjà en plein épanouissement de son génie et rien ne pouvait excuser son action.

Or, chose singulière, tandis que quarante ans après il répand des larmes amères sur sa conduite à l'égard de la pauvre Marion, il ne paraît pas avoir jamais eu, au fond, nettement conscience de l'indignité de l'abandon de ses enfants.

« L'exemple, la nécessité, l'honneur de celle qui m'était chère, d'autres puissantes raisons, dit-il à Saint-Germain, me firent confier mes enfants à l'établissement fait pour cela, et m'empêchèrent de remplir moi-même le premier, le plus saint des devoirs de la nature. En cela, loin de m'excuser, je m'accuse ; et quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation ce que j'ai dû faire, je l'en crois moins que mon

cœur qui gémit et qui la dément. Je ne fis point un secret de ma conduite à mes amis, ne voulant pas passer à leurs yeux pour meilleur que je n'étais. Quel parti les barbares en ont tiré ! Avec quel art ils l'ont mise dans le jour le plus odieux ! Comme ils se sont plu à me peindre en père dénaturé, parce que j'étais à plaindre ! Comme ils ont cherché à tirer du fond de mon caractère une faute qui fut l'ouvrage de mon malheur ! Comme si pécher n'était pas de l'homme, et même de l'homme juste ! Elle fut grave, sans doute, elle fût impardonnable ; mais aussi ce fut la seule, et je l'ai bien expiée...

« La Providence a veillé sur mes enfants par le péché même de leur père. Eh Dieu ! quelle eût été leur destinée s'ils avaient eu la mienne à partager ? Que seraient-ils devenus dans mes désastres ? Ils seront ouvriers ou paysans, ils passeront dans l'obscurité des jours paisibles ; que n'ai-je eu le même bonheur ! Je rends au moins grâce au ciel de n'avoir abreuvé que moi des amertumes de ma vie, et de les en avoir préservés... »

On le voit, il s'accuse, sans doute, se re-

connaît coupable, mais cependant, en somme et tout bien pesé... trouve qu'il a eu raison.

Comment donc juger des actes qui, je le répète, sont sans relation aucune avec ses idées fixes ? Il faut sur ce point procéder comme je l'ai fait pour les causes de sa folie et revenir à son organisation native (1).

Des aberrations soudaines de jugement, des lacunes du sens moral, ai-je dit, sont un des caractères de la dégénérescence, et n'aurions-nous pas ici l'explication de ces actes sans cela incompréhensibles ? Chez l'incomplet de cette nature, la théorie peut être fort belle, la pratique est autre chose; il sait très bien ce qu'on ne doit pas faire, et il le fait tout de même,

(1) J'ajoute que certains critiques ont prétendu que Rousseau s'était débarrassé si facilement de ses enfants parce qu'il n'était pas sûr d'être leur père. Un passage énigmatique du Livre IX des *Confessions* pourrait avoir trait à cette circonstance, et le mariage de Thérèse avec le valet d'écurie de M. de Girardin n'était pas propre à faire taire les mauvaises langues. Le Dr Roussel, enfin, affirme même que Rousseau n'a jamais eu d'enfants. Mais ce sont là des hypothèses; rien n'est prouvé, et si le philosophe avait des doutes sur la fidélité de Thérèse, pourquoi l'aurait-il gardée ?

avec toujours d'excellentes raisons pour motiver sa conduite; ou bien, si matériellement il reconnaît qu'il a tort, le regret de sa faute n'est pas le reproche amer de la conscience de l'homme normal; il n'éprouve pas de vrais remords; il ne comprend pas que toute faute est un amoindrissement de la dignité.

Mais, me dira-t-on, bien des criminels sont dans ce cas, et vous tombez dans la dangereuse erreur de ceux qui voient dans le crime une maladie, résultat de l'hypertrophie de telle ou telle circonvolution cérébrale, et dans le criminel un homme revenu, par regression, à l'état primitif de nature... Non pas, le crime n'a point de circonvolution spéciale et si, dans beaucoup de cas, il naît d'une tare héréditaire, le système de Lombroso ne saurait s'appliquer à tous les criminels. Ceux auxquels je fais allusion sont des gens vicieux de la tête aux pieds; le mal est pour eux un goût, un besoin ou un système; ils ne croient ni à Dieu ni à diable; ils sont en le faisant conséquents à leurs principes; ils n'écrivent ni l'*Émile* ni la *Lettre sur les Spectacles;* il n'y a chez eux nul contraste entre la théorie et la pratique, nulle lacune

dans des sentiments élevés qu'ils n'ont jamais connus.

La différence entre Rousseau et eux est donc grande, car personne en parlant de lui n'oserait sérieusement prononcer le mot de vicieux. Reportons-nous au temps où il a vécu; sa vie privée, à l'exception de quelques orages de jeunesse, fut un modèle au milieu de la société pourrie du siècle de Louis XV, et les deux seules grandes fautes qu'on puisse lui reprocher sont l'irrégularité de sa liaison avec Thérèse et l'abandon de ses enfants. Il a presque légitimé la première par une fidélité de trente-cinq ans et par la seule forme de mariage qui lui fût possible; je cherche à expliquer la seconde.

Parler des vices de Rousseau comme d'une chose habituelle et voulue serait une injustice; les faits sont là pour protester, et lorsqu'il commet des actes, dont je reconnais d'ailleurs tout l'odieux, on a, je crois, le droit — les résultats de l'observation scientifique en main — de parler de lacunes pathologiques du jugement.

Il est intéressant de mentionner à ce propos

un curieux passage des *Confessions* où Rousseau plaide lui-même les circonstances atténuantes dans certains cas. M. de Francueil l'invite à entrer à l'Opéra, prend les deux billets, qu'il paie naturellement, et remet à Rousseau le sien. La foule les sépare; Jean-Jacques craint de se perdre, et le voilà qui rebrousse chemin, reprend à la caisse l'argent du billet et s'en va. « Comme jamais rien ne fut plus éloigné de mon humeur, ajoute-t-il en terminant son récit, que ce trait-là, je le note pour montrer qu'il y a des moments d'une espèce de délire où il ne faut point juger les hommes par leurs actions. Ce n'était pas précisément voler cet argent; c'était en voler l'emploi : moins c'était un vol, plus c'était une infamie. »

Cet acte, tout d'irréflexion et d'absurde timidité, rappelle beaucoup l'histoire du ruban de Turin, et on en pourrait citer d'autres encore du même genre, dont certains, tout à fait indifférents en soi, ne sauraient être mis sur le compte d'une intention coupable. Décidément chez Jean-Jacques le premier mouvement n'était pas toujours le bon.

Je ne dis, du reste, pas que Rousseau fût

atteint de folie morale ou délire des actes — *moral insanity* des Anglais; — nullement. Cette forme spéciale d'aliénation — qui est, d'ailleurs, elle aussi, une forme de dégénérescence — a d'autres caractères que ceux que nous avons relevés chez lui. Le sens moral n'y présente pas seulement des lacunes, il fait complètement défaut, et tous les actes, toute la conduite se ressentent de cette défectuosité. L'individu n'a point d'aspirations relevées; le bien et le beau ne l'occupent pas même en théorie; tous ses instincts sont égoïstes, bas, matériels, il ignore les sentiments affectifs. Enfin ce n'est pas seulement le sens moral qui est atteint; l'intelligence proprement dite, elle aussi, souffre toujours dans une mesure quelconque; et ceci encore ne saurait s'appliquer à Rousseau.

Avant de terminer ce chapitre, je tiens à répondre tout de suite à une objection que l'on me fera sans doute. Voilà bien les aliénistes, dira-t-on, qui, excusant tout par la folie, ne voient que des malades et soustraient autant de coupables qu'ils peuvent à la juste punition de leurs fautes. Ce reproche est injuste en général; il le

serait dans le cas particulier. Le dérangement d'esprit, la défectuosité morale native chez Rousseau est hors de doute, et ses actes cadrent trop bien aux lacunes de son organisation pour qu'on puisse leur refuser le bénéfice de circonstances très atténuantes. En admettant cela tout s'explique dans ce caractère si complexe qu'on le discute encore aujourd'hui; l'énigme psychologique dont parle Amiel livre son secret; ses inconséquences et ses fautes, réduites à leur juste valeur, n'apparaissent plus comme des taches hideuses sur un tableau lumineux.

Et n'est-ce point là une satisfaction donnée à la morale? J'aime mieux, pour ma part, croire à la maladie qu'au vice, et plaindre un infirme que de condamner un coupable; l'infirme ne m'inspire que de la pitié, le dépravé me fait horreur.

CHAPITRE VIII

LES ÉCRITS

L'INFLUENCE que l'état mental de Rousseau a eue sur ses écrits n'est pas moins intéressante à étudier que celle qu'elle a eue sur ses actes ; elle l'est davantage : les actes passent, les écrits demeurent. Pour cela distinguons de nouveau deux périodes dans sa vie ; la première s'étend jusqu'à l'explosion de son délire, l'autre la suit.

C'est avant sa fuite de France qu'il écrit ses principaux ouvrages : le *Discours de Dijon*, le *Discours sur l'inégalité parmi les hommes*, la *Nouvelle Héloïse*, le *Contrat social* et l'*Émile*. Nulle

part on n'y trouve la trace d'un délire qui n'apparaîtra que plus tard, mais on ne saurait nier que, comme pour ceux de ses actes qui sont antérieurs à celui-ci, son génie n'y porte l'empreinte particulière de son tempérament excentrique et porté aux extrêmes, de son imagination exubérante, de ses inconséquences, de ses défectuosités du sens moral.

« Sa folie démontrée, dit Brunetière, ne nous autorise ni à rejeter en bloc le témoignage de ses *Confessions*, ni surtout ne nous dispense de vérifier, comme s'il avait sa raison, celles mêmes de ses allégations qui nous scandalisent ou nous étonnent le plus. Il s'agit seulement de savoir si la réciproque est également vraie, je veux dire si, comme nous trouvons des preuves de raison dans les *Confessions*, nous en trouverons de folie dans l'*Émile* et dans l'*Héloïse*.

« Je le crois et j'en vois, pour l'*Héloïse*, dans telles ou telles lettres assez connues, dont l'obscénité naïve et l'inconsciente grossièreté n'ont rien de semblable à la grossièreté de Diderot, par exemple, dans la *Religieuse* ou à l'obscénité du jeune Crébillon dans ces ro-

mans dont on me pardonnera d'omettre ici les titres. J'en trouve également pour l'*Héloïse* et pour l'*Émile*, dans cet étalage du *moi*, dans cette exhibition de la personnalité dont j'ai dit qu'ils y faisaient pressentir les *Confessions*. L'homme qui se peint ainsi lui-même dans les autres et qui les compose uniquement de ses sensations, ne pouvait guère manquer de dépouiller tôt ou tard les voiles dont il ne s'enveloppait encore que par respect humain. C'était comme un besoin pour lui de se montrer au monde. Entre ce besoin d'*exhibitionnisme* dont le Dr Mœbius n'a pas eu de peine à retrouver les traces dans les premiers livres des *Confessions* et l'égoïsme du futur aliéné, rapportant tout à soi, limitant l'univers à la circonférence de son moi, la *Nouvelle Héloïse* et l'*Émile* font la chaine.

« Dans le cas particulier de Rousseau, je ne craindrais pas, sinon précisément de confondre le génie avec la folie, mais de rendre au moins la qualité de son génie solidaire de l'exaltation qui devait un jour le conduire à la folie. »

Je souscris des deux mains à cette conclusion. Rousseau réfléchi et pondéré aurait bien

écrit dans son admirable style des romans ou un traité de l'éducation comme il a écrit le *Contrat social* et le *Dictionnaire de musique*, mais alors ils eussent à coup sûr manqué de cet accent passionné qui en fait le charme; on y trouverait moins de paradoxes et davantage de pieuses maximes; on pourrait les mettre dans toutes les mains et les laisser sur toutes les tables, mais... on ne les lirait plus.

On me dira peut-être que ce serait un bien; c'est possible, je l'ignore; je constate cependant qu'à côté des romans français au goût du jour la prose de Rousseau est de l'eau bénite.

Le délire des persécutions est un délire partiel. Tandis que toutes les facultés sont éteintes dans la démence, ralenties et déprimées dans la mélancolie, désordonnées et affolées dans la manie, la conscience conservée et le cours régulier des conceptions dans les délires partiels permettent encore l'enchaînement logique des idées. Les prémisses du raisonnement sont fausses, mais l'intégrité du mécanisme intellectuel laisse le malade capable d'en déduire logiquement des conclusions erronées.

Le malade peut, malgré l'extravagance de ses idées, avoir la notion juste du temps et des choses, des personnes et du lieu ; il peut parler et se conduire avec toutes les apparences de la raison aussi longtemps qu'on ne touche pas aux points qui font l'objet de son délire, ou qu'il ne cherche pas à le dissimuler.

Chez le délirant systématisé, en un mot, l'intelligence n'est pas obscurcie ou affolée dans son ensemble ; les facultés que n'a pas envahies le délire continuent à fonctionner avec ordre, et l'individu paraît aliéné seulement en partie. Ici se placent certaines de ces formes appelées précédemment monomanies. Admettant un jeu isolé de chacune de nos facultés, on supposait que l'une ou l'autre d'entre elles pouvait être atteinte seule, l'esprit restant sain d'ailleurs ; et c'est ainsi qu'on fut conduit à admettre les monomanies du vol, de l'orgueil, de l'incendie, du suicide, etc.

Aujourd'hui cette théorie est hors de cours. Nos facultés forment un tout harmonique dont les différentes parties sont solidaires les unes des autres ; aucune ne saurait souffrir sans que les autres s'en ressentent. La science moderne

n'admet plus les monomanies, et si ce mot s'emploie encore quelquefois dans le langage courant, c'est par habitude, sans entraîner la reconnaissance des états morbides qu'il désignait autrefois.

Les conceptions délirantes du délire systématisé n'en forment pas moins, il est vrai, comme un chapitre en apparence distinct dans la vie intellectuelle du malade. Contrairement aux conceptions de la manie, incohérentes et variables comme les images du kaléidoscope, elles sont fixes, varient très peu et s'enchaînent logiquement les unes aux autres. Le malade, à mesure qu'elles naissent et prennent corps, les combine de telle façon avec les anciennes qu'il en vient peu à peu à échafauder tout un système d'apparence logique, mais à base fausse, d'où vient le nom de délire systématisé.

Dans cette classe, très nombreuse, se trouvent les « toqués », les excentriques, tous les inventeurs qui ont trouvé la quadrature du cercle ou le mouvement perpétuel, les alchimistes, les individus atteints de folie religieuse, enfin et surtout la grande phalange des persécutés, parmi lesquels Rousseau.

Appliquons lui ces données et nous voyons tout de suite qu'une fois son délire déclaré, il y a en lui comme deux personnalités distinctes : l'aliéné qui divague dès qu'on touche à sa corde sensible, et l'homme d'apparence raisonnable qui va et vient dans le monde comme chacun, qui se contient vis-à-vis d'inconnus ou d'indifférents, et qui traite avec un parfait bon sens les questions étrangères à ses idées fausses.

Ses écrits en sont une preuve. Parle-t-il de lui-même, il divague à pleine bouche ; traite-t-il de choses indifférentes, de matières dans lesquelles sa personne n'est pas en jeu, rien ne trahit le désordre de son esprit. Ses lettres à ses amis, ou à ses ennemis, sont remplies de doléances et de reproches ; celles d'affaires pures sont d'une étonnante lucidité, et je n'en trouve qu'une dans laquelle il cède, vis-à-vis d'un étranger, à l'obsession de ses idées insensées.

« Recevez avec bonté, monsieur, écrit-il à Linné, l'hommage d'un très ignare, mais très zélé disciple de vos disciples, qui doit, en grande partie, à la méditation de vos écrits la tranquillité dont il jouit, au milieu d'une persé-

cution d'autant plus cruelle qu'elle est plus cachée, et qu'elle couvre du masque de la bienveillance et de l'amitié la plus terrible haine que l'enfer excita jamais. Seul avec la nature et vous, je passe dans mes promenades champêtres des heures délicieuses, et je tire un profit plus réel de votre *Philosophie botanique* que de tous les livres de morale... »

Cette lettre est écrite de Paris en 1774; c'est une des dernières du recueil. Cet abandon vis-à-vis d'un étranger montre l'intensité croissante d'un délire qui ne sait plus se contenir.

Et qu'on ne s'imagine néanmoins pas que ce délire absorbât Jean-Jacques tout entier. Il savait fort bien s'en distraire. Beaucoup d'aliénés divaguent surtout lorsqu'ils tiennent la plume pour leur défense, et lui la tenait souvent! Mais quand ce démon-là le lâchait, il pouvait encore, nous l'avons vu, être fort gai, rire aux éclats et même plaisanter à l'occasion.

« M. Séguier, écrit-il à du Peyrou en 1769, célèbre par le *Plantæ veronenses* que vous avez peut-être ou que vous devriez avoir, vient de m'envoyer des plantes qui m'ont remis sur

mon herbier et sur mes bouquins. Je suis maintenant assez riche pour ne pas sentir la privation de ce qui me manque. Si parmi celles que vous promet le Parolier, pouvaient se trouver la *grande gentiane pourprée*, le *thora valdensium*, l'*epimedium*, et quelques autres, le tout bien conservé et en fleurs, je vous avoue que ce cadeau me ferait le plus grand plaisir, car je sens que, malgré tout, la botanique me domine. J'herboriserai, mon cher hôte, jusqu'à la mort et au delà; car s'il y a des fleurs aux Champs-Elysées, j'en formerai des couronnes pour les hommes vrais, francs, droits et tels qu'assurément j'avais mérité d'en trouver sur la terre. Bonjour, mon très cher hôte; mon estomac m'avertit de finir avant que la morale me gagne; car cela me mènerait loin. Mon cœur vous suit au pied du lit de la bonne maman. J'embrasse le bon Jeannin. »

Son amour des choses de la nature n'a jamais perdu ses droits. Cinq mois avant sa mort il écrit à Mme de C. :

« J'ai lu, Madame, dans le n° 5 des feuilles que vous avez la bonté de m'envoyer, que l'un

de MM. vos correspondants, qui se nomme le *Jardinier d'Auteuil,* avait élevé des hirondelles. Je désirerais fort de savoir comment il s'y est pris, et quelle contenance ces hirondelles, qu'il a élevées, ont fait chez lui pendant l'hiver. Après des peines infinies, j'étais parvenu, à Monquin, à en faire nicher dans ma chambre. J'ai même eu souvent le plaisir de les voir s'y tenir, les fenêtres fermées, assez tranquilles pour gazouiller, jouer et folâtrer ensemble à leur aise, en attendant qu'il me plût de leur ouvrir, bien sûres que cela ne tarderait pas d'arriver. En effet, je me levais même, pour cela, tous les jours avant quatre heures; mais il ne m'est jamais venu dans l'esprit, je l'avoue, de tenter d'élever aucun de leurs petits, persuadé que la chose était non seulement inutile, mais impossible. Je suis charmé d'apprendre qu'elle ne l'est pas et je serais très obligé, pour ma part, au Jardinier d'Auteuil s'il veut bien communiquer son secret au public. Agréez, madame, je vous supplie, mes remerciements et mon respect. »

L'étude de la nature fut sa suprême consolation; il herborisa jusqu'à la fin de sa vie, et

pendant l'hiver de 1777 à 1778 retravailla pour l'abbé Ramont les trois volumes de la *Botanique de Regnault*, classant les planches d'après le système de Linné et commentant le texte. Une collection des mousses des environs de Paris recueillie à cette même époque était, paraît-il, un chef-d'œuvre de goût et d'élégance.

Revenons à ses écrits.

Les premiers qui soient sortis de sa plume après son arrivée à Môtiers sont la *Lettre à Mgr de Beaumont* (1762) et les *Lettres écrites de la montagne* (1764), modèles d'éloquence et de polémique, mais dans lesquelles percent déjà manifestement, me semble-t-il, les idées de persécutions. Il n'a sans doute que trop de motifs de se plaindre, mais ses plaintes dépassent la mesure. Il parle de ses malheurs inouïs, prétend qu'en France on l'attendait le soir dans les rues pour l'assassiner, et assure que par un arrangement secret l'*Émile* était condamné avant d'avoir paru. Ce dernier trait, quoique peu probable, serait à la rigueur possible, mais ces assassins qui le guettaient de nuit dans la rue sont à coup sûr un fantôme de son délire.

Après ces ouvrages viennent les *Confessions* écrites : la première partie de 1766 à 1767, la seconde de 1768 à 1770. Non seulement elles portent le cachet du délire du commencement à la fin, mais encore c'est à lui qu'elles doivent leur existence ; c'est lui qui les a inspirées et dans leur but et dans leur forme. C'est après les avoir lues que le Dr Mœbius, qui auparavant ne connaissait rien de Rousseau, s'écrie : « Cet homme avait perdu l'esprit ! »

Il fallait l'avoir perdu, en effet, pour écrire de soi-même les choses qu'a écrites Rousseau, et lorsqu'il dit que « son entreprise n'eut jamais d'exemple et n'aura point d'imitateur » nous le croyons sur parole. Beaucoup ont fait autant que lui, bien davantage même ; personne n'a imprimé, et dans de pareils termes, des détails qu'on ne murmure qu'à l'oreille du prêtre ou du médecin.

Et notez que l'ouvrage ne perdait absolument rien à leur suppression ; il y gagnait, au contraire, et beaucoup. Ainsi châtié, tous pourraient lire ce monument de style et d'analyse psychologique, rêver avec Jean-Jacques sous les ombrages de Montmorency, gravir les sentiers

du Val-de-Travers, ou voguer en nacelle sur les eaux bleues du lac de Bienne. Mais voilà, le délire n'a d'égards pour personne, la liberté de la défense est sacrée, Rousseau veut se montrer tel qu'il est : *intus et cute*, et les *Confessions* écrites à l'usage des demoiselles ne seraient plus les *Confessions*.

Le caractère partiel, unilatéral, du délire se montre toujours davantage dans les écrits qui suivent les *Confessions ;* la plume, comme celui qui la tient, se dédouble. Pas une ligne du *Dictionnaire de musique,* composé de 1740 à 1767 et imprimé cette dernière année, ou des *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, d'avril 1772, ne trahit l'état d'esprit de leur auteur; tout y est d'une lucidité et d'une logique parfaites.

On ne peut en dire autant des *Dialogues* dont j'ai parlé si souvent. Ici Jean-Jacques se met en scène, et cet ouvrage marque l'apogée de ses conceptions délirantes; il en est la vivante image, non seulement dans le fond, mais encore dans la forme. D'interminables longueurs, d'incessantes répétitions, un style lourd

et filandreux rendent des plus pénibles une lecture qu'il faut un courage héroïque pour achever.

On y sent partout l'obsession, l'effort douloureux de l'aliéné cherchant, la sueur au front, l'expression juste de son angoisse, qui craint de mal dire ou de ne pas assez dire, se perd dans les détails et tourne en rond dans ses idées comme un fauve dans sa cage.

Rousseau d'ailleurs se plaint fréquemment de sa tête, de la peine qu'il a de penser, de rassembler ses idées. A Môtiers déjà il écrivait au prince de Wurtemberg : « Les disgrâces et les maux m'ont affecté le cœur et affaibli la tête ; il ne me reste de vie que pour souffrir, je n'en ai plus pour penser. Ma pauvre machine délabrée me laissera jusqu'au bout, j'espère, une âme saine quant aux sentiments et à la volonté ; mais du côté de l'entendement et des idées, je suis aussi malade d'esprit que de corps. »

Ces plaintes augmentent avec les années ; « sa mémoire s'éteint, sa tête est en confusion ; de nouvelles idées n'y peuvent plus entrer ; il lui faut du temps et des efforts infinis pour re-

prendre la trace de celles qui lui ont été familières ; si son cœur est toujours le même, son âme est affaiblie, sa tête perdue, altérée par les attristants souvenirs qui affectent son cœur. »

Ces doléances, sans doute, sont celles des gens qui exagèrent leurs maux pour qu'on les plaigne, et se prétendent malades, ou vieillis, afin qu'on les contredise. Rousseau, quand il le veut bien, ne perd rien de la fraîcheur de ses idées, et les défaillances de mémoire qu'on remarque chez lui s'expliquent fort bien par sa tendance à la rêverie et par sa tension d'esprit habituelle.

Les *Rêveries du promeneur solitaire* sont fort différentes des *Dialogues*. L'enfièvrement a cessé, la résignation remplace la colère. Les billets circulaires n'ont amélioré en rien sa situation, et ce résultat négatif, loin de l'exaspérer davantage, comme on pouvait s'y attendre, provoque au contraire une détente salutaire.

« Ce dernier mauvais succès, raconte-t-il dans l'*Histoire du précédent écrit*, qui devait mettre le comble à mon désespoir, ne m'affecta point comme les précédents. En m'apprenant

que mon sort était sans ressource, il m'apprit à ne plus lutter contre la nécessité. Un passage de l'*Émile* que je me rappelai me fit rentrer en moi-même et m'y fit trouver ce que j'avais vainement cherché au dehors. Quel mal t'a fait ce complot? Que t'a-t-il ôté de toi? Quel membre t'a-t-il mutilé? Quel crime t'a-t-il fait commettre? Tant que les hommes n'arracheront pas de ma poitrine le cœur qu'elle enferme, pour y substituer, moi vivant, celui d'un malhonnête homme, en quoi pourront-ils altérer, changer, détériorer mon être? Ils auront beau faire un Jean-Jacques à leur mode, Rousseau restera toujours le même en dépit d'eux. »

Un calme, en effet, qu'il ne connaissait plus depuis longtemps succède aux orages des années précédentes. Le délire ne diminue pas; les idées fausses demeurent, mais il s'habitue en quelque sorte à leur société; d'aigu le mal est devenu chronique, incurable; la réaction s'affaiblit, les mouvements passionnels s'éteignent.

« Il est des sortes d'adversités qui élèvent et renforcent l'âme, mais il en est qui l'abattent et la tuent, dit-il dans la *Sixième Promenade;* telle est celle dont je suis la proie. Pour peu

qu'il y eût quelque mauvais levain dans la mienne, elle l'eût fait fermenter à l'excès, elle m'eût rendu frénétique ; mais elle ne m'a rendu que nul. Hors d'état de bien faire et pour moi-même et pour autrui, je m'abstiens d'agir ; et cet état, qui n'est innocent que parce qu'il est forcé, me fait trouver une sorte de douceur à me livrer pleinement sans reproche à mon penchant naturel. »

Les *Rêveries* bénéficient largement de cette sérénité. Le délire, sans doute, y montre toujours un grand bout d'oreille, mais à côté de lui on y retrouve des pages ravissantes, dignes des meilleures de la bonne époque de l'écrivain. Il raconte sa vie, l'emploi de ses journées, ses courses botaniques aux environs de Paris ; il évoque ses souvenirs de jeunesse, décrit l'île de Saint-Pierre, ses parties de montagne dans le Jura ; il a, en un mot, comme il le dit lui-même, recouvré « la paix de l'âme et la félicité ».

La paix oui, mais la félicité, c'est beaucoup dire, et voilà encore une de ces exagérations de Rousseau. Chez lui l'apogée du délire est marquée par la rédaction des *Dialogues ;* après cela

un calme relatif s'établit dans son esprit, comme je viens de le dire. Il en est toujours ainsi dans les affections mentales; et sur ce point encore ce qui se passe chez Jean-Jacques est bien conforme aux résultats de l'observation médicale de tous les jours.

CHAPITRE IX

LA MORT

Rousseau est mort le 2 juillet 1778 — d'autres disent le 3 — à l'âge de soixante-six ans, dans le pavillon du château d'Ermenonville où l'avait installé M. de Girardin. Immédiatement le bruit se répandit qu'il s'était tué d'un coup de pistolet, si bien que lorsque Corancez arriva avec son beau-père, qui était Genevois, pour s'occuper des cérémonies de l'inhumation, le maître de poste d'Ermenonville leur parla du suicide comme d'une chose avérée. « Qui l'aurait cru, dit cet homme, que ce M. Rousseau se fût ainsi détruit

lui-même ! » M. de Girardin, instruit de ce propos par ses visiteurs, proteste avec chaleur et leur propose de voir le corps pour en juger eux-mêmes. Malheureusement ils refusent « par égard pour ma sensibilité, et par l'inutilité de ce spectacle, quelque indice qu'il dût me présenter, » dit Corancez.

Ce refus était une faute irréparable, et que voilà de la sensibilité mal placée ! Il devait à son ami cette suprême visite, car ce qu'il aurait constaté, lui témoin impartial, jetait une pleine lumière sur des circonstances dont, à moins de documents nouveaux, on ne saura jamais le dernier mot.

Ce n'est pas tout; accordant plus de confiance aux racontars du maître de poste qu'aux récits de Thérèse et de la famille de Girardin, Corancez s'en va répandre comme chose certaine, et imprimer la nouvelle du suicide. Thérèse proteste dans une lettre, du 27 prairial de l'an 6, dont j'extrais les passages suivants :

« Citoyen, je suis justement affligée des détails que vous donnez sur la mort de mon mari, d'après des propos que vous dites avoir entendus dans une auberge.....

« Le 3 juillet 1778, et non le 2 juillet (1), mon mari se leva à son heure ordinaire, il ne sortit point le matin ; il devait aller donner une première leçon de musique à Mlle de Girardin l'aînée. Il fit apprêter par moi et la servante les choses nécessaires à sa toilette. Nous déjeunâmes ; il ne déjeuna point, il avait dîné la veille au château d'Ermenonville : soit qu'il eût trop mangé, il se sentait indisposé. Mon déjeuner fait, il me dit que le serrurier qui avait fait notre emménagement demandait son paiement. J'allai lui porter son argent. A mon retour, il n'était pas dix heures, j'entendis, en montant l'escalier, les cris plaintifs de mon mari. J'entrai précipitamment et je le vis couché sur le carreau ; j'appelai du secours ; il me dit de me contenir, qu'il n'avait besoin de personne puisque j'étais revenue. Il me dit encore de fermer la porte et d'ouvrir les fenêtres, ce que j'ai fait ; ensuite j'aidai mon mari, de toutes mes forces, à se mettre sur son lit ; je lui fis prendre des gouttes de l'eau des Carmes ; lui-même versa les gouttes.... J'allai à lui en lui tenant les

(1) Le procès-verbal de l'autopsie, faite le lendemain de la mort, est du 3.

mains; il rendit le remède, et au moment où je le croyais bien soulagé, il tomba le visage contre terre avec une telle force qu'il me renversa; je me relevai, je jetai des cris perçants; la porte était fermée; M. de Girardin, qui avait une double clef de notre appartement, entra et non Mme de Girardin; j'étais couverte du sang qui coulait du front de mon mari. Il est mort en me tenant les mains serrées dans les siennes, sans prononcer une seule parole.

« Je vous atteste, j'atteste à mes concitoyens, j'atteste à la postérité, que mon mari est mort dans mes bras de la manière que je viens de vous décrire; il ne s'est point empoisonné dans une tasse de café; il ne s'est point brûlé la cervelle d'un coup de pistolet. »

Le médecin Le Bègue donne, par ouï-dire, car il n'a vu Rousseau que déjà mort, quelques détails de plus sur les symptômes de la maladie : « Il se préparait à sortir lorsqu'il commença à se sentir dans un état de malaise, de faiblesse et de souffrance générale. Il se plaignit successivement de picotement très incommode à la plante des pieds; d'une sensation de

froid le long de l'épine du dos, comme s'il y coulait un fluide glacé ; de quelques douleurs dans la poitrine et surtout, pendant la dernière heure de sa vie, de douleurs de tête d'une violence extrême qui se faisaient sentir par accès. Il les exprimait en portant les deux mains à la tête et disant qu'il lui semblait qu'on lui déchirait le crâne. Ce fut dans un de ces accès que sa vie se termina, et il tomba de son siège par terre. »

L'autopsie, faite par Le Bègue, Bruslé de Villeron, Castères, Chenu et Bouvet, ne révéla aucune lésion organique, si ce n'est « une légère déchirure au front occasionnée par la chute du défunt sur le carreau de sa chambre au moment où il fut frappé de mort. » La seule anomalie était au cerveau. « L'ouverture de la tête et l'examen des parties renfermées dans le crâne nous ont fait voir une quantité très considérable (plus de huit onces) de sérosité épanchée entre la substance du cerveau et les membranes qui la recouvrent. »

Ces cinq médecins concluent de ce dernier fait que Rousseau est mort d'apoplexie séreuse. Si l'on admet une mort violente il faut donc admettre aussi qu'ils ont vendu leur silence.

Le sculpteur Houdon, mandé pour mouler la tête du défunt, trouve, dit-on, la blessure du front si grande qu'il a peine à la remplir, et voilà un trou de balle ! Plus tard Houdon nie avoir jamais dit rien de pareil.

Les partisans du suicide relèvent des contradictions entre la lettre de Thérèse à Corancez et ses récits du premier moment. Dans cette lettre, nous venons de le voir, elle dit que Rousseau est mort sans proférer une parole, tandis qu'auparavant elle racontait que son mari se sentant mourir, fit ouvrir les fenêtres et prononça ces paroles : « Voyez comme le ciel est pur : il n'y a pas un seul nuage ; ne voyez-vous pas que la porte en est ouverte et que Dieu m'attend ?... »

Comme variante il a dit aussi : « Ma chère amie, je vous prie d'ouvrir les fenêtres, que je voie encore une fois la verdure ; comme elle est belle !... J'ai toujours demandé à Dieu de mourir sans maladie et sans médecin, et que vous puissiez me fermer les yeux : mes vœux sont exaucés... »

Thérèse a encore dit que Rousseau n'avait pas déjeuné ; or l'autopsie montre du café dans

son estomac, donc, prétendent toujours ses détracteurs, elle a menti.

Enfin le beau-père de Corancez brochant sur le tout rapporte avoir entendu dire — sans doute par les gens du château — que « le matin de sa mort Jean-Jacques était allé herboriser, qu'il avait rapporté des plantes, qu'il les avait préparées et infusées dans la tasse de café qu'il avait prise. » Et de ceci le Dr Dubois conclut à un empoisonnement par la ciguë.

On est donc loin de s'entendre : apoplexie, coup de pistolet, ciguë, en voilà plus qu'il ne faut pour tuer un homme, mais cefa encore ne suffit pas. Corancez, après avoir refusé de voir le cadavre, admet que Rousseau s'est d'abord empoisonné, puis pour abréger — deux sûretés valent mieux qu'une — brûlé la cervelle.

Est-ce tout ? Non ; le Dr Roussel qui, s'il y avait eu suicide, croirait plutôt à l'aconit qu'à la ciguë, rejette absolument le coup de pistolet. Il a eu dans les mains le masque d'Houdon et serait disposé à admettre que le pauvre philosophe est mort poussé brutalement par Thérèse contre un angle de la cheminée devant laquelle

le corps a été trouvé étendu. « Thérèse ivre et furieuse de reproches immérités aurait brutalement poussé le vieillard chancelant et ainsi occasionné sa mort, toutefois sans intention de la donner.... Sa culpabilité si ce n'est d'assassinat, au moins d'homicide par coups et blessures ayant entraîné la mort, paraît ressortir des variations et des contradictions de Thérèse elle-même en ses témoignages. »

Ces contradictions sont-elles vraiment si graves que cela ? Jean-Jacques a été indisposé assez longtemps pour avoir eu le temps de prononcer les paroles que Thérèse a rapportées ; il lui a parlé ; il a — d'après Corancez lui-même — parlé à Mme de Girardin. Quand l'attaque finale survient il tombe sans connaissance et meurt sans proférer une parole ; quoi de plus naturel ? Les deux versions ne se contredisent nullement, et la lettre de Thérèse à Corancez l'explique bien.

De même le fait que Rousseau renvoie Mme de Girardin, accourue à la nouvelle de son indisposition, ne prouve pas davantage le suicide. « Que venez-vous faire ici ? lui dit-il.

Votre sensibilité doit-elle être à l'épreuve d'une scène pareille et de la catastrophe qui doit la terminer? » Le mot catastrophe peut s'entendre aussi bien d'une mort naturelle que d'une mort violente; l'on voit souvent des malades avoir nettement conscience que leur fin est proche.

Le lecteur n'attendra pas de moi que je tranche la question; elle est, il le sent bien, insoluble. Si le crâne de Rousseau était encore au Panthéon, où l'Assemblée nationale fit transporter sa dépouille le 11 octobre 1794, il serait facile de voir si, oui ou non, il porte le trou d'une balle de pistolet, mais la Restauration a jeté au vent les cendres de l'homme en souvenir duquel les alliés avaient exempté Ermenonville de toute contribution de guerre!

Une seule chose est donc certaine : c'est que rien n'est prouvé, suicide ou meurtre; et précisément les divergences irréconciliables d'opinions me rendent, pour ma part, très sceptique. Pourquoi ne pas admettre une mort naturelle? L'apoplexie séreuse cause de mort n'est plus, il est vrai, reconnue aujourd'hui comme

elle pouvait l'être de très bonne foi par les cinq médecins qui ont fait l'autopsie, mais Rousseau peut fort bien avoir succombé à une autre affection, par exemple à une paralysie du cœur ainsi que le suppose le Dr Mœbius. Cette affection ne peut être reconnue que par un examen très attentif de cet organe, et les altérations qui la produisent pourraient fort bien avoir échappé à la science des médecins d'alors.

Depuis quelque temps la santé physique de Rousseau laissait, d'après le propre témoignage de Corancez, fort à désirer. « Depuis longtemps, dit-il, je m'apercevais d'un changement frappant dans son physique; je le voyais souvent dans un état de convulsion qui rendait son visage méconnaissable, et surtout l'expression de sa figure réellement effrayante. Dans cet état, ses regards semblaient embrasser la totalité de l'espace, et ses yeux paraissaient voir tout à la fois; mais dans le fait ils ne voyaient rien. Il se retournait sur sa chaise et passait le bras par dessus le dossier. Ce bras, ainsi suspendu, avait un mouvement accéléré comme celui du balancier d'une pendule, et je fis cette remarque plus de quatre ans avant sa mort. »

Dussaulx avait la même impression. « Vous souffrez, mon cher Rousseau, vous dépérissez, » lui écrit-il, et Rousseau ne s'en défend pas. « Vous rallumez, monsieur, un lumignon presque éteint, écrit-il le 3 février 1778 au comte Duprat; mais il n'y a pas d'huile à la lampe, et le moindre air de vent peut l'éteindre sans retour. »

Une mort naturelle ne devait donc rien avoir de bien surprenant dans ces circonstances.

Il me reste enfin à examiner si le suicide pouvait être une conséquence plus ou moins probable de l'état mental de Jean-Jacques.

Il traite à diverses reprises cette question de la mort volontaire. Dans le *Contrat social*, à l'article : *Du droit de vie et de mort*, je lis ceci : « On demande comment les particuliers n'ayant point le droit de disposer de leur propre vie, peuvent transmettre au Souverain ce même droit qu'ils n'ont pas. » Saint-Preux désespéré, las de la vie trouve « que la question se réduit à cette proposition fondamentale : chercher son bien et fuir son mal en ce qui n'offense point autrui, c'est le droit de la nature. Quand notre vie est un

mal pour nous et n'est un bien pour personne, il est donc permis de s'en délivrer. »

La réponse ne se fait pas attendre; Milord Bomston se fâche tout rouge :

« Il t'est donc permis, selon toi, de cesser de vivre ? La preuve en est singulière : c'est que tu as envie de mourir. Voilà certes un argument commode pour les scélérats; ils doivent t'être bien obligés des armes que tu leur fournis; il n'y aura plus de forfaits qu'ils ne justifient par la tentation de les commettre; et dès que la violence de la passion l'emportera sur l'horreur du crime, dans le désir de mal faire ils en trouveront aussi le droit..... Il t'est donc permis de cesser de vivre ? Je voudrais bien savoir si tu as commencé. Quoi ! fus-tu placé sur la terre pour n'y rien faire ? Le ciel ne t'imposa-t-il point avec la vie une tâche pour la remplir ? Si tu as fait ta journée avant le soir repose-toi le reste du jour, tu le peux, mais voyons ton ouvrage. Quelle réponse tiens-tu prête au juge suprême qui te demandera compte de ton temps ? Parle, que lui diras-tu ? J'ai séduit une fille honnête; j'abandonne un ami dans ses chagrins. Malheureux ! trouve-moi ce

juste qui se vante d'avoir assez vécu, que j'apprenne de lui comment il faut avoir porté la vie pour être en droit de la quitter. Où est ce vertueux patriote qui refuse de vendre son sang à un prince étranger parce qu'il ne doit le verser que pour son pays, et qui veut maintenant le répandre en désespéré contre l'expresse défense des lois ? Les lois, les lois, jeune homme ! Le sage les méprise-t-il ? Socrate innocent par respect pour elles ne voulut pas sortir de prison : tu ne balances point à les violer pour sortir injustement de la vie et tu demandes : Quel mal fais-je ?

« Tu veux t'autoriser par des exemples ; tu m'oses nommer des Romains ! Il t'appartient bien d'oser prononcer ces noms illustres ! Dis-moi, Brutus mourut-il en amant désespéré ? Et Caton déchira-t-il ses entrailles pour sa maîtresse ? Homme petit et faible, qu'y a-t-il entre Caton et toi ?..... Il te sied bien d'oser parler de mourir tandis que tu dois l'usage de ta vie à tes semblables ! Apprends qu'une mort telle que tu la médites est honteuse et furtive ; c'est un vol fait au genre humain. »

Jean-Jacques n'a rien écrit de plus beau et je

n'ai pu résister au plaisir de transcrire ce fragment qui n'indique certes pas un homme décidé à déserter la vie quand elle lui sera à charge. Je sais bien que « Rousseau fut un phénomène en qui la nature et le sort prirent plaisir à rassembler deux êtres agissant et pensant sous l'apparence d'une même personne (1) » et que la crainte d'être en contradiction avec ses principes ne l'a jamais beaucoup arrêté. Le désespoir ne calcule pas, poussant aujourd'hui au suicide l'homme qui hier encore l'avait en sincère horreur. L'aliéné enfin se suicide souvent : le mélancolique pour mettre fin à des angoisses devenues intolérables, le persécuté pour se soustraire à ses ennemis.

Est-ce le cas de Rousseau ? Nul ne saurait le dire ; seul un écrit de sa main attestant sa décision, et tel qu'en laissent fréquemment les gens qui s'ôtent la vie, trancherait la question ; mais rien dans les données que nous possédons n'autorise à affirmer le suicide.

« Loin que mon dessein soit de mourir,

(1) D'Escherny. *Éloge de J.-J. Rousseau.* Paris, 1798.

écrit-il en 1761 à Mme Latour, c'est pour vivr jusqu'à la dernière heure que j'ai renoncé aux impostures des médecins... Ma vie quoique triste et douloureuse ne m'est point à charge; elle n'est point sans douceurs, tant que des personnes telles que vous paraissez être, daignent y prendre intérêt. »

Tels sont ses sentiments à Montmorency, avant sa fuite de France; le délire n'a point encore éclaté. Voyons ce qu'il pense plus tard, au fort de ses persécutions et de ses angoisses.

« La mort est douce aux malheureux, disait-il à Saint-Germain en 1770; la souffrance est toujours cruelle : par là je reste ici-bas à la merci des méchants. Mais enfin que me peuvent-ils faire ? Ils ne me feront pas plus souffrir que ne fit la nephrétique; et j'ai fait là-dessus l'essai de mes forces. Si mes maux sont longs, ils exerceront mon âme à la patience, à la constance, au courage; ils lui feront mériter le prix destiné à la vertu; et au jour de ma mort, qu'il faudra bien enfin qui vienne, mes persécuteurs m'auront rendu service en dépit d'eux. Pour quiconque en est là, les hommes ne sont plus guère à craindre... »

Quelques jours après, son ami Moultou souffrant de la goutte, Rousseau lui conseille de ne pas la chicaner. « Mais surtout n'allez pas vous mettre dans la tête d'en vouloir guérir ; car ce serait vouloir guérir de la vie, mal que les bons doivent supporter tant qu'il leur reste quelque bien à faire. »

On le voit donc, dans son délire il met en pratique les nobles paroles de mylord Bomston et restant, cette fois, conséquent à ses principes ne cherche pas à se dérober aux persécutions par le suicide. J'ajoute qu'il n'en fut pas toujours ainsi et que pendant son séjour à Môtiers l'idée du suicide lui est venue, amenée par ses souffrances corporelles. J'ai cité la lettre à M. Martinet, châtelain du Val-de-Travers ; le même jour (1er août 1763) il écrit à Duclos :

« Depuis ma lettre écrite, (le 30 juillet) ma situation physique a tellement empiré et s'est tellement déterminée, que mes douleurs, sans relâche et sans ressource, me mettent absolument dans le cas de l'exception marquée par milord Édouard en répondant à Saint-Preux : *Usque adeone mori miserum est?* J'ignore encore

quel parti je prendrai : si j'en prends un, ce sera le plus tard qu'il me sera possible, et ce sera sans impatience et sans désespoir, comme sans scrupule et sans crainte. Si mes fautes m'effrayent, mon cœur me rassure. Je partirais avec défiance, si je connaissais un homme meilleur que moi; mais je les ai bien vus, je les ai bien éprouvés, et souvent à mes dépens. Si le bonheur inaltérable est fait pour quelqu'un de mon espèce, je ne suis pas en peine de moi : je ne vois qu'une alternative, et elle me tranquillise ; n'être rien ou être bien. »

A Moultou il exprime les mêmes sentiments.

« J'avoue que dans de certains moments j'aurais grand besoin de quelque consolation... Toutefois je prends patience; mais il est bien cruel de n'avoir pas la main d'un ami pour me fermer les yeux, moi à qui ce devoir a tant coûté, et qui l'ai rendu de si bon cœur. »

L'exception faite par mylord Édouard est celle de souffrances physiques incurables.

« Quoi qu'il en soit, écrit-il à Saint-Preux, (Partie III, Lettre 22) puisque la plupart de nos maux physiques ne font qu'augmenter sans cesse, de violentes douleurs du corps, quand elles

sont incurables, peuvent autoriser un homme à disposer de lui, car toutes ses facultés étant aliénées par la douleur, et le mal étant sans remède, il n'a plus l'usage ni de sa volonté ni de sa raison ; il cesse d'être homme avant de mourir, et ne fait, en s'ôtant la vie, qu'achever de quitter un corps qui l'embarrasse et où son âme n'est déjà plus.

« Mais il n'en est pas ainsi des douleurs de l'âme, qui, pour vives qu'elles soient, portent toujours leur remède avec elles...»

Milord, on le voit, tout en admettant le suicide dans ce cas exceptionnel, l'excuse uniquement par la perte du libre arbitre. Il aurait pu y ajouter la mélancolie qui anéantit ce dernier bien plus encore que les douleurs corporelles.

Cette crise de désespérance de Môtiers ne fut que passagère, et voyez ici encore la grande distance qui chez Jean-Jacques sépare les actes des paroles. Souvent il prêche le bien et ne le fait pas, dans cette occasion, au contraire, il excuse le suicide, le déclare légitime, mais ne le met pas en pratique, et paraît y renoncer

pour toujours. Six ans plus tard, en effet, nous lisons le passage suivant dans sa lettre à « Madame Rousseau ».

« Je ne vais pas faire un voyage bien long ni bien périlleux : cependant la nature dispose de nous au moment que nous y pensons le moins. Vous connaissez trop mes vrais sentiments pour craindre qu'à quelque degré que mes malheurs puissent aller, je sois homme à disposer jamais de ma vie avant le temps que la nature ou les hommes auront marqué. Si quelque accident doit terminer ma carrière, soyez bien sûre, quoi qu'on puisse dire, que ma volonté n'y aura pas eu la moindre part. »

Ceci est catégorique, et si l'idée du suicide lui est venue à Ermenonville elle a dû naître subitement dans son cerveau malade. Or, comme le fait très judicieusement observer le Dr Mœbius, rien n'explique cette décision soudaine. Jean-Jacques nous l'a dit lui-même : la résignation est venue; il attend avec sérénité la fin de sa triste existence, et ses douleurs physiques, ne l'oublions pas, ont beaucoup diminué dans les dernières années de sa vie.

En juin 1778, donc un mois tout au plus

avant sa mort, Magellan (1), membre de la Société Royale de Londres, vint le voir et nous raconte ce qui suit :

« Peu à peu et comme sans dessein j'entrai en conversation avec M. Rousseau, et je fus enchanté de le voir dans un état paisible et tout à fait à son aise. La tranquillité de son âme, le contentement de son cœur se produisaient sur son visage et dans ses discours. Il entra sans difficulté dans les sujets les plus différents de la conversation. Lorsqu'on s'adressait à lui, ou que son tour venait, c'était la simplicité même. Il s'exprimait avec une naïveté charmante qui annonçait la candeur de son âme. »

Voilà un témoignage dont personne ne méconnaîtra la valeur, et ce ne sont pas là le ton ni les allures d'un homme déterminé à s'ôter la vie.

Je sais bien que ceux qui veulent absolument prouver le suicide l'expliquent soit par la contrariété qu'éprouva Rousseau de se voir l'hôte malgré lui de M. de Girardin, soit par

(1) *Relation des derniers jours de J.-J. Rousseau.* Londres 1778.

la découverte qu'il fit des intrigues de Thérèse avec un des bas valets du château ; mais tout cela ne repose que sur des suppositions.

Je me résume et je dis qu'accuser, sans meilleures preuves, Rousseau de s'être suicidé est faire une injure gratuite à sa mémoire, qui ne fut, on le voit, guère moins troublée que sa vie.

J'ajoute que si même l'accusation était fondée, il ne pourrait être rendu responsable d'un acte né de son délire.

Il mourut en terre étrangère sans avoir revu cette patrie qu'il aimait tant et dont il n'a jamais parlé sans émotion.

« Je pleure, s'écriait-il dans une de ses dernières lettres — au prince Beloselski, en 1775 — je pleure quand je pense que je n'ai plus ni parents, ni amis, ni patrie libre et florissante. O lac sur les bords duquel j'ai passé les douces heures de mon enfance ! Charmant paysage où j'ai vu pour la première fois le majestueux et touchant lever du soleil ; où j'ai senti les premières émotions du cœur, les premiers élans du génie devenu depuis trop impérieux et trop cé-

lèbre; hélas! je ne vous verrai plus! Ces clochers qui s'élèvent au milieu des chênes et des sapins, ces troupeaux bêlants, ces ateliers, ces fabriques bizarrement épars sur des torrents, dans des précipices, au haut des rochers; ces arbres vénérables, ces sources, ces prairies, ces montagnes qui m'ont vu naître, elles ne me reverront plus. »

Ce dernier trait, cette nature qui ne reverra plus Jean-Jacques, peut faire sourire, mais quelle douleur dans ce cri de l'exilé, quelle poignante vérité dans ces souvenirs d'enfance!

« Voici, dit d'Escherny, l'histoire de la vie de ce grand homme. J.-J. Rousseau naquit à Genève, pensa à Paris, écrivit à Montmorency, s'inquiéta, se tourmenta partout. Il laissa son corps à Ermenonville, sa tête à l'*Émile*, son cœur à Julie; et par son *Contrat social*, il lèguera peut-être au monde, sans le savoir, le trouble et les agitations de son âme. »

Lorsque d'Escherny écrivait ces lignes en 1789, il ne pouvait se douter que le corps de son ami ne resterait pas dans l'île des peupliers d'Ermenonville, où il fut inhumé le soir à onze heures « par le plus beau clair de lune et le

temps le plus calme » raconte Corancez. En 1794, la Convention le fit, je crois l'avoir déjà dit, transporter au Panthéon et placer à côté de... Marat.

« Mais, dit Dubois, tout n'était pas fini pour ces malheureux restes. Par un étrange retour des choses humaines, en 1814, c'est-à-dire vingt ans après, pendant une nuit du mois de mai, d'autres terroristes s'introduisent dans les caveaux du Panthéon, sans doute avec le consentement tacite de l'autorité, et viennent de nouveau s'attaquer à ce qui pouvait rester de ces dépouilles. Allant droit aux cercueils de Voltaire et de Rousseau, ils les brisent et ils en retirent les ossements qu'ils contenaient; puis ils les réunissent pêle-mêle dans un sac de toile qu'ils avaient apporté. C'était, je viens de le dire, au milieu de la nuit; un fiacre les attendait derrière l'église; ils y placèrent ce qu'ils venaient ainsi d'enlever; le fiacre s'ébranle lentement; cinq ou six personnes le suivent. On arriva, dit la relation que je reproduis, vers deux heures du matin, par des rues détournées, à la barrière de la gare, vis-à-vis de Bercy; il y avait là un vaste terrain

entouré d'une clôture de planches. Ce terrain appartenait alors à la ville de Paris.

« Une ouverture profonde était préparée au milieu de ce terrain vague et abandonné où d'autres personnages attendaient l'arrivée de ce dernier et étrange convoi de Voltaire et de Rousseau.

« On vide le sac rempli d'ossements sur un lit de chaux vive, puis on rejette la terre par dessus, de manière à combler la fosse sur laquelle piétinent en silence les auteurs de cette dernière inhumation. »

Voltaire et Rousseau mêlant leurs cendres! « Ce crâne avait autrefois une langue qui pouvait chanter, » disait Hamlet tenant dans ses mains une tête que le fossoyeur vient de déterrer d'un coup de pioche...

Je m'arrête; Rousseau suppliait la personne entre les mains de qui tomberaient ses *Dialogues* de ne le juger qu'après l'avoir lu tout entier. C'est ce que nous venons de faire, et quelles qu'aient été ses fautes, quelque opinion qu'on se fasse de lui comme homme, comme penseur ou comme chrétien, quelque jugement

qu'on porte sur son œuvre, on ne peut, me semble-t-il, se défendre d'un sentiment de profonde compassion pour ce génie malade qui, aimant, doux et bon, passionné pour la liberté, assoiffé de paix et blessé à mort par cette société dont il avait rêvé de faire le bonheur en la régénérant, n'a trouvé le repos que dans une tombe profanée.

98246

Rousseau, Jean Jacques
Chatelain, Auguste
La folie de J.J. Rousseau.
LF
R8645
.Ychat

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU